Félix FÉNÉON ... ET AUTRES

Nouvelles en trois lignes

ANNÉE 1906

Vertiges

JEAN YVES COLLETTE ÉDITEUR

Tour de France 1906 : avant la côte de Beaucourt,
Aucouturier plaisante avec Trousselier et Cadolle.
La Vie au grand air, 14 juillet 1906.

Maximilien Luce (1858-1941), *Étude pour le portrait de Fénéon de 1903* (1901),
Musée de Nevers (France).

FRANCE

— Dans le cabinet du président du tribunal civil de Lorient, un mari a tiré des coups de revolver sur sa femme. (Havas.)

— Jean Tanguy, 48 ans, à Guiclan (Finistère), a eu la tête broyée par une roue de sa voiture, dont le cheval s'était emballé. (Dépêche particulière.)

— Le contre-torpilleur *Escopette* conduira le 1er mars à Ouessant la commission du nouveau poste de télégraphie sans fil. (Dép. part.)

— Le docker Francois Queginer, 39 ans, a jeté a la mer monsieur Marais, fondé de pouvoirs des armateurs. Monsieur Marais a été sauvé. (Dép. part.)

— Le cuirassé norvégien *Tordenskjold* quittera Brest jeudi pour Gibraltar. De là, il ira à Alger, puis à Lisbonne. (Dép. part.)

— On a trouvé à Rochefort, dans le bassin 1, le cadavre d'un colporteur, Julien Plateaux, né à Roubaix, en 1855. (Dép. part.)

— À Perigotville (Constantine), une maison s'est effondrée, tuant une femme, son beau-frère, cinquante moutons et du bétail. (Dép. part.)

— Un congrès des sociétés de libre pensée des départements des vallées de la Saône et du Rhône se tiendra à Lyon le 3 juin. (Havas.)

— On a trouvé sur la côte, près de Bône (Algérie), un panier contenant un tronc humain. (Dép. part.)

— Une instruction a été ouverte et des perquisitions ont été opérées chez des antimilitaristes de Toulon. (Dép. part.)

ÉTRANGER

— Un jeune Français, Léon Huet, dont les parents habiteraient avenue du Bois-de-Boulogne, s'est suicidé à New-York. (Via P.-Q.)

— La reine Alexandra d'Angleterre a quitté hier matin Copenhague, à destination de Londres, par la voie de Calais et Douvres. (Dép. part.)

— Une émeute s'est produite à Guanabacou, près de La Havane. Deux sous-officiers ont été tués, quatre soldats blessés. (Havas.)

— La Chambre des seigneurs d'Autriche a approuvé les traités de commerce avec l'Italie, la Belgique et la Russie. (Havas.)

— La Chambre des communes a adopté, sans procéder au vote, l'adresse en réponse au discours du trône. (Dép. part.)

— Le gouvernement hongrois a interdit la vente des journaux sur la voie publique et en a saisi un grand nombre. *(Times.)*

— Les cochers de fiacre de Berlin, au nombre de 8 000, se sont mis en grève pour protester contre des règlements de police. *(Standard.)*

ERRATUM

Loterie des Enfants tuberculeux. — Lire dans notre liste, en quatrième page, au lieu du chiffre 13336753, le chiffre 2338753.

MARS 1906

FRANCE

— À la suite de perquisitions, les antimilitaristes Jourdan, Palaz et Cholet, de Toulon, vont être poursuivis. (Dépêche particulière.)

— Le croiseur-école *Duguay-Trouln* a quitté Toulon hier, pour effectuer sa deuxième croisière d'instruction. (Dép. part.)

— Monseigneur Dadolle, le nouvel évêque de Dijon, a pris possession de son siège, par procureur ; l'intronisation aura, lieu le 13 mars. (Dép. part.)

— En chassant aux environs du Luc (Var), le comte André de Colbert s'est tué accidentellement. (Dép. part.)

— Les magasins du Vieux-Palais, à Toulon, ont été détruits la nuit dernière par un incendie ; les dégâts atteignent un million (Dép. part.)

— Monsieur Hervé, vétérinaire à Trouville, signale la naissance d'une chienne phénomène ayant une tête de singe et huit pattes. (Dép. part.)

— Des malfaiteurs inconnus ont dévalisé le magasin de monsieur Esclangon, bijoutier, rue du Canon, à Toulon. (Dép. part.)

— Une somme de 2 103 fr. a été remise à monsieur Chanot par la colonie allemande de Marseille. à l'occasion des noces d'argent impériales. (Havas)

— À Lyon, les ouvriers emballeurs se sont mis en grève hier matin, à la suite du renvoi d'un de leurs camarades. (Havas.)

— Une jeune femme de 26 ans, sur le point de devenir mère, a été trouvée morte dans un corridor, à Toulon. Suicide ou crime ? (Havas.)

— La commission de réception du matériel de télégraphie sans fil à Ouessant est revenue à Brest à cause du mauvais temps. (Dép. part.)

— À Aubigné (Sarthe), une femme Millet, 50 ans, ayant imprudemment mis le feu à ses vêtements, a succombé à ses blessures. (Dép. part.)

— Des Italiens employés à la construction du chemin de fer de Tlemcen à Marnia se sont mis en grève. (Dép. part.)

— À Lourdes, l'abbé Coustarot et la supérieure de l'Immaculée-Conception, poursuivis pour escroqueries, ont un sursis. (Dép. part.)

— On a trouvé sur la côte, près d'Oran, le cadavre d'un homme paraissant avoir séjourné quinze jours dans l'eau. (Dép. part.)

— Plusieurs ouvriers de Toulon se sont livrés à des manifestations tumultueuses contre certains ingénieurs de la marine. (Dép. part.)

— À Oissel, près Rouen, un nommé Lebret a tenté de se suicider après avoir étranglé sa maîtresse et le fils de celle-ci. (Dép. part.)

ÉTRANGER

— De Pékin : l'Allemagne a retiré ses troupes de Ching-Ouan-Tao et de Peï-Taï-Ho. Les casernes seront mises aux enchères lundi. (Laf.)

— On s'occupe activement au ministère de la marine espagnole d'un projet de construction d'un croiseur qui s'appellera *Reina-Ena*. (Havas)

— Une commission spéciale russe sera chargée d'arrêter les termes d'une convention avec le Japon au sujet des pêcheries. (Reuter.)

— Le duc et la duchesse de Connaught sont arrivés à Lourenço-Marquès et sont repartis pour Barberton, Afrique du sud. (Reuter.)

— L'ambassade de Turquie à Londres dément les bruits d'après lesquels les Turcs auraient subi des échecs dans le Yémen. (Dép. part.)

— De Londres : monsieur Beit a donné au Sénat de Hambourg deux millions cinq cent mille francs pour fonder une université. (Dép. part.)

— Des Arabes ont attaqué la station d'une compagnie maritime à Maaghil (golfe Persique) et ont tué un ingénieur anglais. (Dép. part.)

— Sur la demande de la Perse, la Porte a consenti à rappeler les troupes occupant des points situés en territoire persan. *(Times.)*

— Deux grands entrepôts se sont écroulés à

Blackburn, Angleterre. Sept hommes ont été blessés. (Dép. part.)

— Un tremblement de terre s'est fait sentir dans le nord des Indes, à Delhi, à Simla, à Ghaziabad et à Patiala. *(Standard.)*

— L'exposition internationale néo-zélandaise sera inaugurée au mois de novembre prochain à Christchurch, Nouvelle-Zélande. *(Times.)*

— Le nouveau tarif douanier allemand est entré en vigueur hier. Le personnel douanier allemand est très augmenté. *(Times.)*

— Le comte Bernstorff est nommé agent diplomatique, consul général d'Allemagne en Égypte, en place du docteur Jenisch. (Reuter.)

THÉÂTRES

À l'Opéra-Comique, le spectacle commencera ce soir, à 8 h 15 ; au théâtre de l'Ambigu, rideau à 8 h 45.

MARS 1906

FRANCE

— Pour escroqueries à l'inscription maritime de Toulon, l'agent Boscarre a été condamné par défaut à 15 ans de travaux forcés. (Dép. part.)

— Messieurs Weiss, directeur de la Compagnie de l'Est, et Gerardjo, chef de l'exploitation, inspectent les lignes de Meurthe-et-Moselle. (Havas.)

— Une maison s'est écroulée rue Bugeaud, à Lyon : quatre fillettes et un jeune garçon ont été ensevelis sous les décombres. (Dép. part.)

— Les admirateurs de Michelet à Nantes préparent pour le 3 juin une fête commémorative en l'honneur de leur concitoyen. (Dép. part.)

— Le juge d'instruction chargé de l'affaire d'espionnage de Marseille, dans laquelle est impliqué Wolf, a clos son instruction. (Havas.)

— Des affiches portant en gros caractères « Vive l'anarchie ! » ont été apposées à l'intérieur de l'arsenal de Toulon. (Dép. part.)

ÉTRANGER

— Deux canonnières américaines sont à Kiukiang (Chine), où arrivent des personnes fuyant de Nanchang. (*New York Sun,* via P.-Q.)

— À Springflelds (Ohio) des inconnus ont réussi à incendier deux maisons habitées par des nègres. (*New York Sun,* via P.-Q.)

— De Londres : la gare de Charing Cross sera probablement ouverte au public vers le 20 mars prochain. (Dép. part.)

— L'immunité diplomatique ayant été levée, le jeune Carlo Waddington a été écroué hier à la prison de Bruxelles-Saint-Gilles. (Dép. part.)

— Le croiseur *Donegal,* de la marine britannique, s'est échoué près de Has-Garille, dans la mer Rouge. (Dép. part.)

— Monsieur Sato, ministre japonais des affaires étrangères, a donné sa démission à propos de la nationalisation des chemins de fer. *(Stand.)*

— La commission américaine qui étudie le traité de commerce entre les États-Unis et les Philippines est contre l'adoption. (*N. Y. S.*, via P.-Q.)

MARS 1906

FRANCE

— Un torpilleur construit par l'industrie française pour la marine turque va entrer en essais officiels à Toulon. (Dép. part.)

— En descendant du train à Carqueiranne (Var), mademoiselle Peyron, 50 ans, eut les jambes broyées et mourut peu après. (Dép. part.)

— La Fédération socialiste de l'est réunie à Châlons a décidé d'opposer à monsieur Drelon, député sortant, l'ouvrier Paté. (Dép. part.)

— À Caen, une réunion de la Patrie française a adopté la candidature de monsieur Le Page, maire de la ville. Pas d'incident. (Dép. part.)

— On apprend à Toulon qu'une partie de l'équipage du *D'Entrecasteaux* se serait mutinée à Madagascar. (Dép. part.)

— Une fillette de quatre ans, Juliette Enjalvenc, boulevard du Jeu-de-Paume, à Montpellier, s'est tuée en tombant d'une fenêtre. (Dép. part.)

— Un arbitrage du conseil national socialiste décidera du choix entre messieurs Piger et Ledin, candidats du parti à Saint-Étienne. (Havas.)

— L'Alliance républicaine démocratique a tenu une réunion à Auxonne, sous les auspices de monsieur Muteau, député. (Havas.)

THÉÂTRES

— Au théâtre du Gymnase, la première représentation du nouveau spectacle commencera ce soir à neuf heures très précises.

MARS 1906

— Hier soir 800 personnes ont manifesté, boulevard Voltaire, contre les ouvriers d'une fabrique de meubles : 9 arrestations, 2 blessés.

— La hausse de la Seine a occasionné un commencement d'inondation dans les chantiers du Métropolitain, place Saint-Michel.

— Un grave tamponnement, qui n'a causé heureusement que des dégâts matériels, s'est produit à Meaux, dimanche soir.

— Un violoneux, âgé de 74 ans a été assommé et dévalisé dans la nuit de dimanche à lundi sur la route d'Enghien à Villetaneuse.

— Par suite de la crue de la Marne, qui noie les machines, le travail est arrêté dans deux grandes fabriques à Châlons-sur-Marne. (Dép. part.)

— L'Association républicaine du canton de Bordeaux a choisi comme candidat aux élections législatives, monsieur Dormoy, député. (Havas)

— À 1 500 mètres de Facture (Gironde), le feu s'est déclaré en plusieurs endroits de la lande, vers le chemin de fer. (Havas.)

— Le 4e bataillon du 51e ligne, à Troyes, s'est embarqué hier soir pour Neuves-Maisons. en Meurthe-et-Moselle. (Havas.)

— Le ministre de la marine a prescrit au port de Cherbourg de rappeler les quartier-maîtres et marins en congé. (Dép. part.)

— Roubaix, une réunion après les discours de messieurs Jaurès et Willm a acclamé monsieur Guesde aux élections législatives. (Havas.)

ÉTRANGER

— De nombreux cas de rougeole et de diphtérie ont éclaté à New-York dernièrement. Une épidémie menace la ville. (*N.Y. Sun,* via P.-Q.)

— Un novice franciscain du monastère de Woodleigh (Angleterre) a été arrêté pour attentat sur une jeune fille. (Dép. part.)

— Le prince de Galles a visité le camp de secours pour les victimes de la famine aux Indes, à 100 kilomètres de Gwalior. *(Standard.)*

— Le duc et la duchesse de Connaught ont quitté Lourenço-Marquès a destination de Beïra. (Reuter.)

— Le nouveau yacht royal anglais, actuellement en construction, jaugera 2 050 tonnes il aura une vitesse de 18 nœuds. (Dép. part.)

— Le bourgmestre de Munich fait parvenir au lord-maire de Londres un témoignage de sentiments amicaux portant 700 noms. (Dép. part.)

— Le roi Frédéric de Danemark a projeté d'inviter les membres du Parlement islandais à visiter Copenhague. *(Times.)*

— On croit savoir qu'un groupe de députés anglais va soulever au Parlement la question des couvents afin d'en obtenir l'abolition. (Dép. part.)

— De Trondhjem cinq bateaux que l'on croyait disparus sont arrivés. Il manque encore huit bateaux avec 25 hommes. (Reuter.)

— On a arrêté à Genève deux individus originaires de Lyon, qui avaient tenté de tuer le concierge d'une villa. (Dép. part.)

— Marchionni, qui vient d'assassiner monsieur Revelli à Rome, avait déjà commis un crime analogue à Paris en 1903. (Dép. part.)

— Le ministère anglais des colonies déclare espérer que la nouvelle constitution autonome sera établie au Transvaal avant 1909. (Dép. part.)

THÉÂTRES

Au théâtre des Nouveautés, la première représentation de *Irrésistible* commencera ce soir à neuf heures très précises.

[FRANCE]

— Un calorifère a mis le feu à une cloison, à l'hôpital de la Pitié. Commencement d'incendie rapidement éteint.

— On signale une forte crue du Rhône, due à un éboulement ; des ouvriers occupés à un pont n'ont eu que le temps de fuir. (Havas.)

— Sur la route de Bonneuil-Matours (Vienne), quatre artilleurs ont renversé et brisé un calvaire. Une enquête est ouverte. (Havas.)

— Dans le but criminel de provoquer des accidents, le fil de transmission des disques, près de la gare de Toulon, a été coupé. (Dép. part.)

— Un matelot du Suffren a tenté d'assassiner, à Villefranche, un de ses camarades : il a failli être lynché par l'équipage. (Dép. part.)

— Au Mourillon, près de Toulon, un torpilleur-vedette s'est échoué sur un fond de sable. On le renflouera aujourd'hui. (Dép. part.)

— Les gardes-côtes *Jemmapes* et *Bouvines* ont procédé avec succès, à Cherbourg, à des essais de marche et de tir. (Dép. part.)

— On annonce la candidature républicaine de monsieur François Got dans l'arrondissement de Blaye. (Havas.)

— Pour voies de fait à un supérieur, François Mison, du 4e bataillon d'Afrique, à Tunis, a été condamné à mort. (Havas.)

— Monsieur Thomson a prescrit une enquête à Toulon sur l'application des règlements visant le personnel des sous-marins. (Dép. part.)

— Les autorités maritimes de Toulon poursuivent leur enquête sur la perte du *Sully*. La date du procès n'est pas fixée. (Dép. part.)

— Une chaloupe à vapeur a été coulée par un sous-marin dans le port de Toulon. Tous les matelots ont été sauvés. (Dép. part.)

— Auguste Péroud, 30 ans, marin du torpilleur *Argonaute,* été trouvé mort à Toulon par suite d'un excès d'éther et d'opium. (Dép. part.)

— Deux sacs contenant dix mille francs ont été volés sur le chemin de fer du Sud, entre Grasse et Draguignan. (Dép. part.)

— La police de Bordeaux a arrêté une femme, Stanley William, recherchée pour vol de 200 000 francs. (Dép. part.)

— À Lyon, une femme Leroux a étranglé sa fillette âgée de huit ans, qui souffrait d'une maladie incurable. (Dép. part.)

— Mille terrassiers employés à la canalisation, à Marseille, se sont mis en grève, réclamant une augmentation des salaires. (Dép. part.))

ÉTRANGER

— Un vol a été commis au palais royal espagnol d'Aranjuez. Des malfaiteurs ont emporté des bronzes de grande valeur. (Havas.)

— Des incendies de prairies se sont déclarés dans le Texas. Des milliers de bestiaux ont péri. Pertes 5 millions de francs (*N.Y.S.*, via P.-Q.)

— On annonce officiellement la nomination de monsieur Tittoni comme ambassadeur d'Italie à Londres, en remplacement de monsieur Pansa. (T.)

— Un édit impérial chinois ordonne aux fonctionnaires de châtier les auteurs de faux bruits dirigés contre les étrangers. (Laffan.)

— Le groupe anglais unioniste libre-échangiste a décidé de ne pas suivre la politique fiscale de messieurs Balfour et Chamberlain. (Dép. part.)

— De Stockholm : D'après un télégramme de Bayonne, le roi de Suède arrivera à Biarritz le 22 mars. *(Times.)*

— Les autorités anglaises ont envoyé dans la Nigérie du Nord 250 hommes de troupes indigènes comme mesure de précaution. (Dép. part.)

Quelques touristes anglais lisant *Le Matin* sur l'Esplanade des Invalides, à Paris, France, le 2 septembre 1906.

Nouvelles publiées après le 7 mars 1906

— Aux délégations, monsieur Jonnart a nié que le projet d'impôt nouveau fût un artifice pour boucler le budget. (Havas.)

— Une criminelle mégère, madame Tulle, a eu, des assises de Rouen, dix ans de travaux forcés, et son amant cinq ans. (Dép. part.)

— Pour son affiche contre les Jaunes, les externes du lycée de Brest ont conspué leur professeur, monsieur Litalien, adjoint au maire. (Dép. part.)

— L'infirmière Élise Bachmann, dont c'était hier le jour de sortie, s'est manifestée folle dans la rue.

— Plainte a été portée par le médecin persan Djaï Khan contre un sien compatriote qui lui vola une tiare.

— Une dizaine de camelots qui criaient le récit d'un chimérique attentat anarchiste à la Madeleine ont été arrêtés.

— Certaine folle arrêtée dans la rue s'était abusivement donnée pour l'infirmière Élise Bachmann. Celle-ci est en parfaite santé.

— Place du Panthéon, des électeurs échauffés tentèrent de rôtir un mannequin figurant monsieur Auffray, candidat battu. On les dispersa.

— Arrêté à Saint-Germain, pour grivèlerie, Joël Guilbert but du sublimé. On le désintoxiqua ; mais, hier, il mourait du *delirium tremens.*

— Le photographe Joachim Berthoud ne pouvait se consoler de la mort de sa femme. Il s'est tué à Fontenay-sous-Bois.

— L'abbé Andrieux, de Roannes, près Aurillac, qu'un mari impitoyable perçait mercredi de deux coups de fusil, est mort hier soir. (Havas.)

— En désaccord politique, messieurs Bégouen, publiciste, et Bepmale, député, s'étaient donné du « voleur » et du « lâche ». Réconciliés. (Dép. part.)

— Dans un café, rue Fontaine, Vautour, Lenoir et Atanis ont, à propos de leurs femmes absentes, échangé quelques balles.

— Les Yodtz, de Bezons, ont été quelque peu brûlés dans un incendie, d'où ils se tirèrent aidés de deux cuirassiers.

— Dix ans de travaux forcés (assises de Nancy) à Tournour. Cet adolescent avait tué un voyageur à qui il servait de guide. (Dép. part.)

— Plus de pipes de bruyère. Les ouvriers de Saint-Claude chôment en attendant qu'on les leur paye mieux. (Havas.)

— « Si mon candidat échoue, je me tue », avait déclaré monsieur Bellavoine, de Fresquienne (Seine-Inférieure). Il s'est tué. (Dép. part.)

— Un orage a interrompu les fêtes orléanaises qui célébraient Jeanne d'Arc et le 477e anniversaire de la délivrance. (Dép. part.)

— Dans le feu d'une discussion politique, à Propriano (Corse), deux hommes ont été tués et deux blessés. (Havas.)

— Sont rétablies, à Bône, les communications du parquet et du barreau avec la prison, d'où le typhus a disparu. (Dép. part.)

— Collision dans la rue entre la municipalité de Vendres (Hérault) et le parti adverse. Deux gardes champêtres ont été blessés. (Havas.)

— Désespéré par la faillite d'un de ses débiteurs, monsieur Arturo Ferretti, négociant à Bizerte, s'est tué d'un coup de fusil de chasse. (Havas.)

— En tonnant pour la République, une couleuvrine, vieille de quelque 300 ans, a éclaté à Chatou, mais sans blesser personne.

— L'affaire des détournements à la direction de l'artillerie de Toulon se réduirait à rien, d'après l'enquête du directeur. (Dép. part.)

— Le Dunkerquois Scheld a tiré trois fois sur sa femme. Comme il la manquait toujours, il visa sa belle-mère : le coup porta. (Havas.)

— Madame Vivant, d'Argenteuil, avait compté sans le zèle du patron de lavoir Meheu. Il retira de la Seine cette lavandière désespérée.

— De trouver pendu son fils Hyacinthe, 69 ans, madame Ranvier, de Bussy-Saint-Georges, fut si déprimée qu'elle ne put couper la corde.

— La suette militaire qui sévit à Rouillac

(Charente), s'aggrave et tend à se propager. Des mesures prophylactiques sont prises. (Dép. part.)

— Dans le 2e il a été dressé, en trois jours, 27 contraventions aux cochers-chauffeurs qui exigeaient, d'avance, d'excessifs pourboires.

— Des autos ont tué, hier, dans les rues de Paris, madame Resche et monsieur P. Chaverrais, et gravement blessé mademoiselle Fernande Tissèdre.

— À Toulouse, fin du congrès de ces huissiers aux fonctions, a dit un orateur, « délicates, périlleuses et peu rémunérées ». (Dép. part.)

— Pour leur fougue aux inventaires et au scrutin, des dévots et un électeur ont été condamnés à Cholet et à Saint-Girons. (Havas et Dép. part.)

— La fête du 1er mai fut bruyante à Lorient, mais nul geste de violence n'y donna prétexte à une répression. (Dép. part.)

— Dans une bagarre, à Grenoble, trois manifestants ont été arrêtés par la troupe qui, d'ailleurs, fut huée. (Dép. part.)

— Ayant trouvé sur son seuil un engin suspect, l'imprimeur Friquet, d'Aubusson, a déposé une plainte contre inconnu. (Dép. part.)

— Du sable, sans plus, chargeait deux engins qui, hier matin, avaient effrayé Saint-Germain-en-Laye.

— Le maire révoqué de Montigny, sa femme et un conseiller municipal ont été condamnés à quelque prison pour faits de grève. (Dép. part.)

— D... du 8e colonial (Toulon), qui incita les détenus à tapager dans les locaux disciplinaires, est puni de 60 jours de prison. (Dép. part.)

— À Versailles, un allumeur de réverbères, et, à La Garenne-Colombes, un sacristain, ont trouvé des engins, mèche éteinte.

— Se pendant à la portière, un voyageur un peu lourd fit basculer son fiacre, à Ménilmontant, et se fracassa la tête.

— Furieux qu'on lui escamotât sa pêche, monsieur Le-pieux, pêcheur à Vieux-Port (Eure), a presque tué l'amateur de poisson. (Havas.)

— Quatre chevaux, sans leurs dragons, se sont emballés quai de Javel. Ils ont renversé un fiacre et son cocher, Fouché.

— Brûlants de passion électorale, des auditeurs de monsieur Lafferre, à Agde, se sont battus. Plusieurs furent blessés, l'un grièvement. (Havas.)

— Le conseil municipal de Toulon voulait pour la police la journée de huit heures. Sa délibération est annulée par le préfet. (Dép. part.)

— Le ministre des finances a prescrit aux percepteurs toulonnais d'être bénins aux contribuables lésés par les grèves. (Dép. part.)

— Malgré vingt ans de bagne (c'était par contumace), l'architecte bordelais monsieur Miot vivait tranquille à Toulon. On l'y a arrêté. (Dép. part.)

— Blessé à la tête, légèrement, croyait-il, Kremer, de Pont-à-Mousson, travailla quelques heures encore, puis tomba mort. (Dép. part.)

— Rue Geoffroy-Maris, une jeune femme, Charlotte, a été tuée hier soir par une autre femme qu'on ne connaît pas encore.

— Trop pauvre pour l'élever, dit-il, Triquet, de Théligny (Sarthe), a étouffé son fils, âgé d'un mois. (Dép. part.)

— Force horions se sont échangés, à Hennebout, entre rouges et jaunes, entre partisans de la grève et ouvriers plus dociles. (Havas.)

— Congrès d'étudiants, à Bordeaux, le 1er mai 1907. On y discutera la question internationale de l'équivalence des diplômes. (Dép. part.)

— Le galant Léon Courtescu, d'Angers, a été précipité dans la Maine, où il s'est noyé, par un mari, le sieur Brouard. (Havas.)

— « Notre patriotisme ne sépare point le pays du gouvernement qu'il s'est donné », a dit au 9e corps le général Blancq. (Dép. part.)

— Au cours d'une rixe dans une rue chaude de Tours, les soldats Machet, Braquier, Brému et le menuisier Jablot ont été blessés. (Dép. part.)

— Au Brabant (Vosges), monsieur Amet-Chevrier, 42 ans, et sa femme, 39 ans, ont désormais dix-neuf enfants. (Dép. part.)

— Monsieur Bozzoli, de Constantine, se querellait avec sa mère. Elle tomba morte (rupture d'anévrisme). Désespéré, il se cassa la tête. (Dép. part.)

— Une façon de marabout qu'hébergeait un Arabe des environs de Constantine, lui a emporté sa cassette et sa fille. (Dép. part.)

— Deux bohémiens se battaient pour la jeune Colomba, près de Belfort. Incidemment, elle reçut de l'un, Sloga, une balle mortelle. (Dép. part.)

— Comme l'affaire du Cercle du commerce endormait les juges marseillais, maître Aubin et le président croisèrent d'aigres propos. (Dép. part.)

— Madame Montet, du Bost (Loire), a été cambriolée par des parents, croit-on, de son mari, le parricide bien connu. (Dép. part.)

— À l'arrivée à Marseille de l'express de Paris, on a arrêté le chauffeur, homme funeste aux colis postaux. (Dép. part.)

— Les grévistes de Ronchamp (Haute-Saône) ont jeté à l'eau un ouvrier qui s'entêtait à travailler. (Havas.)

— Le médecin chargé d'autopsier mademoiselle Cuzin, de Marseille, morte mystérieusement, a conclu : suicide par strangulation. (Dép. part.)

— Le serrurier Bonnaut, de Montreuil, causait devant sa porte, quand l'apache « Gueule d'empeigne » le frappa de deux coups de couteau.

— En partie joyeuse dans un quartier mal famé de Toulon, le brigadier Hory, du 3e colonial, fut tué à coups de couteau. (Dép. part.)

— À Saint-Mihiel, A. Caillet, ordonnance du lieutenant Morin, s'est jeté par la fenêtre sans dire pourquoi. Blessures graves. (Dép. part.)

— Le canonnier Ruffet s'est enfui de la prison de Brest avec la sentinelle. Lui seul a été rattrapé. (Dép. part.)

— Leur canot ayant chaviré, messieurs Guittard et Sabathé, de Marmande, se noyèrent. À la nouvelle, monsieur Guittard père tomba mort. (Dép. part.)

— De par sa gaucherie d'artificier-amateur, le soldat Hébré s'est tué, à Saint-Priest-la-Feuille (Creuse), et a blessé son frère. (Dép. part.)

— Le feu a pris, hier soir, dans un tramway Bastille-Montparnasse qui, vite, dégorgea son monde et que les pompiers inondèrent.

— Monsieur Cocusse, sexagénaire, a été écrasé près d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), par une automobile qu'on n'a plus revue. (Dép. part.)

— À Saint-Amé (Vosges), le cycliste et la passante qu'il heurta tombèrent : elle, V. Tallias, expira là ; à peine Lacroix se blessa-t-il. (Dép. part.)

— Mauvais joueurs, F. et monsieur Altebo, à la Llagonne (Pyrénées-Orientales), ont tué (matraque et navaja) monsieur Filian, tricheur peut-être. (Dép. part.)

— Avant de rentrer à la Bourse du Travail, les socialistes de Brest se plaignent : « Elle est infectée par deux mètres de présence militaire. » (Dép. part.)

— De par la munificence du collectionneur E. Ricard, le musée de Longchamp (Marseille) s'accroît de plusieurs œuvres de Puget. (Dép. part.)

— Accident de voiture à Lyzy-sur-Ourcq. Les Combes s'écorchèrent, mais les blessures des gendarmes Collian et Fagot sont graves. (Dép. part.)

— Éteint l'incendie de la boulangerie Deschamps, à Limoges, on constata que la boulangère avait été brûlée vive. (Dép. part.)

— Lourds de bronzes, de vaisselle, de linge et de tapisseries, deux cambrioleurs ont été arrêtés, la nuit, à Bry-sur-Marne.

— Monsieur Abel Bonnard, de Villeneuve-Saint-Georges, qui jouait au billard, s'est crevé l'œil gauche en tombant sur sa queue.

— Toujours on empêchait madame Couderc, de Saint-Ouen, de se pendre à son espagnolette. Exaspérée, elle s'enfuit à travers champs.

— Près d'Auxerre, le cheval du capitaine Morin a presque écrasé, en tombant, deux troupiers assis et meurtri son cavalier. (Havas.)

— Comme il y pianotait, la police de Brest jugea non électorales les séances du Barde Artigues, candidat. Contravention. Amende. (Dép. part.)

— Muni d'une queue de rat et illusoirement chargé de grès fin, un cylindre de fer-blanc a été trouvé rue de l'Ouest.

— En se le grattant avec un revolver à détente trop douce, monsieur Ed. B... s'est enlevé le bout du nez au commissariat Vivienne.

— Par étourderie, monsieur Vossel, employé à la sous-préfecture de Wassy, a tué d'un coup de fusil monsieur Champenois, fermier. (Havas.)

— Il fallut deux heures pour ranimer Clouzard, de Sens, entré dans une cuve à gaz pour secourir Bouy, qui, lui, mourut asphyxié. (Dép. part.)

— Les terrassiers français de Florac protestent, même à coups de couteau, contre l'abondance de l'Espagnol sur les chantiers. (Havas.)

— Un prévaricateur, l'agent administratif Vasseur, de Boulogne, a été condamné à six mois de prison. (Dép. part.)

— Un pendu, depuis deux mois là, a été trouvé dans l'Estérel. De féroces oiseaux l'avaient, à coups de bec, absolument défiguré. (Havas.)

— L'église de Miélin (Haute-Saône) étant barricadée, les fidèles y entrent par les fenêtres pour les offices. (Havas.)

— Bien que nommé à Agen sous le régime de la séparation, monseigneur du Vauroux veut administrer la messe. Il s'adresse au tribunal. (Dép. part.)

— Dans une discussion post-électorale, à Loos (Nord), plusieurs personnes, notamment monsieur Contemans, ont été blessées. (Havas.)

— Fr. Martinet avait essayé de mettre à mort sa femme. Le voilà condamné par les assises de Bordeaux à cinq ans de réclusion. (Dép. part.)

— Le domestique Launois a, par inattention, tué son maître, monsieur Paul Lebrun, de Grauves (Marne), dont il nettoyait le fusil. (Havas.)

— Un faux pas et, dégringolant de roc en roc, le maçon Rouge, de Serrières (Savoie), qui cueillait des simples, se cassa la tête. (Havas.)

— Sueur, fondeur à Escarbotin (Somme), fera six mois de prison : le 1er mai, il malmenait un sous-officier de hussards. (Dép. part.)

— Pour avoir un peu lapidé les gendarmes, trois dames pieuses d'Hérissart sont mises à l'amende par les juges de Doullens. (Dép. part.)

— Comme monsieur Poulbot, instituteur à l'Île-Saint-Denis, sonnait pour la rentrée des écoliers, la cloche chut, le scalpant presque.

— À Clichy, un élégant jeune homme s'est jeté sous un fiacre caoutchouté, puis, indemne, sous un camion, qui le broya.

— J.-C. Leloup, secrétaire de la Bourse du Travail de Dijon, a six jours de prison avec sursis pour avoir appelé *uhlans* les gendarmes. (Par tél.)

— À la faveur de l'ombre, car ils avaient éteint les becs d'alentour, des gens, à Villefranche (Rhône), ont pillé un entrepôt. (Dép. part.)

— Une jeune femme était assise par terre, à Choisy-le-Roi. Seul mot d'identité que son amnésie lui permit de dire : « Modèle ».

— Le cadavre du sexagénaire Dorlay se balançait à un arbre, à Arcueil, avec cette pancarte : « Trop vieux pour travailler. »

— Au sujet du mystère de Luzarches, le juge d'instruction Dupuy a interrogé la détenue Averlant ; mais elle est folle.

— Turqui, propriétaire à Khenchela (Constantine), venait de tuer un ami de sa femme. Elle fuyait ; il la rattrapa et la mit à mort. (Dép. part.)

— Tombant de l'échafaudage en même temps que le maçon Dury, de Marseille, une pierre lui broya le crâne. (Dép. part.)

— Pris dans la brume devant Cherbourg, le *K.-Wilhelm-II* révéla sa présence par le système nouveau de la cloche sous-marine. (Dép. part.)

— Dans un bref incendie à Cambronne (sur le métro), un pompier fut blessé d'éclats de verre et le chef de gare brûlé à l'œil.

— Rue des Rondeaux, Blanche Salmon a, par deux fois, reçu dans les flancs l'eustache de Louis Lestelin, son amant.

— Napoléon Gallieni, lapidaire, s'est cassé le cou dans son escalier. Chute provoquée, peut-être. Aussi on le porta à la Morgue.

— En raison du sac de la loge nancéienne, 7 800 francs sont réclamés à la ville. Elle refuse : ce jour-là le préfet avait la police.

— Monsieur Colombe, de Rouen, s'est tué d'une balle hier. Sa femme lui en avait tiré trois en mars, et leur divorce était proche. (Par tél.)

— Comme 20 000 francs manquaient à sa caisse, monsieur Th... s'est enfui de Louviers où il gérait la succursale d'un grand magasin. (Par tél.)

— En dépit des gendarmes, trois cents résiniers landais, en grève, cernent encore la maison du maire de Mimizan. (Havas.)

— Il avait parié de boire d'affilée quinze absinthes en mangeant un kilo de bœuf. À la neuvième, Théophile Papin, d'Ivry, s'écroula.

— Louis Lamarre n'avait ni travail ni logis, mais quelques sous. Il acheta, chez un épicier de Saint-Denis, un litre de pétrole et le but.

— Pour des recherches sur les sardines et les courants, une mission océanographique s'est embarquée à Bordeaux sur l'*Andrée*. (Dép. part.)

— Le curé de la Compote (Savoie) allait par les monts, et seul. Il se coucha, tout nu, sous un hêtre, et y mourut, de son anévrisme. (Dép. part.)

— Au dénombrement, le maire de Montirat (Tarn) majora les chiffres. Ce souci de régir un grand peuple lui vaut sa révocation. (Havas.)

— Duel. Le sein d'un président de médaillés militaires, monsieur Armieux, a été percé de trois balles par monsieur Pinguet, du Petit Fanal, d'Oran.

(Havas.)

— Estimant le Dieppois Vasselin innocent du naufrage de *la Georgette,* le conseil d'enquête le maintient dans son capitanat. (Havas.)

— À Belfort, des sapeurs du Ier Génie, venus de Versailles, montent en ballon, téléphotographient et télégraphient sans fil. (Havas.)

— Les femmes rouges d'Hennebont ont saccagé les vivres qu'apportaient aux ouvriers rentrés aux forges les femmes jaunes. (Havas.)

— Pour des larcins professionnels, sept ouvriers d'une maison de cycles de Rueil ont été arrêtés.

— L'ex-négociant Fréd. Desechel (rue d'Alésia, Paris) s'est tué dans le bois de Clamart. Motif : il avait mal à l'estomac.

— Fuyant Poissy et des familles sévères à leurs amours, Maurice L... et Gabrielle R... 20 et 18 ans, gagnèrent Mers et s'y tuèrent.

— Au lieu de 175 000 francs dans la caisse de réserve en dépôt chez le receveur des contributions directes de Sousse, – rien. (Havas.)

— Nostalgique, le Belge Notermans, garçon de ferme, s'est pendu dans l'écurie d'une auberge de Saint-Just, près de Provins.

— Douze ans de bagne à Portebotte : il avait tué au Havre cette folâtre Nini-la-Chèvre, sur qui il se croyait des droits. (Par tél.)

— Sussin et Simon, de Saint-Maixent-de-Beugné (Deux-Sèvres), ont été asphyxiés dans un puits qu'ils creusaient. (Havas.)

— D'un coup de bouteille, un ouvrier de l'arsenal de Toulon a quasi assommé le chômeur qui lui reprochait son zèle. (Dép. part.)

— « Méfiez-vous de l'alcool et de la volupté », dit à la 32e Division le général Privât dans son ordre du jour d'adieux. (Dép. part.)

— Trois grévistes de Fressenneville ont été condamnés à la prison : un, deux ou trois mois, selon la rudesse de leurs injures à la troupe. (Dép. part.)

— Bernard, à Essoyes (Aube), 25 ans, a assommé monsieur Dufert, qui en a 89, et poignardé sa femme. Il était jaloux. (Havas.)

— Avant de sauter dans la Seine, où il est mort, monsieur Doucrain avait écrit sur son carnet : « Pardonne, papa. Je t'aime bien. »

— Le sexagénaire Gallot, Saint-Ouen, a été arrêté comme il s'appliquait à transmettre à des soldats son antimilitarisme.

— Dans un assaut, le maître d'armes Pictori a été blessé, mortellement peut-être, par un amateur, monsieur Breugnot.

— Sans qu'aucune portât, six balles se sont échangées, montagne du Roule, entre le maire de Cherbourg et un journaliste. (Dép. part.)

— Le sombre rôdeur aperçu par le mécanicien Gicquel près de la gare d'Herblay, est retrouvé : Jules Ménard, ramasseur d'escargots.

— Les grévistes de l'usine Dion, Puteaux, l'ont envahie, débauchant les travailleurs. « Les lâches seuls travaillent », disait leur drapeau.

— Si preste qu'elle fût au vol des bijoux, Marie de

Badesco s'est fait prendre à Versailles. Deux ans de prison.

— Pour gagner plus et faire reconnaître leur syndicat, les asphaltiers de Lovagny (Haute-Savoie) chôment ; le juge de paix parlemente. (Havas.)

— R. Pleynet, d'Annonay, 14 ans, a mordu son père et un de ses camarades. Il y a deux mois, un chien enragé lui léchait la main. (Havas.)

— C'était sur l'espionnage que les magistrats de Toulon aimaient interroger Jeanne Renée ; maintenant c'est sur l'opium. (Dép. part.)

— Le douanier veuf Ackermann, de Fort-Philippe (Nord), qui devait se marier aujourd'hui, s'est pendu sur la tombe de sa femme. (Havas.)

— La pose d'une plaque disant que Ziem naquit (1821) à Beaune, y motiva une fête peu vénitienne quoique le peintre fût là. (Dép. part.)

— À la fête des vétérans de Meurthe-et-Moselle, le caporal Thuana, un de ceux qui coupèrent le pont de Fontenoy, a été médaillé en or. (Par tél.)

— À Brest, de par l'imprudence d'un fumeur, mademoiselle Ledru, toute en mousseline, a eu les cuisses et les seins brûlés. (Dép. part.)

— En vingt minutes, cinq lances matèrent, dans un atelier de la raffinerie Say, un incendie qui ne put endommager que deux blutoirs.

— Vers minuit, monsieur Baillargeat, 19 ans, fils d'un boucher des Termes, a été ramassé, près de la porte Dauphine blessé d'une balle.

— Quittée par Delorce, Cécile Ward refusa de le reprendre, sauf mariage. Il la poignarda, cette clause lui ayant paru scandaleuse.

— Quelques grévistes de l'usine de produits chimiques de Cheide (Haute-Savoie) ont cassé les vitres dans dix-sept maisons de « lâcheurs ». (Havas.)

— Dormir en wagon fut mortel à monsieur Émile Moutin, de Marseille. Il était appuyé contre la portière ; elle s'ouvrit, il tomba. (Dép. part.)

— L'adultère monsieur Boinet, commissaire de police de Vierzon, payera 1000 francs pour avoir diffamé le mari de la femme en jeu. (Dép. part.)

— Une vengeance. Près de Monistrol-d'Allier, messieurs Blanc et Boudoussier ont été tués et défigurés par messieurs Plet, Pascal, Gazanion. (Dép. part.)

— Explosion de gaz chez le Bordelais Larrieu. Il fut blessé. Les cheveux de sa belle-mère flambèrent. Le plafond creva. (Dép. part.)

— C'était fête à Remiremont. L'explosion d'un appareil d'éclairage mit en fuite les couples danseurs. On s'écrasa aux issues. (Dép. part.)

— Tombant dans un trou de marnière, environs de Longwy, le sergent Cornet, du 162e, s'est mortellement fracturé le crâne. (Dép. part.)

— À peine humée sa prise, A. Chevrel éternua et, tombant du char de foin qu'il ramenait de Pervenchères (Orne), expira. (Dép. part.)

— Phtisique, Charles Delièvre, faïencier à Choisy-le-Roi, alluma deux réchauds et mourut parmi les fleurs dont il avait jonché son lit.

— Aux environs de Noisy-sous-École, monsieur Louis Delillieau, 70 ans, tomba mort : une insolation.

Vite son chien Fidèle lui mangea la tête.

— Après escalade du grenier, perforation du plafond et effraction, des voleurs ont pris 800 francs à monsieur Gourde, de Montainville.

— 500 havanes et 250 fioles de vin : butin des cambrioleurs qui visitèrent, au Vésinet, la villa de la cantatrice Catherine Flachat.

Albert Marquet (1875-1947), *La Plage de Fécamp* (1906), collection du Centre Pompidou, Paris, France.

— Radieux : « J'aurais pu avoir plus ! » s'est écrié l'assassin Lebret, condamné, à Rouen, aux travaux forcés à perpétuité. (Dép. part.)

— Des écoliers de Vibraye (Sarthe) tentaient de circoncire un enfant. On le délivra, mais déjà il était dangereusement incisé. (Dép. part.)

— Il y avait 12 000 francs dans le coffre-fort du presbytère de Montmort (Marne). Des cambrioleurs les ont pris. (Havas.)

— À peine mariés, les Boulch, de Lambézellec (Finistère), étaient déjà tellement ivres qu'il fallut les coffrer sur l'heure. (Dép. part.)

— *Le Grondin* qui, avec cinq autres sous-marins, persécutait des cuirassés au large de Toulon, a subi une avarie légère. (Dép. part.)

— Pour faire pièce au parquet stéphanois, Crozet, dit Aramis, auteur présumé de force vols, oppose aux questions le mutisme. (Dép. part.)

— Une histoire de réverbères, mal prise par le tribunal de Nancy, vaut le mois de prison à l'agitateur Diller. (Dép. part.)

— La doreuse Marie Boulanger est à Cochin, blessée d'un coup de couteau par Juliette Duvaux. Ces jeunes femmes étaient jalouses.

— Un cadavre descendait au fil de l'eau. Un marinier le repêcha à Boulogne. Nuls papiers ; costume gris perle ; quelque 65 ans.

— Grâce au général baron Delétang qui, en 1866, s'intéressait à la vertu, Hélène Dutertre, rosière à Meulan, a reçu vingt-cinq louis.

— La translation, organisée par le Souvenir Français, de dix cercueils de hussards, a motivé, au cimetière de Niort, des discours. (Havas.)

— Depuis son enfance, mademoiselle Mélinette, 16 ans, moissonnait sur les tombes de Saint-Denis les fleurs artificielles. Fini : elle est au Dépôt.

— Six taureaux ont été estoqués, à Nîmes, par les matadors madrilènes Machaquito et Regasterin, au profit de la presse locale. (Dép. part.)

— Les groupes socialistes stéphanois se prononcent contre le cumul. C'est dire à monsieur Ledin, député, de ne pas rester maire. (Havas.)

— Monsieur Litalien, l'adjoint brestois, eût bien fêté monsieur Coude ; mais il s'agissait d'un « *punch* ». Anti-alcooliste, il s'excusa. (Dép. part.)

— Au bal de Saint-Symphorien (Isère), madame Chausson, son amant, ses parents et ses amis ont tué à coups de couteau monsieur Chausson. (Havas.)

— Louis Férouelle, de Louzes (Sarthe), après avoir attaqué à main armée deux passants, a violé le domicile de deux femmes. (Dép. part.)

— Une folle de Puéchabon (Hérault), madame Bautiol, née Hérail, a réveillé ses beau-parents à coups de massue. (Par tél.)

— Dans les w.-c. d'un café de Puteaux, un inconnu a laissé une boîte à deux mèches emplis d'une poudre blanche.

— Monsieur et mademoiselle Mamette canotaient en Marne. Aux Bibelots-du-Diable, ils chavirèrent. Aidé de monsieur Pauliton, le frère sauva la sœur.

— Le notaire Limard s'est tué sur un ponton, à Lagny. Pour, en cas de chute à l'eau, rester là, il s'était amarré avec une ficelle.

— Suicide, accident ou crime, le menuisier Dalmasso, de Nice, s'est fracturé le crâne en tombant d'un troisième étage. (Dép. part.)

— Après exhumation de sa femme, qu'il aurait empoisonnée, on a écroué monsieur Pinguet, de Chemault (Loiret). (Dép. part.)

— Une cérémonie religieuse et un banquet à discours ont célébré, à Honfleur, le centenaire de madame Rouyère. (Havas.)

— Au son du biniou, les grévistes d'Hennebont ont terminé par des danses leur réunion au « champ syndical ». (Havas.)

— Un cultivateur des environs de Meaux, Hipp. Deshayes, marié, père de quatre enfants, s'est pendu, on ne sait pourquoi.

— Une trentaine d'énergumènes tapageaient dans Bondy et Pantin. Dix-huit furent arrêtés ; l'un venait de poignarder un passant.

— Séquestrées, martyrisées, affamées par leur marâtre, les fillettes du Brestois Joseph Ilou, enfin délivrées, sont squelettiques. (Dép. part.)

— Le bourreau est arrivé hier soir à Bougie pour y tuer ce matin le Kabyle Igoucinem Mohammed. (Havas.)

— Un fou du village arabe des Beni-Ramasses a fui sa famille ; mais bien tard, car il la martyrisait. On le recherche. (Dép. part.)

— Le pauvre Urien était seul chez le riche Jacq, à Saint-Pol-de-Léon. Des cambrioleurs vinrent, qui l'assommèrent. (Dép. part.)

— Des gens étaient en train de voler les bœufs d'un indigène de Khroub (Constantine). Il intervint et reçut une balle. Mort. (Dép. part.)

— Au Havre, le marin Scouarnec s'est jeté sous une locomotive. On a ramassé dans une toile ses intestins. (Dép. part.)

— Quelque argent et le titre de rosière ont consacré la vertu de mesdemoiselles Cours, Bernier, Alaine (Les Lilas, Saint-Cloud, Maisons-Laffitte.)

— Madame Sucy, de Saint-Ouen, a foncé, ciseaux en mains, sur Ratier, qui se colletait avec son mari. Elle l'a très grièvement blessé.

— Au heurt d'un char de la cavalcade de l'industrie, à Saint-Denis, une charpente ornementale a chu sur le policier Duponnois.

— La fourche en l'air, les Masson rentraient à Marainviller (Meurthe-et-Moselle). Le tonnerre tua l'homme et presque la femme. (Dép. part.)

— Pour leur dramatique évasion de la prison de Roanne, Choullet et Chanay feront huit ans de travaux forcés. Mettray, cinq ans de réclusion. (Dép. part.)

— Paniosier a été mordu ; Qinet, de la police aussi, a reçu un coup de tête dans le ventre ; ils calmaient une rixe, à Aubervilliers.

— Un négociant de Courbevoie, monsieur Alexis Jamin, qui en avait assez de sa maladie d'estomac, s'est fait sauter la cervelle.

— Une Européenne de Tunisie a été enlevée, à Medjez, par deux Arabes paillards. Elle put fuir, encore intacte, mais déjà demi-nue. (Dép. part.)

— Un écart de leur cheval, qu'effraya une auto, jeta hors voiture monsieur Pioger, de Louplande (Sarthe), et sa bonne. Tué. Blessée. (Dép. part.)

— Ribas marchait à reculons devant le rouleau qui cylindrait une route du Gard. Le rouleau pressa le pied et écrasa l'homme. (Havas.)

— À Caen, sur le cours qui longe l'Orne, la kermesse des étudiants (bals, luttes, etc.) fut fort gaie malgré un temps revêche. (Dép. part.)

— Battant le champion français, qui ne put danser que quatorze heures, monsieur Guattero était, à minuit 27, vainqueur du concours de valse.

2 000 républicains banquetèrent à Orléans avec messieurs Rabier et Vigier. À Bordeaux, monsieur Biétry parla des jaunes. (Dép. part. et Havas.)

— Un malade, Jacquot, gérant d'une épicerie des Maillys (Côte-d'Or), a tué et sa femme et lui-même. (Dép. part.)

— Avec le spéléologue Martel, des conseillers généraux de Provence ont exploré, dans le Var, un abîme, dont utiliser les eaux. (Dép. part.)

— Le bateau de plaisance du Brestois Grall a chaviré.

Cramponnés à la quille, les hommes ont été recueillis par un bateau-pilote. (Dép. part.)

— Monsieur Mascuraud a inauguré, à Toulon, le comité du commerce, et monsieur Petit a clos, à Amiens, le congrès des délégués cantonaux. (Dép. part.)

— Devant 15 000 Nîmois, six taureaux étripèrent sept modestes cavales et furent estoqués par les matadors Conejito et Bombita Chico. (Dép. part.)

— Des actes ! Le Lillois Craissac a mangé sa tartine de zinc. Ses contradicteurs ont refusé de manger leur céruse. (Dép. part.)

— Gare de Maçon, Mouroux eut les jambes coupées par une machine. « Voyez donc mes pieds sur la voie ! » dit-il, et il s'évanouit. (Dép. part.)

— Avec une fourche à quatre dents, le laboureur David, de Courtemaux (Loiret), a tué sa femme qu'il croyait, bien à tort, infidèle. (Dép. part.)

— Sa piété s'étant montrée trop fougueuse, le maire de Saint-Gervais (Gironde), avait été condamné. On le suspend de ses fonctions. (Dép. part.)

— Une Toulonnaise de 16 ans contait au commissaire central qu'elle a tué son nouveau-né. Il la mit en prison aussitôt. (Dép. part.)

— Cambrée sur la barre de la fenêtre, G. Laniel, de Meaux, 9 ans, enfilait ses bottines. Elle bascula et tomba dans la rue. (Dép. part.)

— Trouvant qu'on le laissait trop longtemps au violon de Plouescat, l'ivrogne Abgrall, de Guimilliau (Finistère), y a mis le feu. (Dép. part.)

— Inculpée d'avoir laissé mourir d'inanition sa jeune bâtarde, madame Inizan, vachère à Guiclan (Finistère), a été arrêtée. (Dép. part.)

— Dans une rixe entre enfants, à Gueugnon (Saône-et-Loire), Pissis a presque tué à coups de couteau Fournier. (Dép. part.)

— À cause des privautés qu'il avait prises avec son apprentie, 13 ans, un tailleur de Toulon a été arrêté hier. (Havas.)

— Chez un tourneur de Bordeaux, une meule électrique a éclaté, fracassant d'un de ses fragments la tête du jeune Léchelle. (Dép. part.)

— Sisowath a eu des acrobates de café-concert en séance privée. Il a remis à monsieur Chanot 1200 francs pour les pauvres et la police. (Dép. part.)

— Les ouvriers des autres porcelaineries de Limoges ont refusé d'aller remplacer, chez monsieur Haviland, leurs camarades en grève. (Dép. part.)

— Catherine Rosello, de Toulon, mère de quatre enfants, voulut éviter un train de marchandises. Un train de voyageurs l'écrasa. (Dép. part.)

— Cependant que le Hoche manœuvrait au large de Toulon, le matelot Clovis Guerry s'est pendu à bord. (Dép. part.)

— Comme elle sortait d'un hôtel de Bordeaux avec monsieur Anizan, Léontine Cagnat reçut de la femme de cet ingénieur une balle. (Dép. part.)

— Une bombe (poudre et douze balles Lebel) qui n'éclata pas a été mise au seuil d'un rentier de Solesmes (Nord), monsieur Dubuisson. (Dép. part.)

— Son cancer était intolérable. Monsieur Henrion, de Châtillon-Laborde (Seine-et-Marne), s'est coupé la gorge avec un couteau et un rasoir. (Dép. part.)

— À la faveur de l'entaille du métro, deux pans des remparts de Lutèce ont été mis au jour, à quelque cinquante mètres de la Seine.

— Dans un hôtel de Lille, monsieur H. Hallynch, d'Ypres, s'est pendu pour des motifs qui, dit une lettre de lui, seront bientôt connus. (Havas.)

— La grève des maçons d'Oyonnax cesse (ils ont eu satisfaction sur trois points). Celle des maçons d'Agen et de Grenoble commence. (Havas.)

— Un sexagénaire, monsieur Bone, d'Andigné (Sarthe), avait, ivre, si fort battu sa bonne qu'on allait le poursuivre. Ennuyé, il se pendit. (Dép. part.)

— Sur la route de Soissons à Melun, à Quincy-Séguy (Seine-et-Marne), les fils téléphoniques ont été emportés par des voleurs de cuivre. (Dép. part.)

— En vain parla-t-il d'un satyre ; on fit avouer à Porcher, de La Grange, près Cholet, que le meurtrier de sa femme c'est lui. (Havas.)

— Le règlement du maire d'Angers sur les processions interdit la rue aux bannières syndicales, chants non liturgiques et cannes. (Havas.)

— Laville, de Fournier (Ardèche), se coucha, mit sous son menton la bouche du fusil, déclencha le coup avec une ficelle. Mort. (Havas.)

— Un homme d'une trentaine d'années s'est suicidé dans un hôtel de Maçon. « Ne cherchez pas mon nom », a-t-il écrit. (Dép. part.)

— Le typhus sévit à Sidi-bel-Abbès, particulièrement sur les moissonneurs marocains, harassés par leurs travaux. (Dép. part.)

— À peine hors de la prison de Nîmes, Féline a poignardé Julie Chalvidan qui lui résistait, et Paul Redoutet. (Dép. part.)

— Sauvage, du 2e colonial, sera conduit aujourd'hui de Brest à Nantes ; il est inculpé d'antimilitarisme. (Dép. part.)

— Thomas a arrêté les chevaux emballés de la comtesse Pereire ; mais déjà Martel, cocher d'un fiacre accroché, avait été jeté bas.

— Monsieur O. Calestroupat fit, à la Chambre, la connaissance d'une dame sans morgue. Soirée galante ; morne réveil : entôlé de 11 250 francs.

— En costume de capitaine colonial, le vicomte de Perruchon, en six mois, capta 100 000 francs. Le Dépôt, et ni vicomte ni uniforme.

— Un romanichel a tué sa femme (elle était volage) près de Maisons-Laffitte. La tribu décampa avant l'arrivée des gendarmes.

— Sous les yeux du juge Leydet, le crime de Créteil a été reconstitué par Georges et Joseph Raoul et mademoiselle Grosec.

— Raoul Blanchard, du 123e d'infanterie, qui cyclait à Tonnay-Charente, s'est tué contre un mur. (Dép. part.)

— Près de Saint-Chamond, un fabricant d'automobiles de Lyon-Montplaisir a écrasé sous ses roues la petite Faure. (Havas.)

— Les fêtes mutualistes de Marseille sont renvoyées du 30 juin à une date indéterminée : on y voudrait monsieur Pallières. (Dép. part.)

— À Bordeaux, Anna Sicard, 27 ans, a blessé (tempe et bras droits) à coups de revolver son amant Teychêne. (Dép. part.)

— Ayant pris à un officier d'Epernay 5 000 francs, le soldat Guillaume a imaginé une histoire de cambriolage, mais en vain. (Havas.)

— V. Petit, de Marizy-Sainte-Geneviève (Aisne), voulait mourir, mais en joie ; il but deux litres de vin, un litre d'eau-de-vie, et mourut en effet. (Dép. part.)

— Il paiera 16 francs, monsieur Godin, pour avoir, curé de Merfy (Marne), marié mademoiselle Lemaire avant qu'opérât le maire, père de l'épousée. (Havas.)

— Trop jeunes et déjà mères, mesdemoiselles Meuzeret, de Saint-Barthélémy (Seine-et-Marne), et Garnier, de Chassagne (S.-et-L.), ont tué leurs fils. (Dép. part.)

— Un rapide a passé sur deux coussinets de 12 kilos posés à La Taye (Eure-et-Loir) par des inconnus. Petite secousse pour les gens. (Dép. part.)

— Quelqu'un fit boire un narcotique à Charles Boulard, prit la sacoche de ce garçon de recette endormi et toucha les traites.

— Sur pétition de 5 500 personnes, la Société de tempérance de Reims souhaite que les apéritifs soient plus lourdement imposés. (Dép. part.)

— Monsieur Alain Stéphan, de Guiclan (Finistère), qu'accuse son beau-père Goarnison, nie avoir mis le feu chez celui-ci. (Dép. part.)

— Grosse avarie, le cuirassé *Carnot,* renonçant à atteindre Cherbourg, est rentré à Brest hier matin.

(Dép. part.)

— Un placard par lequel les femmes des prisonniers politiques protestent contre le régime du Bouguen est affiché à Brest. (Dép. part.)

— Peu avant de mourir, madame Ren, de Lyon, fit arrêter madame Lefays. Elle imputait son mal aux manœuvres de cette sage-femme. (Dép. part.)

— À Menzeldjémil (Tunisie), madame Chassoux, femme d'un commandant, eût été assassinée, mais son corset arrêta la lame. (Dép. part.)

— Hardis garçons de 13 et 11 ans, Deligne et Julien partaient pour la « chasse au désert ». On les rapatrie du Havre à Paris. (Dép. part.)

— Une vierge de Djiajelli, 13 ans, qu'un impudique drille de 10 ans sollicitait, l'a tué en trois coups de couteau. (Dép. part.)

— Dans le feu d'une discussion, l'Italien Palambo, du Bausset (Var), a été blessé mortellement par son camarade Genvolino. (Dép. part.)

— Des gens (ceux, croit-on, qui tentaient mardi un déraillement) ont essayé d'incendier, à Saint-Mars (Finistère), la maison Labat. (Dép. part.)

— Eugène Périchot, de Pailles, près Saint-Maixent, avait chez lui madame Lemartrier. Eugène Dupuis vint l'y chercher. Eux le tuèrent. L'amour. (Havas.)

— L'Escargot, la Violette et Picasse ont été arrêtés à la gare de Saint-Jean (Bordeaux). Des écumeurs de trains, paraît-il. (Dép. part.)

— Sous des prétextes (son honneur), le colon Remania, de Guelma, a tué de cinq coups de couteau sa femme. (Dép. part.)

— Des discours et la danse et les chants de cinquante adolescentes ont inauguré, à Neuilly, une statue d'Alfred de Musset.

— Madame Potereau, de Clichy, qui était neurasthénique, s'est tuée en se jetant par la fenêtre. Elle avait 30 ans.

— Son képi de forestier s'étant envolé, Christian, qui dévalait en char la pente de Vologne (Vosges), sauta et, tombant, se tua. (Dép. part.)

— La foudre a frappé, à Dunkerque, des poseurs de paratonnerres. L'un d'eux tomba de 45 mètres dans la suie sans se tuer. (Havas.)

— Rue Championnet, Hutter, qui échangeait des balles avec Poittevin, de la police, atteignit un curieux, le petit Guinoseau.

— Maurice Barrès, qui y présidait « les prix », a tendrement harangué les fillettes de l'orphelinat alsacien du Vésinet.

— L'Association des Lyonnais offrait hier un banquet à quelques peintres des Salons et au préfet de police.

— Fou d'alcool, Ballencker, de Levallois, père de sept enfants, a blessé sa femme d'une balle et s'est fracassé le crâne.

— D'une balle de chassepot, P. Hautefeuille, 19 ans, a tué son père, à Fresnes-les-Rungis, et s'est tué d'une balle de revolver.

— Messieurs Deshumeurs, de La Ferté-sous-Jouarre, et Fontaine, de Nancy, se sont tués en tombant l'un d'un camion, l'autre d'une fenêtre. (Dép. part.)

— Déjà huit suicides à Montpont-en-Bresse en quelques mois. Cette fois, c'est le septuagénaire Lacroix qui s'est pendu. (Dép. part.)

— L'automobile de monsieur Olier-Larouse a tué le vieux monsieur Montgillard, qui se promenait dans Charolles. (Dép. part.)

— À Montceau-les-Mines, mademoiselle Theureau, 5 ans, et près de Chagny, monsieur Pierrot, 65 ans, ont été écrasés par des trains. (Dép. part.)

— Parce qu'il était trop pauvre (une femme, trois enfants), le cantonnier Pellevoisin, de Melle, s'est pendu. (Dép. part.)

— La jalousie brutale d'H. Sainremy, de Bordeaux, lui a valu de sa femme cinq coups de revolver. Mort. (Dép. part.)

— En huit jours, second cas de bigamie constaté à Toulon : il s'agit de la femme d'un ouvrier devenue celle d'un premier-maître. (Dép. part.)

— Hier soir, rue Saint-Bon, V. Choine, 15 ans, a reçu dans la cuisse une balle qui a dû être tirée – pourquoi ? – d'une maison voisine.

— À 20 ans, monsieur Julien s'est brûlé la cervelle dans les w.-c. d'un hôtel de Fontainebleau. Chagrins sentimentaux. (Dép. part.)

— À 5 heures du matin, monsieur P. Bouget fut abordé par deux hommes, rue Fondary. L'un lui creva l'œil droit, l'autre l'œil gauche. À Necker.

— Rattrapé par un tramway qui venait de le lancer à dix mètres, l'herboriste Jean Désille, de Vanves, a été coupé en deux.

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CHAQUE JOUR — 6 PAGES — 5 CENTIMES
Administration : 61, rue Lafayette

Le Supplément illustré
CHAQUE SEMAINE 5 CENTIMES

5 Centimes SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 Centimes

Le Petit Journal Militaire, Maritime, Colonial..... 10 cent.
Le Petit Journal agricole, 5 cent. ✝ La Mode du Petit Journal, 10 cent.
Le Petit Journal illustré de La Jeunesse..... 10 cent.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
SEINE ET SEINE-ET-OISE	2 fr.	3 fr. 50
DÉPARTEMENTS.....	2 fr.	4 fr. »
ÉTRANGER.....	2 50	5 fr. »

Les manuscrits ne sont pas rendus

Dix-septième année — DIMANCHE 25 NOVEMBRE 1906 — Numéro 836

UNE SENSATIONNELLE EXPÉRIENCE D'AVIATION AU BOIS DE BOULOGNE
M. Santos-Dumont à bord de son aéroplane

Couverture du Supplément illustré du *Petit Journal* –
Vol certifié de Santos Dumont, le 25 novembre 1906.

Source : Gallica.

— Parce qu'il préfère le drapeau blanc, monsieur Loas, maire de Plouézec, en avait lacéré un tricolore, et on l'a révoqué. (Havas.)

— À deux pas du concours hippique, à Toulouse, un ex-sous-officier, G. Durbach, qui, à 31 ans, était sans place, s'est tué. (Dép. part.)

— Une balle de la sentinelle a tué le détenu Chartrain, qui fuyait le pénitencier tunisien du camp de BordJ-Choubban. (Dép. part.)

— Pour le transport du charbon des navires (Toulon), nul des vingt-quatre soumissionnaires agréés ne fit d'offre ; les clauses les effraient. (Dép. part.)

— Cassant la vitre du wagon, une pierre a crevé l'œil à un voyageur, train Bayonne-Toulouse. On stoppa. Plus personne. (Dép. part.).

— Du sel à la mer. *Le Collburnary,* dont c'était la cargaison, a coulé près de Camaret (Finistère). On put sauver l'équipage. (Dép. part.)

— Par un jeu savant de démissions, le maire et les conseillers municipaux de Brive retardent la construction des écoles. (Dép. part.)

— Onofrias Scarcello tua-t-il quelqu'un à Charmes (Haute-Marne) le 5 juin ? Quoi qu'il en soit, on l'a arrêté en gare de Dijon. (Dép. part.)

— Le curé de Monceau (Côte-d'Or) est fort empêché pour dire la messe. Des cambrioleurs l'ont privé de ses vases cultuels. (Dép. part.)

— Parce que sa femme en avait assez de lui, le tailleur d'habits Noblet, de Beaulon (Ille-et-Vilaine), l'a blessée grièvement de deux balles. (Dép. part.)

— On inquiétait le sexagénaire Roy, d'Échillais (Charente-Inférieure), pour ses façons envers sa servante, 11 ans. Il s'est donc pendu. (Dép. part.)

— Monsieur D... commis greffier près le tribunal civil de Tours, a été arrêté. On veut qu'il ait lésé l'Enregistrement. (Havas.)

— Ayant, par six fois, planté son couteau dans le cou, la tête et le bras droit d'Apolline Baron, Charles Sellas, son ex-amant, a fui.

— Les trois Esprit, de Saulzet-le-Froid (Pas-de-Calais), sautèrent de leur voiture dont le cheval s'emballait. L'un se tua, deux se blessèrent. (Havas.)

— La terrible mégère brestoise Ilou déclare au juge : « La justice divine est pour moi ; j'irai au ciel. » (Dép. part.)

— Le conseil municipal de Brest a émis le vœu que soit supprimée la revue du 14 juillet : elle harasse les soldats. (Dép. part.)

— « Que la volonté d'Allah s'accomplisse ! » a dit le Kabyle Igoucinem, hier, à Bougie, devant la guillotine. (Havas.)

— On vole des enfants à Rouen ! Tandis que quelqu'un maintenait madame Thomas, sa mère et sa sœur lui enlevaient sa fille. (Dép. part.)

— On a encore célébré à Carhaix la mort du héros. Le rite ne varie pas : « La Tour d'Auvergne ! Mort au champ d'honneur ! » (Havas.)

— S'armant d'une baïonnette, madame Boulanger, condamnée à de la prison, s'est ruée sur le public de l'audience, à Chambéry. (Havas.)

— Une jeune fille a vitriolé son amant, un Toulonnais haut placé, qui s'évadait, l'ayant rendue mère. (Dép. part.)

— À huis clos, le tribunal de Toulon jugea, le 6 juillet, la galante Jeanne Renée qui, paraît-il, espionnait les côtes. (Dép. part.)

— D'abord, on étrangla madame Barbero, de Saint-André-Pradel, près Marseille, puis on mit le feu à ses habits pour donner le change. (Dép. part.)

— Comme son train stoppait, madame Parlucy, de Nanterre, ouvrit, se pencha. Passa un express qui brisa la tête et la portière.

— Dès que sa maîtresse, lasse de ses criailleries, fut sortie, H. Lheureux (126, rue Saint-Martin) imbiba tout de pétrole et alluma.

— Deux soldats, à Nancy, se gourmaient. L'intervention de monsieur François Wesgerbin lui valut trois coups de couteau ; il a le poumon crevé. (Dép. part.)

— Des matelots algériens du *Cyclope* ont traité très cruellement, à Rochefort, A. Bonnat, et poignardé son amant, Royer. (Dép. part.)

— Yeux bandés, trois Faron, 2, 4 et 6 ans, ont été, à Monthureux, jetés en Saône par leur mère, une folle, qui les y a rejoints. (Havas.)

— Anna Méret, de Brest, voulut sauver sa fille, 5 ans, sur qui arrivait un train. Tamponnées, la mère est morte, l'enfant meurt. (Dép. part.)

— Par haine d'amour, Alice Gallois, de Vaujours, a vitriolé son beau-frère et, par maladresse, un promeneur. Elle a déjà 14 ans.

— Du publiciste Marodon, monsieur Billion du Plan, autre Bônois, a reçu au flanc droit trois centimètres de fer, en séton. (Dép. part.)

— Deux noyés trouvés à Suresnes et au Mesnil-le-Roi. Sur l'un, papiers au nom de J. Villaume ; sur l'autre, deux mouchoirs marqués L.

— Un quinquagénaire inconnu, énorme et gonflé encore par un mois dans l'eau, a été repêché à La Frette par monsieur Duquesne.

— Le sergent Pouget tirait à la cible, camp de Souges (Gironde). Son fusil éclata, le blessant. Motif : de la terre dans le canon. (Dép. part.)

— Ivre, P. Mérinier, de Vigneux, frappa d'un échalas Cocot, qui l'emmenait du cabaret. Cocot l'assomma d'un coup de binette.

— À l'église des Chavannes (Savoie), la foudre a fondu les cloches et paralysé une dévote. Une trombe a dévasté la commune. (Havas.)

— Les mitrons Depalle, de Belmont, et Laville, de Roanne, se sont noyés en Loire : perdu pied dans un trou. (Havas.)

— Joseph Vergers, de Belping (Pyrénées-Orientales), et Alphonse Jérôme, de Pouxeux (Vosges), se sont noyés sans le faire exprès. (Dép. part.)

— 200 résiniers de Mimizan (Landes) sont en grève. Trois brigades de gendarmes et 100 fantassins du 34e les observent. (Havas.)

— Courbée pour sulfater sa vigne, une Beaumoise a reçu dans les reins une balle de son beau-frère Gauthey, 60 ans pourtant. (Havas.)

— Le chauffeur Calixte, qui s'enfuit à la nage, a jeté à la mer, à Marseille, l'officier mécanicien Bérenguier, que l'on repêcha. (Dép. part.)

— De la grande rosace du portail de la cathédrale d'Amiens, chère à Ruskin, une pierre est tombée sur le perron. (Dép. part.)

— Le marin Le Douz a tenté d'étrangler madame Favennec, de Brest, 70 ans. Arrêté, il déclare ne se rappeler rien. (Dép. part.)

— Plage Sainte-Anne (Finistère), deux baigneurs se noyaient. Un baigneur s'élança. De sorte que monsieur Étienne dut sauver trois personnes. (Dép. part.)

— Malade et sans espoir de guérir, monsieur Charles Bulteaux s'est ouvert les veines des poignets, bois de Clamart, et s'est pendu à une yeuse.

— De la digitaline tua la rentière Couchy, de Saint-Germain, qui d'abord, avait libellé lettre de faire-part et instructions pour obsèques.

— Un bijoutier en faux du 3e arrondissement (nom inconnu) et sa femme péchaient en bateau, à Mézy. Elle tomba. Il plongea. Disparus.

— Comme il relevait une ligne de fond à Champigny, monsieur Journet (rue Saint-Sabin, Paris) tomba dans la Marne. On ne le revit plus.

— Les frères Crème, de Pantin, ont été l'un tué, l'autre blessé, en intervenant, pour leur père, dans une bagarre.

— Monsieur Sisowath, à Marseille, a partagé son temps entre ses danseuses, un pédicure et l'exposition coloniale. (Dép. part.)

— Gégot a poignardé Quérénec. Ces deux marins du torpilleur « 250 » aimaient la même Brestoise.

(Dép. part.)

— Au Mans, le soldat Hervé Aurèle, du 117e, a frénétiquement rossé passants et agents. On l'a capturé à grand'peine. (Dép. part.)

— Cinq inconnus ont roué de coups de bâton quatre Manceaux en train de pêcher. L'un de ceux-ci, monsieur A. Poiron, est gravement blessé. (Dép. part.)

— Monsieur Guigne, de Chalon, en voulant sauver des enfants, que l'on sauva d'autre part, s'est noyé en Saône. (Dép. part.)

— Épileptique, une fermière de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux (Seine-et-Marne), madame Robeis, tomba la tête dans une jarre de lait. Asphyxiée. (Dép. part.)

— Près de Brioude, un ours étouffait un enfant. Des paysans fusillèrent la bête et faillirent lyncher son montreur. (Havas.)

— Amant délaissé, Claude Cousin a grièvement blessé, à Créteil, Louise Bisset et monsieur Richereau qui intervenait.

— Madame Eugène Manuel refusait de payer une seconde fois le monument funèbre de son mari. Le tribunal lui donne gain de cause.

— À M'sila (Constantine), Amari a tué sa sœur, chez qui sa femme, qu'il brutalisait, avait trouvé refuge. (Dép. part.)

— Aux Jobards (Loiret), monsieur David, furieux que sa femme n'aimât pas que lui, l'a tuée à coups de fourche et de fusil. (Dép. part.)

— Le Lyonnais Frachet, mordu par un carlin et cru guéri (Institut Pasteur), a voulu mordre sa femme et est mort enragé. (Dép. part.)

— Sueurs, prostration, éruption papulo-vésiculeuse : suette picarde. À Rouillac (Charente), sur 500 habitants, 150 l'ont. (Dép. part.)

— Du plomb n° 1, de la poudre et des clous dans un seau à mèche : engin trouvé près du logis de monsieur Martin, magistrat rémois. (Havas.)

— Le préfet maritime de Brest a puni de vingt-neuf à soixante jours de prison l'indiscipline de quelques marins de l'*Amiral-Aube*. (Dép. part.)

— À Toulon, une jalouse, la chanteuse Rosine Ferrébeuf, a blessé d'une balle à la nuque son amant, le chef d'orchestre Cunq. (Dép. part.)

— La cour de Nancy a condamné à quinze jours de prison et 200 francs, monsieur Gosse, curé de Bennay, qui outragea le percepteur, à l'inventaire. (Dép. part.)

— Le conseil de guerre de Lorient a acquitté le capitaine de frégate de l'Espinay, qui malmena son propriétaire, un juge de paix. (Havas.)

— Une fillette, qui avait subi bien des outrages, a été trouvée morte à Sallaoun (Constantine). Manquaient un bras, une jambe. (Dép. part.)

— Monsieur Ozanne, ex-maire, a reçu à coups de fusil, dont l'un porta, l'huissier Vieillot, de Falaise, et s'est suicidé. (Dép. part.)

— Pour la gruger, le Marseillais Philippe se fit prendre avec sa maîtresse en galant délit par un faux garde champêtre. Arrêté. (Dép. part.)

— Monsieur Chevreuil, de Cabourg, sauta d'un tramway en marche, se cogna contre un arbre, roula sous son tram et mourut là. (Dép. part.)

— Entre Arabes de Douaouda : un couple a capturé un galant trop hardi et l'a mutilé, annulant à jamais sa concupiscence. (Dép. part.)

— Sans qu'on tente de la mater, la meurtrière épidémie de suette picarde sévit aussi à Gourville et Saint-Cybardeaux (Charente). (Dép. part.)

— Deux mois de prison infligés à Blanchard, de Villerupt, ont été doublés par la cour de Nancy, volontiers dure aux grévistes. (Dép. part.)

— Signes distinctifs d'un inconnu repêché au barrage de Bezons : la jambe gauche ankylosée, un fantassin tatoué sur le bras droit.

— À vertu égale, différent salaire : la rosière des Granges-le-Roi, 250 francs ; celle de Magny-en-Vexin, 300 ; 500, celle d'Argenteuil.

— Île de la Grande-Jatte, une discussion des ouvriers Werck et Pigot a fini par trois balles que tira celui-ci et que reçut celui-là.

— Tombée d'un train lancé à toute vitesse, Marie Steckel, de Saint-Germain, 3 ans, a été ramassée jouant sur les cailloux du ballast.

— Jugeant sa fille (19 ans) trop peu austère, l'horloger stéphanois Jallat l'a tuée. Il est vrai qu'il lui reste onze autres enfants. (Havas.)

— Une jeune femme nocturne a asséné un coup de hache à A. Renaudy, dans un cabaret du boulevard Rochechouart, puis est partie.

— La vertu à Neuilly : mesdemoiselles Fétu et Murât ont été couronnées rosières. Le lieutenant B. de Treil a rapporté au commissariat un réticule.

— Le monument Daubigny, dû à l'initiative d'Édouard Philippe et au ciseau de monsieur Fagel, a été inauguré à Anvers-sur-Oise.

— Il est exact que le maire de Saint-Gervais (Gironde) a été suspendu, mais non pas qu'il ait eu de condamnation. (Havas.)

— Les membres et la tête de monsieur Louis Lévêque, d'Aubenas, ont été mis en cendres par un incendie. On n'a retrouvé que le tronc. (Havas.)

— Ciseaux à la main, Marie Le Goeffic se balançait sur une escarpolette. Aussi, tombant, se creva-t-elle le ventre. À Bretonneau.

— Sur la berge, à Saint-Cloud, on a trouvé le sabre et l'uniforme du soldat Baudet, disparu le 11. Meurtre, suicide ou mise en scène ?

— Avec du cyanure de potassium, l'ingénieur chimiste Bel, qui avait des ennuis de famille, s'est empoisonné, 13, rue de Londres.

— Pour motif inconnu, le fils d'un député hongrois, monsieur Warmann, s'est asphyxié dans un *family-house* de la rue Saint-Guillaume.

— Par artifices chimiques, des filous rendent lie-de-vin des timbres nouveaux de 10 centimes et les vendent comme rarissimes aux naïfs.

— Au faîte de la gare d'Enghien, un peintre a été électrocuté. On entendit claquer ses mâchoires, et il s'abattit sur la marquise.

— Un lasso à la main et ululant, Kieffer, de Montreuil, en deux ans interné trois fois, galopait. On perdit sa trace. Il se sera pendu.

— Toutes les amazones en panique. Le manège de cochons Legrand, place des Fêtes, Clichy, a flambé à 6 heures du soir. Dégâts : 18 000 francs.

— Croyant reconnaître, hier, ses agresseurs de lundi, monsieur Liester, de Clichy, tira. Naturellement, un passant (monsieur Bardet) reçut la balle.

— Les puces de son voisin Giocolino, qui en est dompteur, harcelaient monsieur Sauvin. Il voulut s'emparer de leur boîte et reçut deux balles.

— Attaqué chez lui, rue de Meaux, par les frères Prunier, Terier riposta. Lui et l'un d'eux sont maintenant à l'hôpital ; l'autre au Dépôt.

— Monsieur Linz-Veren s'est fracturé le crâne, sa motocyclette ayant abordé, avenue Philippe-Auguste, l'automobile de monsieur Lardy.

— Une auto, qui vite décampa, a renversé une voiture, à Neuilly. Le cocher, Charles Jacques, crâne fracturé ; monsieur Dumot, jambes rompues.

— Sa femme l'avait quitté. Monsieur Bassot, de La Garenne-Colombes, tenta de s'asphyxier au charbon de bois. Il est mourant à Beaujon.

— Acide nitrique additionné de laudanum, breuvage qu'avala monsieur Paul Malauzet, de Montrouge, en apprenant que sa femme le trompait.

— Au jardin de son père, le fantassin colonial Alphan, en congé à Villejulf et que le rhum et la fièvre exaltaient, s'est pendu.

— Une Lorraine de 83 ans, madame Lautin, qui venait de s'installer à Noisy-le-Sec, chez sa fille, est perdue depuis samedi matin.

— F. Martineau est mourant à Laënnec : une auto, à Boulogne, lui passa dessus. À Saint-Maur, le cocher Qillot s'est fendu le crâne.

— Une fruitière d'Issy, Léontine Brachot, dont le puits est profond de 15 mètres, s'y est jetée. On l'a tirée de là, mourante.

— Un négociant de Saint-Gaudens surprit, à Boussens, sa femme enlacée à un barbier. Il tira. L'amant fut blessé ; l'amante s'enfuit. (Dép. part.)

— D'un coup de matraque, une Arabe de Tebour-souk (Tunisie) a tué son mari, homme soupçonneux et brutal.

— Les jeux de l'amour à Béziers : Corniod, qui avait vécu sept ans avec Rosalie Petit, l'a percée de deux balles et s'est poignardé. (Havas.)

— Monsieur Chanudet sera huit ans reclus (assises du Cher). Notaire aux Bourdelins, il s'était, des faux aidant, approprié 137 000 francs. (Dép. part.)

— Congédié par les Ponts et Chaussées, Pajas, vieux laveur de cale, a sauté en Garonne, à Bordeaux, un sac de pavés au cou. (Dép. part.)

— Le chanteur Luigi Ognibene a blessé de deux balles, à Caen, Madelon Deveaux, qui ne voulait pas laisser monopoliser sa beauté. (Dép. part.)

— Raoul G... d'Ivry, rentra à l'improviste, mari indélicat, et perça de son couteau sa femme, qui s'ébattait aux bras d'un ami.

— À la corrida de Béziers, un *picador* fut blessé, et un taureau, qui avait sauté la barrière, endommagea de sa corne un curieux. (Havas.)

— Après l'avoir tamponnée, monsieur H. B., négociant à Montmort, mit dans son auto madame B., et la déposa mourante à l'hôpital de Reims. (Havas.)

— Jules Rotti, un de nos plus jeunes cambrioleurs (il a 14 ans), a été arrêté à Boulogne : il y forçait un coffre-fort.

— Comme son camarade refusait de le tuer, un garçon de 19 ans, de Liffol (Haute-Marne), s'est fait décapiter par un train. (Dép. part.)

— Pour l'avoir interdite à un inspecteur du travail, le directeur de l'exposition de Marseille est condamné à 500 francs d'amende. (Dép. part.)

David Dellepiane (1866-1932),
Affiche de l'exposition coloniale de Marseille de 1906.

— Cru espion, un ex-employé des bureaux de l'artillerie a été arrêté à Blainville-sur-l'Eau et écroué à Épinal. (Dép. part.)

— Accident ou, c'est plus probable, suicide, madame Veit et sa fille Antoinette, 9 ans, se sont noyées dans le canal, à Nancy. (Dép. part.)

— Quoi ! ces enfants juchés sur son mur ! De huit coups de feu, monsieur Olive, propriétaire toulonnais, les en fit déguerpir tout en sang. (Dép. part.)

— Bien des Dunkerquois sont morts à la guerre. Leur monument s'inaugurait hier sous la présidence Guillain et Trystram. (Dép. part.)

— Nény, Pruvost père et fils et autres « rescapés » de Courrières sont partis pour Herne, remercier les sauveteurs westphaliens. (Dép. part.)

— À Verlinghem (Nord), madame Ridez, 30 ans, a été égorgée par un voleur, cependant que son mari était à la messe. (Hamas.)

— D'adjoint au maire de Saint-Étienne le socialiste Plantevin devient ce maire par 22 voix. Il remplace monsieur Ledin, élu député. (Dép. part.)

— Dans le lac d'Annecy, trois jeunes gens nageaient. L'un, Janinetti, disparut. Plongeons des autres. Ils le ramenèrent, mais mort. (Dép. part.)

— Le cuirassé d'escadre *République* a fait, à Brest, ses essais préliminaires, à la puissance de 10 000 chevaux. (Dép. part.)

— Madame Tripier a tiré deux fois (à blanc, dit-elle) sur son père, Marquet, de Montberthault (Côte-d'Or), qui lui disputait une barque. (Dép. part.)

— Congestionné par la chaleur, Hélectre, couvreur à Reims, qui travaillait à 20 mètres du sol, s'y est abîmé. (Havas.)

— Le nervi Bonnaud est condamné à mort. L'arrêt spécifie que la décollation se fera sur une place publique de Marseille. (Dép. part.)

— Les pipiers de Saint-Claude, 3 000 environ, se sont mis en grève hier matin, pour une question de salaire. (Havas.)

— Un jeune homme (agent de la Sûreté, à l'en croire) a étranglé et volé, à Granges (Vosges), mademoiselle Boulay, 85 ans, et a disparu. (Havas.)

— Nom de l'homme arrêté à Blainville comme espion : Tourdias. Son âge : 24 ans. Son métier : placier en bandages et drogues. (Dép. part.)

— Essayé à Cherbourg, le torpilleur « 352 » a donné une vitesse de 27 nœuds et demi ; la Commission ministérielle est contente. (Dép. part.)

— Au cours d'un match de revolver entre apaches, boulevard de Belleville, deux passants malchanceux, la nuit dernière, furent blessés.

— Vieux de soixante-dix-sept ans, *le Courrier des*

Ardennes, journal conservateur et catholique qui se publiait à Charleville, cesse de paraître. (Havas.)

— Le Conseil de guerre de Châlons a frappé Gérard de trois ans de prison pour faits connexes à sa désertion, elle amnistiée. (Lettre part.)

— En congé à Périgueux, l'employé colonial Pomarel, jaloux, blessa d'une balle madame Queyrot et d'une autre se tua. (Dép. part.)

— Aux usines de Fives-Lille, on reprendra, sans exception, les ouvriers (ils sont en grève) qui s'y présenteront jeudi. (Havas.)

— À bord de la Néra, à Marseille, un *boy* canaque, Vatnis, a éventré un autre *boy* canaque, André. (Dép. part.)

— Selon la mère du petit Moureau, de Maubeuge, une bonne de 16 ans, Marthe Delvaux, a tenté d'empoisonner cet enfant idiot. (Havas.)

— Vainement des torpilleurs ont-ils voulu forcer les passes de Lorient : des torpilles y dormaient, mais d'un sommeil léger. (Havas.)

— Malgré gendarmes, policiers et militaires, un incendie a fait pour 300 000 francs de dégâts dans un hôtel d'Elbeuf. (Dép. part.)

— Un magasin de foin, caserne du 7e hussards, à Niort, a brûlé. Sauf un, maintenant à l'hôpital, les troupiers ont fui à temps. (Dép. part.)

— Deux cambrioleurs fuyaient. Monsieur Génieux, qui voulut leur barrer la route, reçut une balle. Un seul fut capturé, blessé par un agent.

— Les gérants de six feuilles seront jugés le 21 pour insertion d'annonces galantes, et aussi (innovation)

les auteurs des annonces.

— Le Lapin de Montmartre (Lucien Undreiner) est arrêté. On le soupçonne d'un cambriolage (Asnières) et d'un meurtre (Courbevoie).

— La fillette du garde champêtre Wegmuller, de Lescherolles (Seine-et-Mame), cueillit des fleurs, les mâcha et mourut empoisonnée. (Dép. part.)

— De véhémentes affiches convoquent les Brestois à un *meeting* qui aura lieu samedi à la Bourse du travail. (Dép. part.)

— Le septuagénaire Louis Rouquette, de Salindres (Gard), jaloux, a tué sa femme de huit coups de couteau. (Dép. part.)

— Le général Bazaine-Hayter, entré solennellement hier à Clermont, a recommandé aux officiers la bienveillance. (Havas.)

— C'est fini de la suette picarde dans la Charente et la Charente-Inférieure. On rapporte les mesures de préservation. (Dép. part.)

— Le voiturier lyonnais Marius Paris s'est tué ; mais d'abord, mari vétilleux, il avait blessé de trois balles sa femme. (Dép. part.)

— Eugène Allery, ce cambrioleur aux entreprises si longtemps heureuses, a été condamné, à Versailles, à douze ans de travaux forcés.

— Madame Henriette Barety, qui, vingt ans, fut falcon, s'est tiré une balle dans le ventre, à Toulouse. Son agonie dura quatre jours. (Dép. part.)

— Le matelot Renaud s'est suicidé à Toulon avec sa maîtresse. Leur vœu dernier : le même cercueil, ou, du moins, la même fosse. (Dép. part.)

— Monsieur Husson, maire de Nogent-sur-Marne, s'est logé trois balles de revolver dans la tête sans se tuer.

— Le sous-préfet de Péronne a visité les communes dévastées par l'ouragan de jeudi soir et s'est concerté avec le préfet. (Dép. part.)

— Le feu a pris, aux docks de Marseille, dans des tas de coprah. Dès son début les pompiers le matèrent. (Dép. part.)

— On couronnait les écoliers de Niort. Le lustre tomba, et les lauriers de trois d'entre eux se teignirent d'un peu de sang. (Dép. part.)

— Les meurtriers de mademoiselle Colas, de Pont-à-Mousson, iront aux travaux forcés, Renard pour dix ans, Vicaire pour toujours. (Dép. part.)

— Au seuil du presbytère de Suippes (Marne), une boîte inoffensive émut pourtant, vu sa mèche allumée et ses fils de fer. (Dép. part.)

— À Marseille, le Napolitain Sosio Merello a tué sa femme : elle ne voulait pas faire commerce de ses agréments. (Havas.)

— La couturière Adolphine Julien, 35 ans, a vitriolé son amant fugitif, l'étudiant Barthuel. Deux passants furent éclaboussés.

— Le satyre Charpin, de Soubille (Loiret), s'est asphyxié avec père et mère. Déjà les gendarmes venaient pour l'arrêter. (Dép. part.)

— L'Empereur, domestique de ferme, âgé de 70 ans, a assassiné, à Larrouquet (Lot-et-Garonne), son maître, monsieur Dubus. (Dép. part.)

— Un « poisson royal » de 150 kilos est exhibé à Trouville pour cinq sous. On l'a proposé au jardin des Plantes : pas de réponse. (Dép. part.)

— Un artificier de Caen, monsieur Lebourgeois, a été tué par une bombe de sa façon. Monsieur Matrat et cinq autres personnes furent blessés. (Dép. part.)

— De Troyes : Monsieur C... négociant en peaux, a été écrasé par un train ; une de ses jambes roula dans un fossé. (Havas.)

— Le submersible *Émeraude* a été mis à l'eau à Cherbourg, devant l'amiral Besson. À bientôt le *Rubis* et le *Topaze*. (Dép. part.)

— La propagande que fait dans l'arsenal de Toulon le syndicat du port est entravé par de nouvelles mesures administratives. (Dép. part.)

— Le scandale d'un vol de bronze à l'arsenal de Toulon (150 000 francs) est imminent. Des perquisitions fructueuses ont été faites. (Dép. part.)

— Assises de Bordeaux : vingt ans de bagne à Marthe Coulon : elle prémédita et exécuta le meurtre de son amant, Saint-Rémy. (Dép. part.)

— Au théâtre d'Orange, *la Sapho désespérée,* de madame Lucie Delarue-Mardrus, alla aux nues. Grand succès aussi pour monsieur Rougier. (Havas.)

— Quelqu'un de La Garde est mort, qui laisse 50 000 francs aux hospices de Toulon et presque rien à ses héritiers. (Dép. part.)

— Une rixe, à Soukharas, s'était soldé par cinq blessés et un mort. Quelques heures après, le fils de la victime tuait le meurtrier. (Dép. Part.)

— Une bonne de 17 ans, Camille Simon, a été arrêtée à Saint-Michel pour sévices ayant causé la mort d'un enfançon. (Dép. part.)

— Nouvelles des blessés du Jules-Ferry : Berteaux et Godard quitteront bientôt l'hôpital de Cherbourg, comme a fait Boulet. (Dép. part.)

— Harold Bauer et Casais donnent aujourd'hui, à Saint-Sébastien, un concert. En outre, il se peut qu'ils se battent en duel. *(N. Y. H.)*

— Entrés de nuit et par effraction dans la joaillerie Lazard, à Bordeaux, des inconnus y ont pris pour 250 000 francs de pierres. (Dép. part.)

— À Aubusson, Paul Barraband, 24 ans, fils de l'ancien maire, tue Marguerite Peyrony, 22 ans, son amie depuis 1900, et se blesse. (Dép. part.)

— En gare d'Émerainville (S.-et-M.), un train vide a déraillé, ce qui intercepta Paris-Belfort, des heures. (Lettre part.)

— Dans un accident d'auto, à Éloyes (Vosges), monsieur Colombain s'est rompu des côtes et deux fois une jambe ; sa femme aussi blessée. (Dép. part.)

— Affaires sentimentales. Un cafetier de Verquin (canton de Béthune), monsieur Simon, marié, père de trois enfants, s'est suicidé. (Havas.)

— Le divisionnaire Gillet a remis la cravate de commandeur au brigadier Rungs et solennellement est entré dans Constantine. (Dép. part.)

— Madame Piet, boulangère à Bercenay-en-Othe (Aube), est mourante et son fils Gaston, 9 ans, est mort, leur voiture ayant versé. (Havas.)

— Le charpentier Agathe Borel, de Bezons, s'est tué en tombant d'un toit (chute de 10 mètres).

— Démissionnaires tous trois, messieurs Desoyer, Leprou et Lévêque ont été réélus maire et adjoints de Saint-Qermain-en-Laye.

— Des trains ont tué Cosson, à l'Étang-la-Ville ; Gaudon, près de Coulommiers, et l'employé des hypothèques Molle, à Compiègne.

— À Saint-Cloud, s'ouvre aujourd'hui l'exposition annuelle d'horticulture, et à Rueil un concours musical.

— Un chanteur parisien (rue Saint-Antoine), monsieur Henry Nonnoy, 31 ans, s'est noyé à la pointe de Champigny en prenant son bain.

— 500 francs sont promis par monsieur Delarue à qui lui retrouvera, dans un laps de temps de dix jours, son fils, le curé de Châtenay.

— Un incendie a tout détruit dans l'appartement que le couple Toupinier occupe 14, rue de l'École-Polytechnique.

— Madame Céline Larue, 43 ans, dont l'appartement est sis au 4e étage, chaussée du Pont, à Boulogne, est tombée par la fenêtre. Morte.

— Madame Ernestine Gapol, 49 ans, demeurant à Vanves (avenue Gambetta) s'est suicidée : deux balles dans la tête.

— Un tramway a tamponné, à Nogent-sur-Marne, un tombereau dont le timon, alors, frappa d'un coup mortel le charretier Baujard.

— À Carrières-sous-Bois, monsieur Chercuitte a repêché un homme (flanelle marquée H. J.) qui était en Seine depuis quelque quinze jours.

— Pauline Rivera, 20 ans, a criblé de coups d'épingle à chapeau le volage Luthier, plongeur à Chatou, qui la croyait dépistée.

— Vengeant sa tribu qu'il chassait de Cormeilles-en-Parisis, la gitane Nita Rosch a mordu un coriace gendarme d'Argenteuil.

— Au stand d'Argenteuil, de nocturnes inconnus ont confisqué les appareils et fils électriques servant au marquage des points.

— En puisant de l'eau avec une bouteille, à Maretz-sur-Martz (Oise), Georges Antoine, 4 ans, perdit l'équilibre et se noya. (Dép. part.)

— Une septuagénaire, madame Guillory, de Grez-sur-Loing (S.-et-M.), a été piétinée à mort par une vache qu'elle paissait. (Lettre part.)

— La chute d'une porte jetée hors des gonds par le char de foin qu'il conduisait a tué, à Villegagnon (S.-et-M.), Bourbouze, 17 ans. (Lettre part.)

— Affaire Lenfant : L'interprète Iba Boye comparaît aujourd'hui à Bordeaux, devant la Chambre des appels correctionnels. (Dép. part.)

— L'ordonnance Albert Guemon, du 117e, s'est noyée au gué de Maulny (Sarthe), où un cheval qu'elle montait se baignait. (Dép. part.)

— Saint-Jean et Saint-Symphorien espèrent avoir leur crime : le parquet de Marennes fait autopsier, là madame B... ici monsieur Vrignaud. (Dép. part.)

— Ses boîtes à graisse échauffées, un wagon de l'express de Luchon, en vue d'Athis, commençait à flamber. On s'en aperçut à temps.

— Un vieil Arabe de Bugeaud qui transportait des fagots à Bône, a été assommé à la matraque par des inconnus et dévalisé. (Dép. part.)

— En face du 29 du boulevard de Belleville, Sarah Rousmaer, promeneuse de nuit, a été tuée au couteau, hier soir, par un homme qui a fui.

— Toute brûlée (le feu avait pris à ses jupes), Léonie Lefèvre, de Saint-Maur, 10 ans, est morte à Trousseau.

— Marie Jandeau, jolie fille que bien des Toulonnais connaissaient, s'est asphyxiée hier soir dans sa chambre, exprès. (Dép. part.)

— Le revêche tribunal de Constantine envoie en correction un faune de 14 ans, qui de force, aima une très antique Maltaise. (Dép. part.)

— À coups de revolver, monsieur Paul Barraband, d'Aubusson, a tué, nuit de mardi à mercredi, mademoiselle Pérony, et a tenté de se suicider. (Havas.)

— Une lame sourde enleva sous l'œil maternel l'enfant Mace, qui péchait dans les roches de Poul-Briel, près de Penmarch. (Dép. part.)

— Décès : monsieur Charlois (Paris, rue Mollet, 45) eut un étourdissement et tomba de la digue où il se promenait à Arromanche. (Dép. part.)

— À 80 ans, madame Saout, de Lambézellec (Finistère), commençait à craindre que la mort l'oubliât ; sa fille sortie, elle s'est pendue. (Dép. part.)

— 400 troupiers du 71e d'infanterie (Saint-Brieux) s'appliquent à restreindre l'incendie de la forêt d'Hunandaye. (Havas.)

— Les marins contrebandiers. La douane toulonnaise a saisi, à bord des navires de l'armée navale, force tabac et cigarettes. (Dép. part.)

— En septembre, on essaiera officiellement la *République,* qui rentre aujourd'hui à l'arsenal de Brest. (Dép. part.)

— À Brest, le matelot Rolland, lourdement puni, s'est empoisonné avec de l'arsenic, après avoir essayé de la mort-aux-rats. (Dép. part.)

— Maître Descottes, notaire, s'était enfui de Corbelin (Isère), y laissant un passif. Il s'est brûlé la cervelle à Francheville, Rhône. (Havas.)

— Bras liés et le dos chargé de pierres énormes, le cadavre d'un sexagénaire a été trouvé dans les sablières de Draveil.

— Un enfant de 3 ans, Henri Calet, de Malakoff, est tombé dans un bassin d'eau bouillante, et n'a pas survécu à ses brûlures.

— Lucienne Debras, 4 ans, jouait devant sa maison, à Saint-Denis, quand le tram de la Madeleine passa, qui lui broya le crâne.

— Couteau, employé aux porcs de bois de Levallois-Perret, a puni de deux balles l'intervention de Dreux dans une sienne querelle.

— Le forcené qui abattit Sarah Rousmaer sur le trottoir où elle exerçait son ministère, est arrêté : il a nom Kœnig.

— Madame Thévenet, de Maisons-Alfort, renversa sa veilleuse. Le feu prit au lit et atteignit cette personne de 96 ans, qui en mourut.

— Le jury de Rennes a condamné à quatre ans de prison monsieur Derrien, qui, notaire à La Boussac, et joueur, grugeait les paysans. (Dép. part.)

— Ses gerbes brûlaient souvent. Pinard, de Coligny (Loiret), armé, guetta. Passa Pénon ; incendiaire ou non, il reçut la décharge. (Lettre part.)

— C'est un plaisant qui inséra dans la bouteille trouvée à Ostende l'annonce du naufrage de *l'Espérance,* trois-mâts dunkerquois. (Havas.)

— Auduche, qui depuis des ans pratiquait le vol à la parenté, s'est fait arrêter à Vincennes dans le rôle du cousin de Colmar.

— Une explosion de gaz, qui fit une sombre purée des richesses de l'étal, a brûlé aux cuisses le charcutier Cartier, d'Argenteuil.

— L'allumette d'un fumeur a mis le feu aux landes de Kervallon (Finistère) ; une poudrière a failli sauter. (Dép. part.)

— Les cylindres broyeurs de la briqueterie de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) ont arraché la cuisse à Auguste Jacquy, 33 ans. (Lettre part.)

— Le papetier Irénée Plançon, d'Essonnes, jaloux furieux, blessa sa femme de trois balles, assez légèrement d'ailleurs. Il fut arrêté.

— Des mariniers ont repêché dans la Seine, à Clichy, le corps d'un homme de 24 ans, porteur d'un certificat au nom de Boyer.

— Quatre gaillards qui ont, les uns, coupé à Courbevoie et, l'autre, recelé des centaines de mètres de fils télégraphiques sont arrêtés.

— L'identité du cycliste qu'un tram broya avant-hier soir à Asnières est établie : monsieur Jules La cour, 55 ans, rue du Chalet, 11.

— Un tramway de la ligne d'Arpajon a défoncé la poitrine à Jules Chevallier, 3 ans, de Bourg-la-Reine.

— Fort bien portant dans ses langes d'hôpital, un deux-mois a été trouvé, à la Plaine-Saint-Denis, contre une pile du pont de Soissons.

— Appelé la nuit, monsieur Sirvent, cafetier à Caissargues (Gard), ouvrit sa fenêtre ; un coup de fusil le défigura. (Dép. part.)

— Dans une rue de Roubaix, le tisseur Legrand a percé de dix coups de couteau, assez légers, son ex-femme Angèle Duquesnoy. (Téléph.)

— Monsieur D... négociant à Courbevoie, a fait coffrer l'ex-amant de sa femme, Dumont, qui spéculait sur les lettres de l'imprudente.

— Balloquin, de Neuilly, a été assommé (coup de bouteille) par Tarvin, et (coup de battoir) madame Benoist, de Saint-Denis, par Billou.

— À boire ! criait Ducharle, qu'on appelle aussi Bamboule, et, sur refus, il fracassa de cinq balles les Fioles d'un café de Corbeil.

— Pajoux, qui habite à Aubervilliers, le lieu-dit « Le Coin du Crime », a été arrêté en train de tirer des balles sur les gens.

— Marcel Prévost est tombé, à Saint-Germain, sous une auto qui faisait du 4 à l'heure. Ce jeune homme a eu les côtes fracturées.

— Prématurément jaloux, J. Boulon, du Parc-Saint-Maur, a blessé d'un coup de revolver à la cuisse sa fiancée, Germaine S...

— Un sanglier, crut-il, et monsieur Trémollière, qui chassait, forêt de la Lare (B.-du-Rh.), tua dans un fourré le chasseur Cazalie. (Dép. part.)

— Un plongeur de Nancy, Vital Frérotte, revenu de Lourdes à jamais guéri de la tuberculose, est mort dimanche par erreur. (Dép. part.)

— Maître Tivollier, avoué à Grenoble, chassait. Il trébucha, le coup partit, maître Tivollier était mort. (Dép. part.)

— Baptistine Giraud, en galanterie grenobloise « Titine », ayant été étranglée dans son lit, on a arrêté Gnafron, soldat. (Dép. part.)

— Le réserviste Montalbetti, dit Gnafron, nie mordicus avoir étranglé Titine Giraud, la belle de Grenoble. (Dép. part.)

— Un faucheur de joncs a trouvé dans l'étang de Saclay le cadavre lesté d'une pierre et ligoté de mademoiselle Marie Grison.

— Bousculé par la piété convulsive d'un pèlerin de Lourdes, monseigneur Turinaz s'est blessé face et cuisse avec son ostensoir. (Dép part.)

— Près de Saint-Michel, le lieutenant Renault fut trouvé sous un if, évanoui. Il ne parle pas encore et le major ne sait que dire. (Dép. part.)

— 200 ouvriers italiens (deux reçurent des balles) ont délivré un de leurs camarades captif des douaniers d'Homécourt (Meurthe-et-Moselle). (Dép. part.)

— Les bambins Fassiot et Valot, de Nangis (S.-

et-M.), avaient gaiement mis des troncs sur les rails : un train marchand déraillа. (Lettre part.)

— Depuis la séparation, le curé de Chanteheux (M.-et-M.) vendait aussi des alcools. Les Indirectes lui imposent la patente. (Dép. part.)

— Baïonnette, hache, serpe, deux tribus de bohémiens se battaient, à Dombasle (M.-et-M.). Des six blessés, l'un va mourir. (Dép. part.)

— Les voyageuses et monsieur Montgeon, Parisien de Dinard, se firent peu de mal quand versa l'auto ; le mécanicien est en mauvais état. (Dép. part.)

— Un ouvrier du port de Toulon, Honoré Maffei, qui avait tiré six balles sur sa nièce, a été lynché plus qu'à moitié. (Dép. part.)

— Une dame de Nogent-sur-Seine disparut (1905) en pyrénéant. On la retrouve, dans un ravin, près Luchon, bague au doigt. (Dép. part.)

— Une minoterie énorme, construite en ciment armé sur le terre-plein du port de Tunis, s'est inclinée de cinq mètres sans se lézarder. (Dép. part.)

— On compte sur les chasseurs (le pays est giboyeux) pour découvrir l'abbé Delarue. Le gars de batterie Maindron est innocent. (Dép. part.)

— Des os ont été découverts dans une villa de l'Île Verte près Grenoble : ceux, elle l'avoue, d'enfants clandestins de madame P. (Havas.)

— Le cocher Priant avait chargé, rue de Rivoli, deux cyclistes. Au Bois ! Là, il reçut un coup de revolver et fut dévalisé.

— Mécontent, il faut croire, du sous-intendant militaire Domech, le marchand bordelais Daurat-

Brun l'a invectivé dramatiquement. (Dép. part.)

— Tamponnés, elle par un tramway, lui par une auto, Marie Chevallier, 10 ans, du Mans, et Le Franc, 3 ans, de Vannes, sont morts. (Dép. part.)

— Les ouvrières niçoises du scaferlati et des ninas ont été huées (elles consentent au travail supplémentaire) par les cigarières. (Havas.)

— Pierre Melani, qui avait des griefs contre la police, a percé d'un coup de couteau au ventre le commissaire lyonnais Montial. (Dép. part.)

— Trois secousses de tremblement de terre, d'ailleurs inoffensives, ont réveillé Constantine, hier, à trois heures du matin. (Dép. part.)

— À Cozes, 150 soldats partis de Rochefort pour les manœuvres n'ont plus pu bouger. La chaleur. Et c'étaient des coloniaux. (Dép. part.)

— La nouvelle prison cellulaire d'Amiens a été inaugurée par le petit Gourson, qui tua, hier, son camarade Godin, 14 ans. (Dép. part.)

— Comme Poulet, de la police de Choisy-le-Roi, voulait l'arrêter, Marquet lui arracha son sabre et l'en perça de joue en joue.

— Renouer avec Artémise Rétro, des Lilas, était le vœu du tendre Jean Voul. Elle restait inexorable. Aussi la poignarda-t-il.

— Exalté par le Rouget de Lisle de Choisy-le-Roi, Marquet monta dessus et réclama ; sa verve fut moins goûtée : il est au Dépôt.

— Mesdemoiselles Cabriet et Rivelle, de Plaine-Saint-Denis et de Bagnolet, et monsieur Goudon, de Saint-Denis, ont bu lui, du KCy, elles du laudanum.

— Amiens couronnera une muse le 16 septembre. Quarante belles convoitaient ce rôle. Il échoit à Marie Mahiou, tisseuse en velours. (Dép. part.)

— À Méréville, un chasseur d'Étampes a, croyant à du gibier, tué un mioche et, du même coup de fusil, blessé le père.

— L'Institut antirabique de Lyon avait guéri mademoiselle Lobrichon ; mais comme le chien était enragé, elle est morte tout de même. (Dép. part.)

— Monsieur Odelin, vicaire général de l'archevêché de Paris, s'est cassé le pied à Saint-Gervais- les-Bains (Haute-Savoie) où il villégiature.

— De la rue, Delrieux menaça son frère à la fenêtre : « Rentre, ou je joue au massacre ! » Et il le tua d'une balle. On l'a arrêté hier.

— La Verbeau atteignit bien, au sein, Marie Champion, mais se brûla l'œil, car le bol de vitriol n'est pas une arme précise.

— Albert Vallet frappait de la crosse de son fusil le propriétaire Ferrand, de Chapet. Le coup partit et le chasseur tomba mort.

— Accident de chasse : monsieur Marie Bourdon, cultivateur à Épaignes (Eure), a tué son frère Étienne. (Par téléphone.)

— Sur Bécu, 28 ans, qui arrivait à Beaujon troué d'une balle, on compta 28 cicatrices. Son nom dans le monde qui rôde : La Cible.

— L'amour ne veut décidément pas rester tranquille. Émile Comtet, 25, rue Davy, a percé de son couteau le sein de sa femme.

— En sentinelle, la nuit, au fort de Gondreville, près Toul, le réserviste Alison, du 156e, tomba des remparts et ce lui fut mortel. (Dép. part.)

— Une fabrique de bascules a été anéantie par le feu à Reims. Deux pompiers furent blessés, deux enfants et un dragon insolés. (Dép. part.)

— Les os trouvés à l'Île Verte de Grenoble constituent, non pas deux, mais quatre squelettes d'enfants, moins deux crânes. (Havas.)

— Un incendie a détruit un entrepôt de meubles au port marchand de Toulon. Il y a des blessés. (Dép. part.)

— Les sauniers des Pesquiers, à Hyères, voudraient saler un peu la note de leur travail. À cet effet, ils font grève. (Dép. part.)

— Les grévistes grenoblois s'en prennent aux grues ; dans deux chantiers de constructions, ils ont coupé leurs câbles.

— En vue de son voyage aux États-Unis, où on l'enterrera, monsieur Stillman (accident d'auto du 18 juillet) a été embaumé à Lisieux. (Havas.)

— Le schisme de Culey (Meuse). Malgré l'évêque, les ouailles gardent pour curé l'abbé Hutin et réexpédient l'abbé Richard. (Dép. part.)

— Le graveur Mignon et monsieur Dumesnil, du cabinet de monsieur Briand, en ont décousu à Nemours. L'administration blessa l'art au coude. (Havas.)

— De cinq mangeurs de moules, ouvriers d'artillerie de la 2e compagnie (Nice), deux sont morts, Armand et Geais ; les autres, malades. (Dép. part.)

— On voyait de Grenoble, cette nuit, une ligne de feu de plusieurs kilomètres : les forêts brûlent. (Havas.)

— Gustave Hervé défendait, à Saint-Étienne, neuf forgerons de Firminy. Ils s'en tirent avec une amende et bénéficient du sursis. (Dép. part.)

— Boulevard Carnot, au Vésinet, une automobile a attaqué à toute vitesse un troupeau de moutons. Trois moururent.

— Le Provost et le sourd-muet Le Tal, dont nous dîmes l'arrestation à Versailles, ont à eux deux 44 ans et 32 condamnations.

— Monsieur Jules Kerzerho présidait une société de gymnastique, et pourtant il s'est fait écraser en sautant dans un tramway, à Rueil.

— Un comptable de 65 ans, monsieur Le Clerc, qui, étant sans place, ne mangeait presque jamais, est mort d'inanition, dans les carrières Gauvin.

— Prenant au mot son état civil, mademoiselle Bourreau a voulu exécuter Henri Bomborger. Il survivra aux trois coups de couteau de son amie.

— C'est des malveillants, aurait démontré l'enquête, qui incendièrent les Landes. Des forêts brûlent en Savoie et en Charente. (Dép. part.)

— Le garde-côtes *Terrible* essayait ses forces à Toulon. Il s'est avarié un peu le servo-moteur. (Havas.)

— Trente-cinq canonniers brestois, qui sous empire de funestes charcuteries, fluaient de toutes parts, ont été drogués hier. (Dép. part.)

— Des femmes assassinées : Mesdames Gouriau, Josserand, Thiry, 24, 60, 72 ans, de Coat-Méal, Saint-Maurice, Sorbey (Finistère, Loire, Meuse). (Dép. part.)

— Quarante journalistes italiens sont arrivés à Marseille, invités. On cita Hugo : « Tu diras : Italie ! Et je répondrai : France ! » (Dép. part.)

— Le tribunal de Toul a infligé un an de prison aux André, de Thiaucourt, qui séquestraient et martyrisaient leurs enfants. (Dép. part.)

— L'espion Tourdias se parait d'un ruban rouge illicite : deux mois de prison (tribunal de Remiremont) l'en punissent. (Dép. part.)

— Ce n'est pas la charcuterie, c'est la chaleur qui a donné la diarrhée aux canonniers brestois, a décidé leur médecin-major. (Tél.)

— Strict mainteneur du règlement de monsieur Pelletan sur les marrons de présence, un chef d'atelier fut hué à l'arsenal de Toulon. (Dép. part.)

— Six cultivateurs d'Argenteuil et de Sannois, qui avaient l'habitude de conquérir revolver au poing les donzelles, sont arrêtés.

— Monsieur Dickson, de Choisy-le-Roi, errait sur son toit. Un voleur ! Trois policiers grimpèrent et le somnambule tomba à la renverse.

— Le braconnier Dusausoy, d'Ivry, « donné » à la police par le camelot Chérot, a planté une lime dans le dos du dénonciateur.

— Les blanchisseurs de France faisaient accueil hier, gare du Nord, aux blanchisseurs illustres de Londres.

— Deux pierres de taille alourdissaient le cadavre, repêché au vieux Saint-Ouen, d'un quadragénaire inconnu.

— Un propriétaire des environs de Marcols (Ardèche) refusait l'autre jour 12 000 francs des pins de sa forêt. Elle vient de brûler. (Havas.)

— Jaloux pour des riens, le petit patron serrurier Marius Guida, de La Seyne, a tué sa femme (25 ans) à coups de serpe. (Dép. part.)

— Comme l'étourdi sculpteur Bombarès, qui aurait dû descendre à Champigny, sautait de son train déjà en marche, un rapide l'écrasa.

— Samson a été écrasé par un bloc de phosphate, à Aubervilliers, dans une usine de produits chimiques où il avait un emploi.

— Foucher, Moulet, Moerdilet et Klepsy ont été capturés, à Saint-Denis, sur les toits d'une maison où ils faisaient du cambriolage.

— Maxime Leroy et Arsène Méret ont été arrêtés dans un café de Saint-Mandé, où, en armes, ils tyrannisaient les buveurs.

Otto Wegener (1849-1924),
Manifestation du 1er mai 1906, place de la Madeleine, à Paris.
On remarque l'armée, baïonnette au canon, en bas, à droite de l'image.

— Ayant bu force bouteilles, Léonard Vergnies, de Crépy-en-Valois, s'est tué en se jetant par la fenêtre. (Lettre part.)

— L'examen médical d'un garçonnet trouvé dans un fossé d'un faubourg de Niort montre qu'il n'eut pas que la mort à subir. (Dép. part.)

— Avec ses faux acquits pour l'alcool, B... de la région de Lyon, gagnait de quoi plaire à son amie. On l'arrête pour ces 100 000 francs. (Dép. part.)

— Irritées par un dur régime, les femmes sans vertu qu'on cloître et traite à la maison de secours de Nancy l'ont saccagée. (Dép. part.)

— Une machine à battre happa madame Peccavi, de Mercy-le-Haut (M.-et-M). On démonta celle-là pour dégager celle-ci. Morte. (Dép. part.)

— 400 ecclésiastiques reçurent, à la gare de Moulins, monseigneur Lobbedey, leur nouvel évêque. On en arrêta cinq en pleine fureur sacrée. (Dép. part.)

— Deux Italiennes se houspillaient à Thil (M.-et-M.). Les maris s'émurent. L'un tua l'autre et le couple passa la frontière. (Dép. part.)

— Bon boxeur, l'ingénieur William Burckley, arrivant de Suisse, a capturé le rôdeur Lenormand, qui lui cherchait noise au Bois.

— C'est au cochonnet que l'apoplexie a terrassé monsieur André, 75 ans, de Levallois. Sa boule roulait encore qu'il n'était déjà plus.

— À Trianon, un visiteur s'est dévêtu et s'est couché dans le lit impérial. On conteste qu'il soit, comme il le dit, Napoléon IV.

— Le professeur de natation Renard, dont les élèves tritonnaient en Marne, à Charenton, s'est mis à l'eau lui-même : il s'est noyé.

— Conaud, de la police de Courbevoie, a valeureusement arrêté le fougueux cheval d'une tapissière. Il est tout meurtri.

— Rentrant chez lui, forêt de Saint-Germain, Vénart trouva son mobilier en mille morceaux. Ce garde est exécré des braconniers.

— Le grand-duc Alexis, à Paris maintenant, était à Nancy, hier. Comme des Russes y vivent, la police était dans tous ses états. (Dép. part.)

— Le petit Bœuf, des Arcs (Var), ayant jeté une cartouche Lebel dans le feu d'un bouilleur de cru, a été tué par la douille. (Dép. part.)

— Prison de Nancy : Melot, condamné aux travaux forcés à perpétuité, s'est imbibé de pétrole et a allumé. Ses brûlures sont graves. (Dép. part.)

— Au saut d'une haie douvée, polygone du Mans, le cheval d'Herbinière se reçut mal et, culbutant, l'assomma d'un coup de sabot. (Dép. part.)

— Une sentinelle a tiré sans succès sur des gens – espions, croit-on – qui voulaient, croit-elle, entrer à l'arsenal de Verdun. (Dép. part.)

— À l'hôpital des Enfants-Malades, le maçon Armand Montendron, 20 ans, s'est tué en tombant d'un échafaudage.

— Le comptable Auguste Bailly, de Boulogne, s'est fracturé le crâne en tombant d'un trapèze volant.

— Debout sur le seuil, la modiste Rudlot, de Malakoff, jasait avec un voisin. À coups de barre de fer, son sauvage mari la fit taire.

— Lancé par une auto (quel n° ?) sous son char de foin, Bouvier, de Bolbec, évita les roues, mais se souviendra du tamponnage. (Lettre part.)

— Certain chef-mécanicien du 26e d'artillerie, au Mans, sous clef comme voleur de bronze, cherche à se suicider. On veille. (Dép. part.)

— Le chef de la grande vitesse, à Abbeville, monsieur D... est mourant de deux balles de revolver qu'il s'est tirées. (Havas.)

— Durécu et Cosoas ont, sans qu'on sache pourquoi, poignardé au Havre, dans la rue, Gaston Provost. (Dép. part.)

— Une fois assommé, Bonnafoux, de Jonquières (Vaucluse), a été posé sur un rail, où un train l'écrasa. (Dép. part.)

— Toutes autorités entourant son lit, à Rochefort, on réconforta avec la médaille militaire un des brûlés du Davoust, Sausseau. (Havas.)

— « On te fera ton affaire ! » aurait-on dit à Guyot de Toul, aux élections. Est-ce donc la politique qui l'a noyé dans le canal ? (Lettre part.)

— L'alpiniste Preiswesk chancela, se ressaisit, enfin dégringola par bonds : chute mortelle que l'on regardait de Chamonix. (Havas.)

— Madame Jousserand, du Chambon-Feugerolles, a reconnu pour son assassin le chemineau Fayard, que la police lui présentait. (Dép. part.)

— D'un coup, madame Matignon, de Mérignac, près Bordeaux, a mis au monde trois filles. Toutes les quatre vont bien. (Dép. part.)

— L'insolent soldat Aristide Catel, du 151e, singeait les gestes du gradé Rochesani. Le conseil de Châlons l'emprisonne deux ans ! (Lettre part.)

— D'avoir bu une fiole de vitriol, Marcel Portamène, de Saint-Maur, meurt à trois ans ; ses parents se promenaient dans leur jardin.

— À Noiseau, près Corbeil, des gens qui ne se sont pas laissé connaître ont fracturé trois troncs dans l'église.

— Allumés par sa sacoche de receveur des tramway, six timides rôdeurs de Courbevoie ont assailli monsieur Valtat, qui en a capturé un.

— Trois ans, c'est l'âge d'Odette Hautoy, de Roissy. Néanmoins, L. Marc, qui en a trente, n'a pas trouvé qu'elle fût trop jeune.

— Amiens était sans timbres. Bagnères-de-Bigorre en a enfin, mais, en revanche, est sévèrement privé de favorites et de *ninas*. (Lettre part.)

— *Vénus* a écrasé contre la jetée sud de La Pallice-Rochelle une baleinière de pilotage que montaient quatre hommes. (Havas.)

— Une belle d'Angers, Eugénie Grosbois, vingt-cinq ans, a été étranglée sur son lit hasardeux par un inconnu. (Havas.)

— On n'avait jamais tant tapagé chez les Picco, de Gentilly. Finalement, un coup de tranchet de l'épouse mit à mort l'époux.

— Pour un parquet belge, on arrête à Vagney (Vosges) Félicie De Doncker, qui excella à mater la fécondité des Brabançonnes. (Dép. part.)

— La casserole chavirant sur le fourneau, la cire qui y était en fusion brûla monsieur Adolphe Marquet, de Courbevoie, profondément.

— Un cadavre carbonisé, tel l'aspect de madame Dèsméat, d'Alfortville, victime d'une lampe à pétrole. Pourtant, elle respire encore.

— Tout le plomb destiné par monsieur Pregnart aux perdreaux des Alluets-le-Roi, c'est son ami Claret qui le reçut, et dans la croupe.

— Bourrasque sur la côte provençale : elle gêne la navigation et attise l'incendie des forêts de Collobrières et de Pierrefeu. (Dép. part.)

— Fantasia au mariage d'un riche indigène de La Fayette (Constantine). Un coup de feu tua net la sœur, 7 ans, de la mariée. (Dép. part.)

— Être de la classe rend fou Bertin, du 22e d'artillerie, à Versailles : il se déshabille devant saint Antoine et se dit son cochon.

— Par jeu, Justin Barbier tirait n'importe où des coups de revolver, dans Stains. Le couvreur Jules Courbier en reçut un.

— Bien ivre, Langon, de Sceaux, rencontra sa femme et, comme elle se faisait acariâtre, il lui martela le crâne à coups de clefs.

— Émile Girard a reçu une cheminée sur la tête, à Saint-Maur. À Montreuil, R. Taillerot, qui y puisait, s'est noyé dans sa citerne.

— Née le 21 janvier 1807, Claudine Bonjour meurt, veuve Digonnet, à Villeurbanne. Trente petits-enfants égayaient sa vieillesse. (Dép. part.)

— Monsieur Jégou du Laz, de Cleden (Finistère), s'est fracassé pouce, index, cuisse. C'étaient les débuts de ce chasseur et de son fusil. (Havas.)

— Un notaire de Nancy remit 30 000 francs (héritage) à Reider. Des gens qu'il rencontra dans un lieu folâtre l'en privèrent une heure après. (Dép. part.)

— Au Boulou (Pyr.-Or.) des gradés espagnols ont injurié un touriste français coupable de ce graffite : Vive la Catalogne ! (Dép. part.)

— Spectatrice de tel épisode médical des manœuvres, la Brestoise Laffont injuria l'officier Durmelot. Il la cita en justice. (Dép. part.)

— Mordu par son cheval, à Joinvllle, le cocher Colignon s'évanouit ; alors sa voiture lui broya les jambes.

— À Châlons, 10 ans de T. F. et la dégradation pour Désiré Lupette, cambrioleur du capitaine Mathieu, dont il était l'ordonnance. (Dép. part.)

— Un bœuf furieux traînait par la longe vers Poissy le *cow-boy* Bouyoux. Elle cassa. Alors ce bœuf démonta le cycliste Gervet.

— Des rats rongeaient les parties saillantes du chiffonnier Mauser (en français Ratier) quand on découvrit son cadavre à Saint-Ouen.

— Ayant terrassé l'afficheur Achille, ils le tirèrent sur toute la longueur de la passerelle d'Alfortville, puis le précipitèrent.

— 3 phoques, 82 singes, 20 perroquets, 15 chats, 32 chiens, 63 montreurs, et leurs 10 voitures sont refoulés de Versailles sur Saint-Cyr.

— Avides d'indulgence, des cambrioleurs ont fait place nette dans une boutique d'objets de piété, pèlerinage de Clichy-sous-Bois.

— Des gens de Boulogne lynchèrent à demi le débardeur Berneux. Son crime ? « À bas l'armée ! » au passage d'une corvée.

— Après autopsie, l'évêque, non identifié, trouvé hier sur la place d'Aïn-el-Turk (Oran), a été inhumé avec la pompe épiscopale. (Hamas.)

— Le zingueur Billiard, de Saint-Germain, père de cinq enfants, se pendit au piton de sa lampe. Une de ses filles rentra : il était froid.

— Entre Deuil et Épinay on a volé 1840 mètres de fils téléphoniques. À Carrières-sur-Seine, monsieur Bresnu s'est pendu à un fil de fer.

— Madame Lesbos a été écrasée par un char de touristes attelé de six chevaux. Cela, à Versailles.

— Poignardé et assommé, Remailli, de Meskiana (Constantine), a subi une mutilation précisant le caractère passionnel du meurtre. (Dép. part.)

— Trop de laudanum ne valut que des coliques à l'architecte Godefoin, de Boulogne. Soit – il se noierait. Mais on le repêcha.

— Un inconnu peignait d'ocre les murs du cimetière de Pantin ; Du jardin errait nu par Saint-Ouen-l'Aumône. Des fous, paraît-il.

— Détenteur d'une lettre suspecte venue de Strasbourg, le cavalier Jeannet (9e dragons, Lunéville), espion peut-être, a été arrêté. (Dép. part.)

— La jeunesse catholique du P.-de-C. se congrège, à Béthune, aujourd'hui. Cent gendarmes l'empêcheront de se promener en bloc. (Dép. part.)

— 18 mois de prison (sans sursis) punissent Colombier, le chauffeur du Lyonnais Robatel, d'avoir passé en auto sur monsieur Pédenne. (Dép. part.)

— Un faux pas, à la brune, sur la passerelle du ru du Moulin, à Dontilly (S.-et-M.), et madame Louis Nourry se noya. (Lettre part.)

— Le valet Silot installa, à Neuilly, chez son maître absent une femme amusante, puis disparut, emportant tout, sauf elle.

— L'abbé Cassan, curé de Faugères, demandait à être mis en liberté provisoire sous caution. Le parquet biterrois n'a pas voulu. (Havas.)

— C'est à peu près fini de la grève du tonneau girondin. Celle du coffre-fort de Bazancourt (Marne), commence. (Havas.)

— Toujours incognito et en auto, la reine douairière d'Italie a quitté Aix-en-Savoie hier après-midi. (Havas.)

— Des grenouilles, prises aux étangs belges par la tempête, sont tombées en pluie à Dunkerque sur le quartier des rues chaudes. (Lettre part.)

— Il n'y a même plus de Dieu pour les ivrognes : Kersilie, de Saint-Germain, qui avait pris la fenêtre pour la porte, est mort.

— Jour d'émotions douces à Saint-Maurice : le matin, on couronna la rosière (Calot) ; l'après-midi, on pécha (concours) dans le canal.

— Avec un croc, une lavandière de Bougival amena un paquet : une fille nouveau-née et née viable qui allait au fil de l'eau.

— Les huit fils téléphoniques du fort de Champigny ont été coupés en catimini sur une longueur de dix-sept cents mètres.

— Jaloux comme un tigre, le comptable Varlot, d'Ivry, a quasi tué madame Varlot, parce qu'elle avait quelqu'un dans son intimité.

— Louis Picot, fils du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales, etc., s'est tout écorché en tombant de bicyclette.

— Pouliet et Carie roulaient en tandem vers Vanves. Une automobile les tamponna, dont, trop mal en point, ils ne purent lire le numéro.

— En coutil gris et « viskop », Béthencourt, 13 ans, partit à bicyclette de Chatou pour Bezons, le 20. Il n'y est pas encore arrivé.

— Sur le pont de Charenton, madame veuve Guillaume et son concubin discutaient. Il l'abattit d'un coup de tringle et la piétina.

— Quelques monnayeurs en pièces de dix et vingt sous ont été arrêtés à Nancy. Trois avaient chez eux lingots et moules. (Dép. part.)

— La gendarmerie de Neufchâteau recherche quelqu'un (un Allemand, croit-elle) qui rôda autour des ouvrages militaires. (Dép. part.)

— Le 392, Cherbourg-Caen, stoppa ; le mécanicien dégagea du chasse-pierre le cadavre de Thiébault, deux ans, et le remit à la mère. (Dép. part.)

— Guichard, de Villers-sous-Preny (M.-et-M.), chassait et labourait. Ses chevaux marchèrent sur son fusil. Le coup partit, mortel. (Dép. part.)

— Courses de Khenchela, un jockey kabyle a culbuté (fracture du crâne) le jockey Rouvier, à l'indignation des burnous sportifs. (Dép. part.)

— Madame S... de Jaulnay (Vienne), accuse son père de lui avoir détérioré ses trois filles. Le vieillard s'indigne. (Havas.)

— Monsieur Mamelle symbolisera le Ministère de l'Agriculture, le 30 septembre, auprès des lauréats de l'exposition d'Angers. (Dép. part.)

— Une fillette, brune, dodue, cheveux nattés, vêtue et chaussée de toile bise, médailles saintes au cou, a été repêchée à Suresnes.

— Monsieur Groin, cultivateur, à Montesson, incurablement malade, s'est pendu dans sa grange à trente-neuf ans.

— Pour avoir été heurté par le motocycliste Vasseur, le laboureur Louis Havart, de Nesle, a perdu la mémoire.

— Rue Myrrha, le fumiste Guinet tirait au petit bonheur des balles sur les passants. Un inconnu lui planta un stylet dans le dos.

— Gants gris perle et vêtu de noir, monsieur Loubet et, vêtue de gris, madame Loubet, partirent hier, à 6 h 5, de Toulon pour Montélimar. (Dép. part.)

— Trop pressé de rejoindre son père, Pierre Colmar, 5 ans, d'Ivry, quitta sa maman et voulut traverser la rue. Un tramway l'écrasa.

— D'un fourré, à une heure du matin, partirent deux coups de feu. L'ex-paveur J. Fouquier, 70 ans, du Perreux, fut blessé au bras et au torse.

— Des gens ont la passion des fils téléphoniques. Ils en ont encore pris 900 mètres à Gargan et 1500 entre Épinay et Argenteuil.

— Escortée d'enfants, une laitière voiturait dans Avignon une presse à glace. La machine bascula, broyant Germaine Pouget, 5 ans. (Dép. part.)

— Le train Verdun-Sedan passa, tamponnant Drunaux, de Vilosnes, qui, sur la voie ferrée, courait après sa vache. (Dép. part.)

— Près d'Ouanne (Yonne) monsieur Gaston de

Neverlee et le militaire belge Wolfgang d'Ursel ont été contusionnés. Accident d'auto. (Havas.)

— Au dépôt des machines de Claret, à l'ouest de Toulon, deux locomotives se sont entre-détruites. Pas d'accidents de personnes. (Dép. part.)

— Congédié mardi par son patron, le 13 ans Godillot, de Bagnolet, n'aura pas osé reparaître au logis. Enfant, rentre : on t'y attend.

— Le mendiant septuagénaire Verniot, de Clichy, est mort de faim. Sa paillasse recelait 2 000 francs. Mais il ne faut pas généraliser.

— Adrien Astier, onze ans, est tombé de plusieurs mètres dans l'âtre d'une cheminée qu'il ramonait, à Choisy-le-Roi.

— En gare de Clamart, le tourneur sur métaux Maurice Planchon a été tamponné par un train. Il est en fort méchant état.

— Destin, vingt ans, avant de céder aux policiers d'Aubervilliers, a lancé à l'un d'eux, Lagarof, un fer à repasser, en pleine figure.

— « Mourir à la Jeanne d'Arc ! » disait Terbaud, du haut d'un bûcher fait de ses meubles. Les pompiers de Saint-Ouen l'en empêchèrent.

— Barcantier, du Kremlin, qui s'était jeté à l'eau, essaya vainement d'étrangler, aidé de son danois, un importun qui l'en tirait.

— Ces forgerons de Malakoff étaient rivaux d'amour. Dupuis lança son marteau sur Pierrot qui, alors, lui laboura la face au fer rouge.

— Sur un affût, le cercueil du général Rollet a été conduit par six mules à la gare de Brest, d'où expédié à Verneuil-sur-Seine. (Dép. part.)

— Faisant pièce aux unifiés qui boycottent le banquet de Draguignan, le conseil municipal socialiste de Toulon convie monsieur Clemenceau. (Dép. part.)

— Sous la tente, près d'Aïn-Fakroun, une 6-ans arabe a été carbonisée par la foudre, à côté de sa mère que cela rendit folle. (Dép. part.)

— Satagnan, vendangeur, déclare : « J'ai frappé le vendangeur d'Ay avec un couteau de 22 sous. Bat'd'Af et Cyrano sont innocents. » (Havas.)

— On n'a pas pendu la jeune russe Lise Joukovsky, elle s'est pendue, et le parquet de Rambouillet permet qu'on l'inhume.

— Perronnet, de Nancy, l'a échappé belle. Il rentrait. Sautant par la fenêtre, son père, Arsène, vint s'abîmer à ses pieds. (Dép. part.)

— À Agen, après le départ de monsieur Fallières, des bœufs ont chargé la foule. Victimes : deux hommes de 80 et 56 ans, une fille de 9. (Havas.)

— Pris lui-même pour un maraudeur, le gardien de vigne Joseph Bardou, d'Ustou (Ariège), a reçu dans le torse un coup de fusil. (Dép. part.)

— Le parquet de Toulouse fait rechercher (commission rogatoire) si sa bizarre nihiliste a bien séjourné à Marseille. (Dép. part.)

— En fouissant la terre au pied d'un arbre du bois de Boulogne, un chien a mis à découvert le cadavre d'un garçon nouveau-né.

— Le survivant unique du *Coat-Méal,* Texier, conte (Lorient) qu'ils furent sur des épaves à causer une heure dans la nuit noire. (Havas.)

— Un propriétaire de Gabarret (Landes), Capes, a été assassiné chez lui. Il ne semble pas qu'on l'ait tué pour le voler. (Dép. part.)

— Réveillé par la sonnerie de son poulailler, le féroce Dumont, de la Briche, tira. Les maraudeurs laissèrent une piste de sang.

— Le vacher Le Maître a été écrasé, au Tertre-Saint-Denis, par sa fourragère, et le charretier Fourney, aux Lilas, par un tramway.

— Mademoiselle Establet, de Joinville, près Blida, 18 ans, a, de deux balles dans le ventre, puni monsieur Lestenaux de ses bavardages. (Dép. part.)

— Comment fumer ? Après les pipiers de Saint Claude, voici en grève les papier à cigarettiers de Saint-Girons. (Dép. part.)

— Parce qu'ils battaient monnaie, les Patry, de Toulon, sont sous les verrous. On a trouvé chez eux des lingots d'un savant alliage. (Dép. part.)

— Pour leurs nécromancies, les sorcières arabes de Chellala ont en tapinois déterré un enfant de dix jours mort depuis six mois. (Dép. part.)

— Napoléon, paysan de Saint-Nabord (Vosges), a bu un litre d'alcool : bien ; mais il y avait mis du phosphore : d'où sa mort. (Dép. part.)

— Allumé par son fils, 5 ans, un pétard à signaux de train éclata sous les jupes de madame Roger, à Clichy : le ravage y fut considérable.

— À Bordeaux, monsieur Fallières a fait comparaître le mécanicien du train qui l'y avait amené et, magnanime, lui a serré la main. (Havas.)

— Entre Paris et Arpajon, des personnalités sans mandat ont coupé dix kilomètres trois quarts de fils téléphoniques.

— Une jeune femme s'est jetée dans la Seine, au pont de Saint-Cloud. Elle a dit son regret d'être repêchée, et a tu son nom.

— Les troncs de l'église du Vésinet, si belle des peintures de Maurice Denis, ont été vidés hier, mais pas par ces messieurs.

— Roger buvait à la régalade, sur un banc, à Stains. Un passant happe le litre, boit, et, comme l'autre grogne, le lui casse sur la tête.

— Dans le giron maternel, A. Meyer, 4 ans, a été tué, à Villiers-sur-Marne, par une balle du revolver que nettoyait Henri Martin.

— De l'eau-de-vie, croyait-il. Bon : du phénol. Aussi Philibert Faroux, de Noroy (Oise), ne survécut-il que deux heures à sa ribote.

— À Boucicaut, où il était infirmier, Léchât disposait de foudroyants toxiques. Il a préféré s'asphyxier.

— L'horloger Paul S... a été assassiné dans le bois de Vincennes, ont dit des gazettes. Point. Il avait pris de l'azotate d'argent.

— Au sujet du diamant bleu, le juge d'instruction Leray, de Brest, a entendu le maître d'hôtel, la camérière et le barbier. (Dép. part.)

— Malmené par l'amour, le gendarme Léonce-Paul Isnard s'est pendu dans sa cuisine de la caserne de Draguignan. (Dép. part.)

— Très horrifiques monstres et dermatoses efflorescentes, un « musée Dupuytren » forain a flambé dans le parc de Saint-Cloud.

— Sigismond Martin, des Clayes, s'endort dans un champ. Ses camarades viennent le réveiller. Impossible ; il était mort.

— Une jeune femme en putréfaction a été repêchée à Choisy-le-Roy. Des bagues de diamant ornaient son annulaire gauche.

— Poincet, de Montgeron, est tombé sous sa voiture de vidange, sa tête calant une roue, ses jambes l'autre. On le trépane.

— Un chasseur de Tessancourt a contraint sa femme et le quidam à attendre sur la couche adultère (trois heures) le gendarme constatateur.

— Bois de Noisiel, gisait en deux parts, sous l'orme où il s'était pendu, Litzenberger, 70 ans, la tête décharnée par les freux.

— Madame Fournier, monsieur Vouin, monsieur Septeuil, de Sucy, Tripleval, Septeuil, se sont pendus : neurasthénie, cancer, chômage.

— Relevé sans blessure apparente, Gédéon Aveline, d'Arcueil, sur qui venait de passer le char de la laitière Pédallier, est mort.

— Un des neuf enfants que Gros, de Bobigny, avait abandonnés avec leur mère, lui a tiré cinq balles dont l'une le blessa au genou.

— Mademoiselle Martin et monsieur Rougeon n'auront pas de postérité. Un rapide les a écrasés à Clamart. Ils devaient se marier sous peu.

— Mignon, de Bagnolet, morigéné par le rigide Barot, son concierge, l'a fait taire de deux coups de couteau.

— Ce n'est pas par la fenêtre qu'on entre la nuit chez Yolande de Montaley, Meudon : elle cria donc, et on ne prit que sa cassette.

— La folle Brugnet, d'Asnières, tire à l'eau Petit qui lui tend sa gaffe : repêchés vifs ; mais, à Alfortville, Kovopodski se noie.

— Comme leur instance en divorce traînassait et que son mari n'avait que 70 ans, madame Hennebert, de Saint-Martin-Chennetron, le tua.

— Monsieur Lister est arrivé à Marseille démuni par un *pickpocket* de son passeport de courrier royal de Londres à Salonique. (Havas.)

— L'action syndicale cadre-t-elle avec la parlementaire ? se demande le Congrès d'Amiens. Oui, dit Keufer ; non, dit Broutchoux. (Dép. part.)

— Le vieil ivrogne Barnier, de Chatelus-Saint-Marcellin (Loire), a éventré son fils Jean-Marie, père de deux enfants. (Havas.)

— La moto écrasa bien le molosse, descente de Mesnil-le-Roi ; mais le motocycliste, Grand, se blessa à la tête et aux membres.

— Deux chevaux couraient dans Versailles. Le margis Michaud, du 27e dragons, voulut les arrêter. Il se fractura le crâne.

— Des trains ont écrasé, aux Clayes et à la Briche, Buzard et Avel ; du moins était-ce l'amour qui avait mis celui-ci sur les rails.

— La sage-femme Savatier, de Charenton, qu'on eût pu croire cuirassée, est morte de peur parce qu'un camion a failli l'écraser.

— Hier encore, les délégués des ouvriers de l'arsenal de Brest ont asséné un ordre du jour sur leur préfet et leur ministre. (Dép. part.)

— Deux trains se sont tamponnés à Bretteville-Norrey (Calvados). D'où un feu qui détruisit des wagons et que la pluie éteignit. (Dép. part.)

— Tiens ! ni le duc ni rien qui le représente, disait-on aux obsèques de Riehl, qu'écrasa à Nancy l'auto du duc de Montpensier. (Dép. part.)

— À Bordeaux, dans le monde des pétrins, l'antagonisme entre partisans et adversaires du repos-roulement se fait belliqueux. (Dép. part.)

— Quatre fois en huit jours la fille de ferme Marie Choland a mis le feu chez son fermier. Maintenant elle incendiera la prison de Montluçon. (Havas.)

— Le pain des Bordelais ne sera pas encore ensanglanté cette fois ; le passage des porteurs ne motiva qu'une petite bagarre. (Havas.)

— Obstinément incognito et en auto, la reine-mère d'Italie, partie de Dijon, le matin, a écouté la messe à Beaune et gagné Aix. (Havas.)

— On croyait que le travail reprendrait aujourd'hui aux usines métallurgiques de Ramiers. Illusion. (Dép. part.)

— « Si vous recevez l'ordre de mobilisation, – l'insurrection ! » a redit monsieur Gustave Hervé dans une conférence à Pauillac. (Havas.)

— Monsieur Pierre de Condé a été arrêté à Craches, pour viol. Alcide Lenoux, qui était de la séance, a fui. Ces faunes ont 16 et 18 ans.

— Mesdemoiselles Wimerlin, de Saint-Denis, ont

12 et 14 ans. Le commissaire Souliard a envoyé au Dépôt leur père parce qu'il les a initiées.

— Comme il sied, c'est par monsieur Mamelle que le Congrès de l'industrie de la pomme fut présidé, à Laval. (Dép. part.)

— Archer et Grifaut, de Nanterre, détenaient 15 kg. de fils. Cela n'empêchait pas de télégraphier. On les a arrêtés tout de même.

— Il y a mévente sur l'article de piété. Madame Guesdon, de Caen, en tenait boutique. En butte à l'huissier, elle se suicida. (Dép. part.)

— Joseph Bey, de Saint-André-de-Roquepertuis (Gard), a disparu : mais d'abord il avait à peu près tué son frère Louis, 20 ans. (Dép. part.)

— Évadée d'un train, une rame de 32 voitures fuyait de Cuers vers Toulon. Cinq, qui déraillèrent, ne sont plus que miettes. (Dép. part.)

— Aidé de Hoffat, Lauber a assommé, à Belfort, Catherine Grienenberger qui se croyait débarrassée de lui par le divorce. (Dép. part.)

— À Avignon, l'ex-policier Anton, qui avait, dit-on, empoisonné ses balles, a tiré sans succès sur le commissaire Chabrié. (Dép. part.)

— Quoique sa mère ait rendu à l'État les 800 francs qu'il s'était appropriés, le 2e maître Martin fera, à Brest, deux ans de prison. (Dép. part.)

— Quarante-cinq errants ont été arrêtés, la nuit avant-dernière, dans les quartiers des Champs-Élysées et de l'Europe.

— Sous des noms toujours neufs, une jeune femme se place comme bonne et vite file, lestée. Gains,

25 000 francs. On ne la pince pas.

— Costel trinquait. Piquet, Bilon, Nibot filèrent avec son sapin. Ils liquidèrent le cheval, burent, et, à Clichy, furent coffrés.

— Sur quatre balles que tira madame Denis, d'Issy-les-Moulineaux, deux touchèrent. Cible : son cocher de mari, qui paraît-il, lui fait des traits.

— On a relaxé et on expulse Otto Artbauer, récemment arrêté à Constantine pour avoir été trop curieux à Oran. (Havas.)

— L'ex-maire de Cherbourg, Gosse, était en proie à un barbier, quand il cria et mourut, sans que le rasoir y fût pour rien. (Dép. part.)

En 1906, à Courrières, dans les galeries effondrées,
le drame minier le plus meurtrier d'Europe.
Image de la collection « Rue des Archives ».

— 75 000 kg. de grenades souffrent sur les quais de Cerbère, tandis que gesticulent par les rues 300 transbordeuses en grève. (Havas.)

— Nous annoncions hier une rupture nouvelle entre les métallurgistes appaméens et leurs patrons. Ce matin ils feront la paix. (Havas.)

— Les dockers dunkerquois ont déserté le *San-Martin* : son minerai de fer leur brûle pieds et yeux et les fait saigner du nez. (Havas.)

— 700 francs et le titre de rosière de Puteaux affirment la vertu de la giletière Françoise Vigneron, 15, rue des Hors-Bouts.

— À l'asile de Ville-Évrard, la cordonnerie et la basse-cour ont été pillées par, croit-on, d'ex-pensionnaires de l'asile.

— À Saint-Saulve (Nord), monsieur Dutortoir, instituteur, sa mère et sa sœur se sont noyés dans l'Escaut, de propos délibéré. (Dép. part.)

— À Clamart, le préfet posa la prime pierre d'un groupe scolaire et orna de la rosette violette ou de palme des boutonnières.

— Du paquebot *Algérie,* Mohammed, commerçant algérois dont les affaires périclitaient, s'est jeté à la mer. (Dép. part.)

— Un chanteur de café-concert, Victor Lépine s'est tué à Toulouse, parce que la chanteuse Ariette d'Ermont ne le voulait plus.

— Rosé, de Saint-Pierre-de-Varangeville (S.-I.) a tué à coups de couteau sa maîtresse, Lucie Martin. Jaloux. (Havas.)

— Fanois vit Marguerite Blond sortir d'un bal de Puteaux au bras de Pourlet. Se tenant pour trahi, il la blessa d'une balle.

— Des rôdeurs se battaient, à Vanves. La police vint, tous filèrent, y compris deux blessés, le troisième, Bichenon, restant sur le carreau.

— Le pied pris à la jonction de deux rails comme dans un piège, Georgeon, de Saint-Dié, gigotait ; un train le coupa en deux. (Dép. part.)

— Raison, 10 ans, jouait avec le fusil de l'abbé Oigleux, de Tronville (M.-et-M.). Pan ! et le coup lui fracassa les jambes. (Dép. part.)

— L'inspecteur Chambord prescrit que Dieu disparaisse des écoles. Les onze maires du canton de Plabannec (Finistère) refusent. (Dép. part.)

— Le comte de Bernis, secrétaire du duc de Montpensier, à l'auto écraseuse, a donné 500 francs à la veuve Riehl, Nancy. (Dép. part.)

— Décapité, jambes coupées, ventre ouvert, ainsi a-t-on trouvé dans un puits de Denain le mineur Payen, victime d'un accident. (Havas.)

— Une fête chez le cabaretier Sevin, de Garches, a été troublée par une bagarre qui, à la sortie, se corsa de coups de revolver.

— Rue des Poissonniers, Petit et Plançon, las de s'égosiller, firent parler la poudre. Plançon gît à Lariboisière ; Petit fuit.

— C'est Téton, la victime du crime de Montfermeil. Faute de sa perruque on ne le reconnaissait pas d'abord.

— À toute force, le comte de Malartic voulait suspendre Dieu dans l'école d'Yville (S.-L.). Maire, on l'a suspendu lui-même. (Havas.)

— Où prier ? Pour une subvention municipale refusée au curé chargé de desservir Martincourt, monsieur de Verdun met en interdit l'église. (Dép. part.)

— En route pour les Halles, Ach. Miltet dormait sur son siège. Dans Montrouge, on le bâillonna et on lui vola argent et cheval.

— La fillette toussait dans son lit, madame Ballier, de Sceaux, se leva et, erreur, lui administra du sel d'oseille pour du sirop pectoral.

— À Nogent, Rosalie David, une pauvre petite bonne de gargote, a étranglé son clandestin nouveau-né et l'a mis dans une malle.

— Près Laneuville-Nancy, sur un point où la voie passe au-dessus de salines, un trou s'est creusé. Les trains vont toujours. (Dép. part.)

— Madame Olympe Fraisse conte que, dans le bois de Bordezac (Gard), un faune fit subir de merveilleux outrages à ses 66 ans. (Dép. part.)

— Trois ours pyrénéens chassés des hauteurs par la neige déciment les brebis de la vallée du Lys. (Dép. part.)

— Le maire de Filain (Haute-Saône) a été suspendu pour avoir, avec de fougueux dévots, replacé dans l'école une image de Dieu. (Havas.)

— À 103 ans, meurt madame Arnac, d'Auzon (Gard). Quatre fois mariée, elle eut 16 enfants et en allaita 24. Sa fille aînée a 80 ans. (Dép, part.)

— Mariés depuis trois mois, les Audouy, de Nantes, se sont suicidés au laudanum, à l'arsenic et au revolver. (Dép. part.)

— Un taureau de la corrida de Nîmes (5 000 spectateurs aux arènes) a planté sa corne dans l'aine du *banderillo* Africano. (Dép. part.)

— Rodin a sculpté à la mémoire de Rollinat un bas-relief. On l'inaugurait hier à Fresselines (Creuse), où vécut l'écrivain. (Havas.)

— Essorillé, et front fendu, on a ramassé sur un trottoir du Mans Guichard, après rixe avec des sous-officiers du 26e d'artillerie. (Dép. part.)

— Le Nancéien Michel Ransch a coupé la gorge à sa femme et s'est coupé la gorge aussi. Un fou. (Dép. part.)

— Pour gagner l'Argentine, cinq petits Havrais s'étaient tapis dans le canot d'un vapeur. On les y a découverts à Pauillac. (Dép. part.)

— Le réserviste Caujolie (troubles de Fousseret) a été relâché « par clémence ». « Par justice », rectifie la L. d. D. d. l'H. (Dép. part.)

— Nuls papiers mais une bourse en or marquée A. W. et 5 francs sur le gentleman qu'un bûcheron de Vélizy découvrit, à l'odeur, pendu.

— Au bruit de bottes des gendarmes requis par Rigolet du Pecq, Drouard, son cousin et commensal, se poignarda légèrement.

— La Pantinoise Augustine Macker, 13 ans, fille de pénichards, a repêché vivante la petite Marçon dans le canal de l'Ourcq.

— Sans les tuer tout à fait, une auto a tamponné, avenue des Sablons, Neuilly, Edmond Hamon et Georges Despès.

— Près de Villebon, Fromond, qui disait à d'autres pauvres sa détresse, s'engouffra soudain dans un four à plâtre en combustion.

— Comme les Lemoine, d'Asnières, devaient des termes, leur propriétaire coupa l'escalier : chute des enfants, – plusieurs mètres.

— Dans la Marne, à Joinville, une voiture de laitier, plaque arrachée et bidons vides ; sur le siège, un cadavre, celui d'un épagneul.

— Souffre-douleur, depuis longtemps, de son compagnon d'atelier Boissonnet, Canet, de Saint-Cloud, l'a assommé avec un fer à souder.

— L'imprudente Virginie Langlois, d'Argenteuil, qui excitait son feu avec du pétrole, s'est profondément brûlé face, bras, seins.

— Un pâtre quadragénaire qui l'aimait a tué mademoiselle Theule, 18 ans, de Saint-Hilaire-de-Bethmas (Gard), et s'est suicidé. (Dép. part.)

— Dieu dans les écoles du territoire de Belfort : le conseil municipal de Chaix le réinstalle ; le maire de Méziré le fait sceller au mur. (Havas.)

— Le curé de Labry (M.-et-M.) ayant semonce deux mariés, le garde champêtre dut se mobiliser pour le garer des gens de la noce. (Dép. part.)

— Comme tant d'autres, Patoureau était le dernier survivant du siège d'Anvers. Il meurt à Onzain (L.-et-C.) à 98 ans 8 mois. (Lettre part.)

— Collision, à Saint-Andiol (B.-du-R.) : une auto et une moto. L'ingénieur Mahuet, qui montait celle-ci, mourut trente minutes après le choc. (Dép. part.)

— Tartayre, de Fallières (Lot), qui se querellait avec sa femme, l'a tuée en lui lançant à la tempe, comme un palet, une assiette. (Lettre part.)

— Fortement escorté de dévots, le maire de Longechenal (Isère) a replacé à l'école le crucifix ôté par l'instituteur. (Havas.)

— Plus rien dans les troncs, plus rien sur l'autel aux églises de Bezancourt et de Boult (Marne) : des cambrioleurs ont passé là. (Havas.)

— Les délégués de l'Association commerciale internationale de Londres furent fort bien reçus à Lyon. On banqueta, discourut, tosta. (Havas.)

— Au gourdin et à la crosse de fusil – tout cela parce qu'il était jaloux – Jourdain, de Mézières (Sarthe), assomma Letourneux. (Dép. part.)

— L'ouverture du Manoir aux trésors, à Crémeaux (Loire), motiva une prise de bec entre Briéry et le notaire du curé de Gouttenoire. (Dép. pari.)

— À Saint-Cyr, Georges Mahler s'escrimait au couteau contre un bec de gaz. Il ne sut que se couper l'artère du poignet droit.

— Presque septuagénaire et tout à fait ruiné, monsieur Vincent, ex-négociant, s'est ouvert la gorge avec un couteau de cuisine, à Clichy.

— Le modèle italien Giuseppe Ferrero, qui habitait à Chaville une maison en ruines, a été arrêté pour ses opinions politiques.

— Surprenant des cambrioleurs, monsieur Duvignier, géomètre à Sceaux, décrocha sa carabine. Il fut bâillonné et son coffre défoncé.

— Deux carriers de Vaucouleurs étaient pris dans un éboulement de sable. Pépin fut retiré sauf et Paxel mort. (Dép. part.)

— Pourquoi ces deux personnes, le soir sur le talus de la redoute Apollinaire (Dijon) ? Deux soldats tirèrent. Ils les manquèrent. (Havas.)

— À cause de son zèle à maintenir Jésus dans les écoles, monsieur de Blois est suspendu de ses fonctions de maire de Coat-Méal. (Dép. part.)

— Messieurs Weiss, Roubaud, etc., se sont embarqués à Pauillac. Ils étudieront au Congo la maladie du sommeil. Le nègre dort trop. (Dép. part.)

— Le pont d'El-Kantara domine de 90 m. le ravin. La Constantinoise Cross, 16 ans, fit le saut. Son père contrariait son amour. (Dép. part.)

— Quand monsieur Mével, curé de Saint-Eutrope, à Morlaix, et sa bonne rentrèrent, la caisse de la fabrique, 1 224 fr. 65, n'était plus là. (Dép. part.)

— Frédéric Pénaut, de Marseille, a une femme et un frère. Ceux-ci s'aimaient. Du moins il le crut et blessa (deux balles) son rival. (Dép. part.)

— « Démission ! À bas la calotte ! » Par ces cris le public rennais interrompit les délibérations municipales. On l'expulsa. (Havas.)

— Couderc, du 129e au Havre, voulut se faire réformer pour surdité. En vain. Alors il se suicida. (Dép. part.)

— Louis Gaux, de Levallois-Perret, 21 ans, a reçu un coup de couteau d'une jeune femme nocturne qui errait sur la zone militaire.

— Par jeu ou dans un désir d'incendie, on a fusillé, nuitamment, à Bonnières, un bec de gaz voisin d'une cuve de pétrole.

Encore quatre ans et monsieur Renard, de Verrières, était octogénaire. Mais il souffrait trop de sa maladie de cœur. Il s'est suicidé.

— Un flacon flottait. Mauritz, de Sèvres, se pencha pour le prendre, et tomba dans la Seine. Il est maintenant à la Morgue.

— Deux Danois ont chassé des gens entrés, à fin de vol, chez mademoiselle Louise Clemenceau, de Rochefort-en-Yvelines, parente du ministre.

— Harcelée par les sermons familiaux, mademoiselle Rosalie Blénard, de Saint-Denis, 17 ans, s'est jeté par la fenêtre. Jambes cassées.

— Alexandre Daubât, 48 ans, carrier à Villejuif, ne pouvait se consoler du départ de sa femme. Il se pendit dans son verger.

— Impossible d'éventrer le coffre-fort de l'horticulteur Poitevin, de Clamart. Dépités, les cambrioleurs incendièrent sa grange.

— Tamponné au pont de Charenton par un motocycle, le tonnelier Roblot a fait un saut de 4 mètres, mais sur la chaussée.

— Entre la Ville-du-Bois et Montlhéry, des rôdeurs ont battu comme plâtre Thomas, tailleur d'habits, et lui ont vidé ses poches.

— Le marquis de Trévaudans, ouvrier agricole à Sonchamps, se disculpe fort bien d'avoir dévalisé son ami Coiscien.

— Le marchand de cochons Dauvilliers est blessé gravement, l'auto de monsieur Q. Barry ayant pris en écharpe sa voiture, à Versailles.

— Un juge d'instruction bien connu, monsieur Germain, est en quête de Hermann Schirschini, dit Ezarefs, qui assassina souvent en Suisse.

— Encapuchonnée de sa robe, car il pleuvait dru, madame Rossy, de Levallois, n'entendit pas venir le fiacre électrique qui l'écrasa.

— Une jeune brune au costume tailleur noir, et dont le linge, très fin, était marqué monsieur B. P., a été repêchée au pont de Saint-Cloud.

— Quarante romanichels avec leurs dromadaires et ours ont dû, poussés par les gendarmes, quitter Fontenay-aux-Roses et même la Seine.

— Au Conseil municipal de Levallois, 17 contre 17 toujours. Sa dissolution paraît inévitable et prochaine.

— Douze religieux de l'ordre de Jean-Baptiste-de-la-Salle vivaient en communauté clandestine à Marseille. Procès-verbal. (Dép. part.)

— Arrestation, à Aubervilliers, de Briancourt, 17

ans. Récemment, à Saint-Denis, il tuait, mais en légitime défense, dit-il, Dequinquer.

— Un cycliste inconnu a renversé, la nuit, à Fourqueux, le charron Garnier, 58 ans, lequel s'est très gravement blessé à la tête.

— Martin, assez mystérieux personnage, et dont le front était tatoué d'une étoile, a été repêché au barrage de Meulan.

— Heurt à Suresnes, entre les autos Alain et Em. Pathé. Fort contus ça et là, monsieur Pathé fut ramené à Paris, rue de Richelieu, 98.

— Comme aux temps mythologiques, un bouc a assailli une bergère de Saint-Laurent, dans le lit du Var, où elle paissait ses bêtes. (Dép. part.)

— Sous le nom de comte de Saint-Hilaire, un soldat du 24e colonial escroquait les Perpignanaises. Il a été arrêté. (Lettre part.)

— À Villerupt, dans une rixe entre ouvriers français et Italiens, un de ceux-ci, Cola, tua par erreur son compatriote Biancani. (Dép. part.)

— Pour avoir replacé Dieu à l'école ou avoir empêché qu'on l'en ôtat, les maires de Coquerel et Fricourt (Somme) sont suspendus. (Dép. part.)

— Le bateau-pilote *Reine-d'Arvor* a chaviré dans les eaux de l'île Molène. Deux victimes : Créach et Couillandre. (Dép. part.)

— À Cannes, mariage Jean-Georges de Saxe et Marie-Immaculée de Bourbon-Siciles. Le roi de Saxe était là. (Dép. part.)

— Madame Guibet elle-même, 82 ans, fut aux prises avec H. Jouve, le satyre. Elle se plaint. Monsieur

Germain, le juge d'Étampes, enquête.

— L'anglais James, une célébrité de banlieue (athlétisme, *rowing*) s'est coupé la gorge à Courbevoie : il craignait de devenir fou.

— Dans la seule rue Lécuyer, à Aubervilliers, on a relevé, à des heures diverses, deux blessés (Huques et Savary) et un tué (Ramin).

— Dans sa fièvre, madame Tobeau, 36 ans, s'est jetée par la fenêtre, rue Magenta, à Courbevoie. Ce fut la mort.

— Madame Gillot, de Drancy, est morte dans sa citerne, à 70 ans : elle y puisait de l'eau et s'était trop penchée.

— Des septuagénaires se sont suicidés : Édouard Lequet, à l'Île-Saint-Denis (corde) ; le crainquebille Bouillon, au bois de Meudon (revolver).

— Le sans-travail Périer voulut s'asphyxier à Garches, avec son fils, 9 ans, affamé. On le poursuit pour tentative d'homicide.

— « Laissez-moi mourir tranquille ; je ne dirai rien », répondit à la police Devinder, 19 ans, poignardé à 5 heures du matin, place Carnot, à Saint-Denis.

— Elles partent, les danseuses laotiennes qui ornaient l'exposition de Marseille, elles partent aujourd'hui par *le Polynésien*. (Havas.)

— Une plainte émanant de la Guerre est arrivée hier au parquet marseillais ; elle vise monsieur Vignaud, gérant de *la Voix du Peuple*. (Dép. part.)

— Sous le tunnel de Baume-les-Dames (Doubs), un train de marchandises a déraillé. Le mécanicien s'est cassé deux dents. (Havas.)

— Le maire de Chaux (Territoire de Belfort) est suspendu ; il voulait à toute force l'effigie de Dieu sous les yeux des écoliers. (Havas.)

— Derechef, le Christ est sur les murs des écoles de Ruaux (Vosges), de par le maire Paul Zeller qui est de ses zélateurs. (Havas.)

— Le comte Gurowsky de Wezele donne à la Société de l'arbitrage son château du mont Boron : ce sera un « musée de la paix ». (Dép. part.)

— De nuit, à Bezons, Charrault réveilla du sommeil conjugal ses trois beaux-frères en tirant des coups de feu dans leurs fenêtres.

— On a encore volé du fil téléphonique : à Paray, Athis-Mons et Morangis, 12 200 mètres ; à Longjumeau, 17 kilomètres.

— Sur la zone militaire, à deux heures, la nuit, l'interprète Michel Trubert a été attaqué au casse-tête et privé de ses vêtements.

— Leur sécularisation étant illusoire, procès-verbal a été dressé à trois Ursulines, qui enseignent dans une école d'Auxerre. (Havas.)

— La tige du piston de *la République* s'est échauffée aux essais à Brest. Vitesse 16 nœuds ; puissance, 10 650 ; nombre de tours : 100. (Dép. part.)

— Une auto lui ayant écrasé son chien, un paysan de Dardilly (Rhône) avait tiré sur une autre auto. Un an de prison, sursis. (Havas.)

— Le *sportsman* toulousain Pierre de Carayon-Talpayrac, 43 ans, est arrêté comme cambrioleur et incendiaire. (Dép. part.)

— Le matin, Kerligant sortit de la prison de Versailles ; le soir, il y rentra, ayant froissé la susceptibilité d'un gendarme.

— Étourdi d'un coup de poing américain et bâillonné, le maraîcher Lody, de Vaucresson, a été dévalisé sur la route, à la brune.

— Les préfets de M.-et-L. et de la Marne infligent le martyre de la suspension à quatre maires qui voulaient Dieu dans les écoles. (Havas.)

— Donatien Renaud, d'Esnandes (Charente inférieure), est mort carbonisé au violon municipal où, ivre, il avait mis le feu. (Havas.)

— À Genon (banlieue bordelaise), Buile a été tué, et Gazare blessé par des Espagnols, qui aussitôt disparurent du pays. (Dép. part.)

— Le tisseur F. Pérout, de Golbey (Vosges), a reçu dans l'aine un coup de fusil de son contremaître Gaspard, qu'il menaçait. (Dép. part.)

— La Bartani, de Béziers, veuve, car elle tua son mari, a déchiré d'une balle le nez de Roffini. « Un homme ? Un chien ! » dit-elle. (Dép. part.)

— Cinq arrestations à Montbrison (trois à la caserne, deux en ville) pour huit souliers volés dans un magasin régimentaire. (Dép. part.)

— Trois ivrognes lyonnais frappaient mademoiselle Anselmet, gérante d'un café. Son amant intervint, tira, en tua un et l'a blessée. (Havas.)

— « Tenez, je ne vous gênerai plus ! » a dit monsieur Sormet, de Vincennes, à sa femme et à l'amant de celle-ci, et il se brûla la cervelle.

— Le jeune Jault s'est brisé le vomer, arraché les lèvres, coupé la langue en tombant de bécane, à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

— La Société des auteurs réclame au curé de Vaux-sur-Seine des droits sur un concert spirituel. Refus. Le conseil de préfecture statuera.

— Dans la ballastière de Rueil, Paul Roblin, 10 ans, de Nanterre, s'est fendu le front sur un rail en ramassant du coke.

— Le courtier en bijoux Brucknoff, de Prague, se laissa voler sa précieuse sacoche, le soir, chemin des Tybilles, près Suresnes.

— Causeur irascible, Convest, de Thiais, asséna un coup de barre de fer sur la tête de son interlocuteur, Milot, de Choisy-le-Roi.

— Depuis onze jours trois naufragés du *Georges-René* allaient à la dérive en doris. Un trois-mâts les prit, et les voilà à La Rochelle. (Havas.)

— Se solidarisant avec Dieu, dans l'affaire des écoles, l'usinier Henry, de Brévilly (Ardennes), a donné sa démission de maire. (Havas.)

— Gens et gendarmes de Tonnay-Charente traquaient au marais le vieux rôdeur Raud. Il en blessa un et fut criblé de plombs. (Dép. part.)

— Près Gonesse, Louise Ringeval, 4 ans, tomba d'un direct, fut recueillie par un rapide et rentra, 16, rue Daval, Paris, à peine écorchée.

— Mal en prit à Renaud de se hasarder à portée de fusil du professeur Thalamas, qui chassait à Gambais. À cette heure, il agonise.

— 104 (c'est un nom du lutteur Nasse) fleuretait à Versailles avec une frêle actrice. La légitime madame

104 le châtia : coup de couteau.

— Rien que du doublé ! Du moins le doigt de saint Louis devait être authentique : et les voleurs de l'église de Poissy l'emportèrent.

— Le dérapage de leur auto envoya dans un étang, à Sartoire, quatre négociants. Une autre auto écrasa, à Boissy-le-Sec, monsieur Chanteloup.

— Le train navette 110 a déraillé sur l'aiguillage de Chars. Personne de blessé, mais six heures d'obstruction.

— Sa fille morte, son fils loin, madame Boulet, du Buchet (commune de Buhy), s'est pendue de désespoir.

— À la faveur de la nuit, des brigands ont tenté l'abordage de l'auto du lieutenant de vaisseau Goybet, entre Toulon et Tamaris. (Dép. part.)

— À Yzeure (Allier) où le croup sévit et tue, on a licencié les écoles et on va les désinfecter. (Havas.)

— On soigne, à Mantes, le motocycliste Pierre Devinne, 26 ans, qui, en dérapant à Flins, s'est cassé le bras droit.

— Une jeune femme, mademoiselle Pradat, s'est suicidée en se jetant par la fenêtre de l'appartement qu'elle occupait, avec sa mère, à Neuilly.

— Dans un four à chaux de l'avenue Pierrefitte, à Villetaneuse, le vieux trimardeur Méry a été trouvé asphyxié.

— Madame Bardin et monsieur Biais sont à l'hospice de Saint-Maurice. Ils n'avaient pas entendu un Est-Parisien venir, et furent tamponnés.

— Au poteau, où ils le ligotèrent, quatre policiers amateurs ont bâtonné le jeune voleur Dutoit, de Malakoff, capturé par eux.

— Sur l'auto (chauffeur, Touldoire) qui venait de le tamponner à la Patte-d'Oie-d'Herblay, Lenugue a été ramené à son logis.

— Pourchassé par un gendarme maritime, un matelot s'est jeté dans des rognures de tôle dont l'une lui trancha la carotide. (Dép. part.)

— Un des leurs ayant été renvoyé et le directeur ayant éconduit une délégation, cent employés de tramways nancéiens font grève. (Dép. part.)

— Après trois jours et deux nuits de débats, le jury de Poix acquitte les cousin et berger de Rouzaud, assassiné à Montaillon. (Dép. part.)

— Le parquet de Nancy arrête deux jeunes filles, en menace d'autres, guette la matrone complaisante : il veut de vraies couches. (Dép. part.)

— Maître Noury, notaire à Fougères, qu'on inculpe de détournements et de faux, fuit, poursuivi par un mandat d'arrêt. (Dép. part.)

— Une ligne de plus au martyrologe des maires qui estiment N.-S. indispensable à l'école : celui de Bourg-Blanc est suspendu. (Dép. part.)

— Un incendie, dont les dégâts s'évaluent à 40 000 francs, a détruit l'entrepôt d'un brasseur de Saint-Dié, Hanus. (Dép. part.)

— À 5 km. en amont de Nice, le Paillon débordé (il pleut) a emporté la ligne du tramway en construction. (Dép. part.)

— Le métayer Nicol, de Montréal (Aude), démé-nagea, laissant dans la porcherie sa mère, 77 ans. Le régisseur l'y découvrit, mourante. (Dép. part.)

— Suicide : une sexagénaire, aveugle depuis cinq ans, madame Navette, de Cluny, s'est enduite d'essence minérale et a allumé. (Dép. part.)

— Le feu a pris au centre même de Lannemezan (Haute-Garonne) et a ravagé ou détruit la mairie et huit maisons. (Dép. part.)

— Huit jeunes Espagnols ont été trouvés morts à un km de l'hospice pyrénéen de Rioumajou : la neige les avait surpris le 31 octobre. (Dép. part.)

— Monsieur Thalamas a bien une chasse à Gambais, mais il n'a blessé personne : le gibier seul est en danger, à portée de cet excellent fusil.

— Une innocente, B. Nourry, chiffonnière à Arcueil, proie des petits chenapans du voisinage, est morte de peur ou de ses blessures.

— En vain, le juge d'instruction de Meaux l'interrogea deux heures. Maitrugue, qu'il croit espion, reste impénétrable.

— Dans les fourgons des trois victimes du Lutin arrivés à Brest, les familles ont pleuré et prié toute la nuit sur des chaises. (Dép. part.)

— Avenue de la Motte-Picquet, il a fallu les pompiers pour dégager des roues du tramway qui l'écrasaient une femme inconnue.

— À discuter avec le jardinier Jeannot, d'Ivry, le jardinier Buisson, de Paris, a reçu un coup de bêche sur le crâne.

— Désarçonné près de Versailles, monsieur Blanchon, commandant du 22e régiment d'artillerie, est resté sur place évanoui.

— Toujours rien sur le clerc Voiry disparu le 16 octobre avec 1 000 francs recouvrés. On le recherche dans les fourrés de Saint-Germain.

— Chez un cabaretier de Versailles, l'ex-ecclésiastique Rouslot trouva dans sa onzième absinthe la crise de *delirium* qui l'emporta.

— Sur le pont de Saint-Cyr, le peintre Maurice attendait son amie. Elle tardait. D'une balle, il se tua : ivresse et neurasthénie.

— Curtet agonise dans un hôpital de Versailles, assommé d'un coup de poêle par le marchand de marrons Vaissette.

— Émilienne Moreau, de la Plaine-Saint-Denis, s'était jetée à l'eau. Hier elle sauta du quatrième étage, elle vit encore, mais elle avisera.

— Déjà, le serveur Vastaud, de Sèvres, était par terre et bâillonné, quand de deux coups de revolver il fit fuir ses agresseurs.

— Dans le feu de la fièvre, Jules Robin, de Ville-juif, a sauté par la fenêtre. Il habitait au quatrième étage.

— Loin de lui solder les alcools dont ils étaient pleins, trois buveurs tapaient sur Drich. Les Villetaneusiens les lynchèrent presque.

— À Rueil, le train-tram tamponna Doby. Gendarmes et ambulanciers, mandés, arrivèrent. Plus rien : il avait emmené sa victime.

— Le *ferry-boat La Seyne-Toulon* a été touché dur par la *Cigogne* ou par l'*Alose*, submersible et sous-marin en plongée. (Dép. part.)

— Pour s'assurer le ciel, Desjeunes, de Plainfang (Vosges), avait couvert d'images pieuses le lit où il se suicida à force de rhum. (Lettre part.)

— Ramenée à Toulon par le mauvais temps, l'escadre a de nouveau appareillé hier soir : elle continue sa tournée littorale. (Dép. part.)

— Après une absence de huit jours, le margis-chef Retz rentrait hier au 18e d'artillerie (Toulouse) et se tirait une balle au cœur. (Dép. part.)

— Moliterni tenta de tuer la Marseillaise Abril, chez qui il avait casé sa maîtresse Bisio. Lui, la mort ; elle, 20 ans de bagne. (Dép. part.)

— Quelqu'un (Bouteiller) molestait, la nuit, les vaches de Davranches, de Haucourt (Seine inférieure). Davranches, au guet, le tua. (Havas.)

— Ce n'est pas sans peine que les gendarmes de Puget-Théniers purent s'évader de leur caserne, que cernait le Var débordé. (Dép. part.)

— V. Kaiser, 14 ans, allait à Mont-Saint-Martin (M.-et-M.) voir son père. Le satyre du bois qu'elle traversait se dressa devant elle... (Dép. part.)

— Près de Couhé (Vienne), l'auto de monsieur Blanc culbuta une bicyclette ; on releva en lamentable état monsieur Leblanc, le pédaleur. (Havas.)

— La tendresse de Delalande pour sa servante était telle qu'il tua sa femme à coups de fourche. Aux assises de Rennes : la mort. (Dép. part.)

— Messieurs Usuelle et Crespi ont eu très froid (-22 °) à 6 000 m., à bord du Milano, qui, parti de Milan, atterrit à Aix-en-Savoie. (Havas.)

— Les coliques travaillent dix-huit habitants de

Matha (Charente inférieure) : ils ont mangé de trop beaux champignons. (Havas.)

— Pharmacien et républicain, monsieur Estève est élu conseiller général de Sournia (P.-O.), battant monsieur Rives, médecin et socialiste. (Dép. part.)

— Un suicide et un accident : des trains ont écrasé le berger Pichon, de Simandre (Ain), et un cantonnier à Famechon (Somme). (Havas.)

— Madame Dumont a déjà un siècle. Cinquante de ses descendants et tout Saint-Étienne-aux-Clos (Corrèze) l'ont fêtée à ce propos. (Lettre part.)

— Dans un fossé, à Vis-à-Marles (Pas-de-Calais), gisait le journalier Jean-Baptiste Despret, 59 ans, assommé. (Dép. Part.)

— Albert Cauvin a été arrêté à la gare Saint-Lazare. On lui impute faux et escroqueries. La fouille de ses six malles fut fructueuse.

— Le revolver rouillé avec quoi tirait Démons (15, rue de l'Ouest) éclata, lui déchirant la main et lui criblant d'acier le torse.

— En traversant la voie, gare d'Orléans, Germain Delbas se prit le pied à la bifurcation de deux rails. Une rame lui broya le bras.

— La corde du treuil qui chargeait de sacs d'avoine le vapeur russe *Rockeliv* a étranglé le docker rochefortais Honoré Geoffroy. (Dép. part.)

— On soupçonne le trimardeur Vernier d'être l'assassin d'Étienne Roblot, manouvrier à Montmaçon (Côte-d'Or). (Par téléphone.)

— Le 515 a écrasé, au passage à niveau de Monthéard (Sarthe), madame Dutertre. Accident, croit-on, bien qu'elle fût très misérable. (Dép. part.)

— Il a été coupé deux kilomètres de fils téléphoniques entre Arcueil et Bourg-la-Reine et quatre à Pavillons-sous-Bois.

— Foringer dit Rothschild, chiffonnier pantinois, rentra ivre, vida un litre de vin malgré son fils et le lui brisa sur la tête.

— Des voitures de cambriolage ont emporté les meubles, bronzes, vins des villas qu'ont à Clamart messieurs Pigelet, Baguet, Verdier.

— Feignant de chercher dans son magot des pièces rares, deux escroqueuses en ont pris pour 1800 fr. de vulgaires à une dame de Malakoff.

— On était en gare de Vélizy, mais le train roulait encore. L'impatiente madame Gieger s'est cassé les jambes.

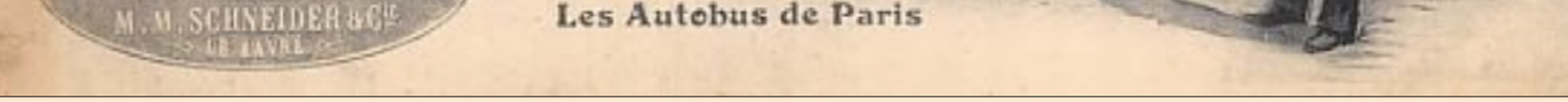

Le 11 juin 1906, les autobus ou omnibus automobiles font leur apparition dans les rues de Paris.
Carte postale : Un autobus P2 de la firme Brillié-Schneider sur la ligne Montmartre – rue du Poteau – place Saint Michel se trouve ici rue Saint-Denis.

— Des inconnus ont fait la levée des troncs dans les églises de Saint-Germain-lès-Arpajon et de Bruyères-le-Châtel.

— Un pauvre d'une quinzaine d'années se jette dans le canal, plaine Saint-Denis ; on lui tend une gaule, il la repousse et coule à pic.

— Sur l'épaule gauche du nouveau-né dont on trouva le cadavre devant la caserne du 22e d'artillerie, Versailles, ce tatouage : un canon.

— Trop de gens annoncent : « Je vous couperai les oreilles ! » Vasson, d'Issy, ne dit mot à Biluet, mais il l'essorilla bel et bien.

— Quatre maires encore de suspendus en M.-et-L. Ils voulaient maintenir sous les yeux des écoliers le spectacle de la mort de Dieu. (Dép. part.)

— L'amour. À Mirecourt, Colas, tisseur, logea une balle dans la tête de mademoiselle Fleckenger et se traita avec une rigueur pareille. (Dép. part.)

— Derrière un cercueil, Mangin, de Verdun, cheminait. Il n'atteignit pas, ce jour-là, le cimetière. La mort le surprit en route. (Dép. part.)

— Cantrelle et Grenet péchaient au large de Fécamp.

Leur doris chavira. La mer n'a encore rejeté qu'un cadavre. (Havas.)

— Lunarès, sa femme et le barbier Roca, qui faisaient chanter les clientes des sages- femmes, ont été pincés à Rouen. (Téléphone.)

— Rue de Flandre, Marcel Baurot, et cette quintuple amputation lui fut mortelle, a eu les doigts coupés par une scie circulaire.

— Thibault et Banicot forçaient une caisse, rue Cugnot. Dérangés, ils se replièrent, tirant des balles, bruit qui a causé leur arrestation.

— Vu l'invalidité du tramway de minuit 16, qui devait les emmener à Pierrefitte, 30 voyageurs ont campé, des heures, à Saint-Cloud.

— Ayant bu, le plombier Laplant, de Meudon, fut liant. Ses compagnons l'étourdirent d'un coup de poing américain et le volèrent.

— Rue Poliveau et rue Lacépède, Louis Bériard et Édouard Dessain ont tenté de se suicider, lui pour la troisième fois.

— Monsieur Cauvin, arrêté avant-hier, a été relaxé. Les plaignants exagéraient. Simplement il fut ingénieux à se procurer de l'argent.

— Deux maires, dans la Somme, s'entêtaient à remettre au mur des classes l'image du divin supplice. Le préfet suspend ces maires. (Havas.)

— Il fallut une bonne demi-heure pour dégager Inghels des bûches dont la pile lui avait dégringolé dessus, quai d'Austerlitz.

— Bellanger, de Prunay-sous-Ablis, ayant été étranglé et pendu, son gendre, Faudoire, fut arrêté. Il fournit un alibi.

— Les gendarmes de Morlaix sont allés à Plougar substituer des laïques aux sœurs barricadées dans l'école. (Dép. part.)

— Mademoiselle Jeanne Guillaume, de la rue de Buci, s'est ouvert les veines du bras dans son bain.

— Le tailleur Marck avait 60 ans. Il n'y a plus de travail pour un si vieil ouvrier. Lui et Héloïse Roncier s'asphyxièrent.

— Alfred Leroux, de Lens, 22 ans, convoitait mademoiselle Mathilde Huleux, 23 ans, de Pont-à-Vendin. Elle lui résistait : il l'a assassinée. (Havas.)

— Lutte à Remiremont, entre le gardien de nuit Duchiez et trois hommes qui pillaient un wagon de tissus et qu'il ne captura pas. (Dép. part.)

— Le soir, Blandine Guérin, de Vaucé (Sarthe), se dévêtit dans l'escalier et, nue comme un mur d'école, alla se noyer au puits. (Dép. part.)

— Impossible de retrouver, à bord de l'*Amiral-Aube,* certaines pièces de l'appareil téléphonique haut-parleur du *blockhaus.* (Dép. part.)

— Le matelot chauffeur Jules Pietri, de l'*Algésiras* (Toulon) s'est laissé prendre par une machine ; elle le mutila. (Dép. part.)

— Le cabaretier versaillais Maurice Berger a été arrêté : depuis deux ans, il séquestrait Victorine Brazier, personne de 65 ans.

— Xavier Dubreuil, ouvrier de filature, descendait d'un train, à Charmes, patrie de monsieur Barrès. Un train inverse le broya. (Dép. part.)

— À l'aube, mademoiselle Eugénie Gilbert, de Redon, à qui l'amour avait été cruel, est allée se jeter dans le canal de Nantes à Brest. (Dép. part.)

— Nuit noire, pluie. Le tombereau de Borner, de Changé (Sarthe), fut tamponné sur la route par un tram. Borner au plus mal. (Dép. part.)

— Pour s'évader d'un asile de fous, Madec blessa un gardien, tua un malade. Aux assises de Rouen : douze ans de bagne. (Dép. part.)

— En voiture, la nuit, sur la route de Sedan à Remilly, le boucher Parpaite tua sa femme. Il parla d'abord d'un suicide. (Havas.)

— Des oranges (260 000 kilos) attendent sur les quais de la gare de Cerbère que transitaires et débardeuses s'accordent. (Havas.)

— Entôlé de 15 550 fr. par Louise Lepetit, le négociant turc Soleiman la fit arrêter ; mais remboursé par Gros Jules, il se désiste.

— Louis Tiratoïvsky a mortellement blessé, à Aubervilliers, madame Brécourt, et s'est suicidé. L'amour.

— Jules Marty, courtier en mercerie, 56 ans, et sa femme, 38 ans, se sont asphyxiés à Saint-Ouen. La misère.

— D'un échafaudage une pile de tuiles a dégringolé sur la tête de Sosthène Lerizou, gantier au Perreux.

— Les villas Pouvret et Vivier, à Bellevue et au Val-Fleury, ont été pillées et mêmes privées de leurs tuyaux de plomb.

— Faire le tour du monde : sur ce programme, Louis Legrand, Bedroux et Lenoël, 36 ans à trois, se sont évadés de la colonie de Gaillon.

— Mystificateur des actionnaires de sa Bienfaisance (assurances, accidents, incendie), monsieur Gérodias s'est vu arrêté à Enghien.

— Lasson, de Courcelles-sous-Jouarre, a été tamponné ; Escoffre, de Cabanial (Haute Garonne), assailli ; Bailly, de Remiremont, asphyxié. (Dép. part.)

— 600 fr. d'amende à Albert : coupe des Pyrénées, il pilotait son auto avec une audace qui fut mortelle à monsieur Salvaire, de Limoux. (Dép. part.)

— Le journalier manceau Jubert avoue avoir souvent substitué à sa femme sa fille Valentine qui a 14 ans et en avait au début 8. (Dép. part.)

— Calen, détenu à la prison de Thouars, que venait de manquer la sentinelle, s'est tué en tombant sur des rochers. Il s'évadait. (Dép. part.)

— Arthur Arnould avait déjà cueilli à Saint-Cloud trois sonnettes d'église et les cloches de vingt-sept maisons de plaisance quand on l'a arrêté.

— Au cimetière des Essarts-le-Roi, monsieur Gauthier avait enterré ses trois filles. Il les voulut faire exhumer. Manquait un cadavre.

— Rentrant au logis, le laboureur Vauthier, de la Chapelle-au-Bois (Vosges), y trouva sa femme ivre et vertueusement l'étrangla. (Dép. part.)

— Le séminariste Rivollier, de Saint-Bonnet-de-Joux (S.-et-L.), reçut une feuille de route. D'émotion, il tomba inanimé et mourut. (Dép. part.)

— A. Tharaud, qui tua, avec son auto, Geneviève Jourdain, 8 ans, est condamné (Le Havre) à 2 mois de prison et 6 600 fr. de dommages-intérêts. (Dép. part.)

— Sous les yeux du droguiste son amant, une jeune Toulonnaise s'est tuée d'un coup de revolver au cœur. (Dép. part.)

— Suicide. À Toul, le soldat Henrion, du 26e d'infanterie, s'est percé le cœur d'une balle de tir réduit. (Dép. part.)

— « Mais c'est pestilentiel ! » s'est écrié le sous-secrétaire à la Guerre en sortant de la caserne brestoise du 2e colonial. (Dép. part.)

— Fontanières poignarda Casterès. Comblés, comme tant d'autres Toulousains, des faveurs de mademoiselle Lacombe, ils se jalousaient. (Dép. part.)

— Inspirés par la vertu ou l'alcool, quelque cinquante jeunes gens ont saccagé, à Versailles, un asile puissamment numéroté.

— Sur son siège, le déménageur parisien Jean Gervat somnolait. À Saint-Cyr, il se réveilla sous les roues.

— Certain journalier de Montmartre, nommé Praire mais dit Tout-Moche, est mort, héritier ébahi, chez un notaire de Seine-et-Oise.

— La sollicitude de la police versaillaise a sévi sur dix-sept hères qui dormiront moins mal en prison qu'à la gare où on les arrêta.

— À main armée et même frappante, Thiercelin et

Chapuis, maintenant dans les geôles de Pontoise, ont dévalisé J. Maceron et P. Jean.

— En grillant un porc, un apprenti mit le feu à la paille, et l'abattoir de monsieur Cornu, charcutier au Vésinet, s'en alla en fumée.

— Non, l'auto 76 de la course Gaillon n'a pas culbuté le char du déménageur ; c'est elle qui fut lésée : rupture d'une roue avant.

— Pour mettre fin à une maladie de l'estomac, madame Louise Normand, d'Issou, s'est pendue.

— Un artilleur du 40e a pris d'assaut, dans les champs de Maizey (Meuse), une sexagénaire. On le recherche. (Dép. part.)

— Quatre perles fort belles ont été mystérieusement volées au château de Gesvres-le-Duc (Crouy-sur-Ourcq).

— Zone militaire, dans un duel au couteau pour la maigre Adeline, le vannier Capello a blessé au bas-ventre Monari, montreur d'ours.

— Hier après-midi, Henri Broussin lapidait les passants rue de Paris, à Montreuil. Il est maintenant à l'infirmerie du Dépôt.

— Une centaine de garçons ont manifesté hier, à six heures, contre deux cafés, boulevard de Strasbourg et rue Béranger.

— Poupon, Gaudin, Jiffray, Ordronneau, Granic nient avoir tué madame Louet. Le juge de Rambouillet les arrête tout de même.

— Le crime de Prunay-sous-Athis. Il semble bien que la mise en liberté de madame Faudoire soit prochaine, mais non celle de son mari.

— Dix-huit sur dix-neuf conseillers municipaux de Tournus (S.-et-L.) professent que les parlementaires sont trop payés et qu'ils sont trop. (Dép. part.)

— Acquittés, les patrons cordonniers de Marseille. « En l'état de dérogations, la loi-repos ne saurait leur être applicable. » (Dép. part.)

— Le matricide Gauthard, qui devait passer demain aux assises de l'Yonne, s'est jeté par la fenêtre : fracture du bassin. (Havas.)

— La Virago et autres vieux canons ont été embarqués à Bordeaux, une usine anglaise les ayant achetés pour leur bronze. (Dép. part.)

— Le changeur J. Banon était en fuite. Pris près de Digne, on l'a ramené à Marseille, théâtre de ses opérations illicites. (Dép. part.)

— Le parquet de Rambouillet a fait arrêter madame Gaudoire, la fille du père Bellanger, qui se pendit ou qu'on pendit.

— Un incendie a détruit, à Crezieux (Loire), une maison que le vicomte de Meaux, ex-ministre, avait emplie de meubles rares. (Havas.)

— Au hameau de Boutaresse (Puy-de-Dôme) la veuve Giron a été étranglée, volée et pendue, on ignore complètement par qui. (Havas.)

— Cernés par cinq gendarmes dans la villa de Vincennes qu'ils cambriolaient, Lambert, Rives et Liplet se sont rendus.

Auguste Renoir (1841-1919), *Le Port de Marseille, le Fort Saint-Jean* (1906), collection particulière.

— À Toulouse, des ouvriers de toutes corporations ont manifesté contre la compagnie du gaz, hostile au syndicalisme. (Dép. part.)

— Au sortir de la gare de Vienne (Isère) l'express 8 a écrasé le poseur Martel, père de neuf enfants. (Havas.)

— D'une balle au cœur, le meurtrier de mademoiselle Hureux s'est suicidé à Lens, en face de la demeure familiale. (Havas.)

— Malgré elle, un fantassin balançait à toute volée sur une escarpolette mademoiselle Laveline, de Nancy. Chute mortelle de 4 mètres. (Dép. part.)

— Le coup qu'il asséna sur les mains sacrilèges d'un gendarme d'inventaire vaut vingt jours de prison au Breton Le Nadan, du Moustoir. (Dép. part.)

— Amants, Gilles, de Piolenc, 24 ans, et une divorcée plus jeune encore se sont suicidés à Orange, poison et asphyxie combinés. (Dép. part.)

— Monsieur Jean-Baptiste Trystram, ex-député, ex-sénateur, président honoraire de la Chambre de Commerce, est mort hier soir à 8 heures. (Havas.)

— Avec un couteau à fromage, le banlieusard marseillais Coste a tué sa sœur qui, comme lui épicière, lui faisait concurrence. (Tél.)

— À 5 heures, Marie Leca entrait comme bonne chez le docteur Metzger ; à 8, elle partait, emportant pour 10 000 fr. de fourrures et de bijoux.

— Quand madame Blood arriva à Toulouse par l'express 116, il manquait, paraît-il, dans ses malles pour 36 000 francs de joyaux. (Dép. part.)

— Assises de la Marne. Le charretier Vittet est condamné au bagne perpétuel. Il avait tué de quatre coups de marteau le maire Lelarge. (Havas.)

— À Lyon, après avoir prôné les patronages qui combattent l'influence de la laïque, le congrès de l'Action libérale se clôt. (Dép. part.)

— Dix-huit procès-verbaux ont été dressés au cours des incidents dont l'inventaire de Plouguerneau (Finistère) fut le prétexte. (Dép. part.)

— Des tisseurs grévistes de Lille ont jeté de la boue à leur directeur. Il tira sans les atteindre. (Havas.)

— Latteux, de Saint-Ouen, est tombé dans la cheminée d'appel d'une prise d'eau qui s'ouvre au milieu de la Seine. Noyé.

— Pris en flagrant délit d'effraction d'une villa, à Saint-Cloud, Le Marée, de Puteaux, et Desfayes, de Nanterre, ont été arrêtés.

— Le rentier Léopold Fleuriot, 60 ans, qui chassait sur le territoire de Sagy, a reçu une décharge à bout portant.

— Rue Neuve-des-Boulets, la ménagère Dumé, 42 ans, de la rue de la Petite-Pierre, a été percée d'une balle venue d'on ne sait qui.

— À la terrasse d'un marchand de vin du quai aux Fleurs, toutes les tables ont été brisées. Motif : le repos hebdomadaire.

— Des gens se disant Portugais, qui ne sont pas portugais, peut-être, et madame de Bragance quitte Versailles, décevant son hôtelier.

— Le Pantinois Christian Doublier, trois ans, s'est mortellement ébouillanté en tombant dans un cuveau de lessive.

— Les Blonquet suaient l'alcool. Un cabaretier de Saint-Maur osa leur refuser à boire. Ils le frappèrent d'un poignard indigné.

— Il faisait nuit. Cinq personnes allaient de Damvix à Arcais, trois et le cheval se noyèrent, l'équipage étant tombé dans la Sèvre. (Dép. part.)

— Le préfet maritime de Brest a traité les officiers de l'escadre russe. L'un d'eux, l'adjudant principal Gramozdine, est mort. (Dép. part.)

— Deux hommes d'équipe, tamponnés par un wagon en dérive, ont été broyés dans la gare de Rochefort. (Dép. part.)

— On a installé au lycée d'Amiens un médaillon de Louis Thuillier, qui mourut du choléra en Égypte où il l'étudiait. (Dép. part.)

— Six rôdeurs (et parmi eux Tropernier, le chef) qui dévastaient les poulaillers, les étalages et les villas de Courbevoie, ont été capturés.

— Cinq garçons de 12 à 15 ans, qui s'étaient évadés de la colonie d'Orgeville, ont été arrêtés, pour mendicité, à Jeufosse.

— Mondier, 75 bis, rue des Martyrs, lisait au lit. Il mit le feu aux draps, et c'est à Lariboisière qu'il est maintenant couché.

— Les jeunes Guillemeau et Boileau ont été arrêtés à Saint-Cloud dans l'exercice de leur profession de cambrioleurs.

— Le tronc de saint Antoine-de-Padoue a été fracturé dans Saint-Germain-l'Auxerrois. Le saint cherche son cambrioleur.

— Devant le 18 de la rue Ampère, le cocher livreur Jean Habon, sexagénaire, a été broyé par son attelage emporté.

— À la Charité (salle Corvisart) et à Broussais (laboratoire), incendies qui n'ont fait de mal à personne.

— À Oyonnax, mademoiselle Cottet, 18 ans, a vitriolé monsieur Besnard, 25 ans. L'amour, naturellement. (Havas.)

— Lalauze, 38 ans, garçon de magasin à Avignon, s'est tué à bicyclette à Montfavet, où il faisait des recouvrements. (Dép. part.)

— Cette fois, l'image du crucifix est solidement boulonnée au mur de l'école de Bouille. Voilà pour le préfet de M.-et-L. (Havas.)

— Les foires de l'arrondissement de Remiremont sont interdites aux bœufs, chèvres, moutons, cochons, à cause de la fièvre aphteuse. (Havas.)

— Ému par des pertes d'argent, monsieur C..., employé de banque, s'est fracassé d'une balle la mâchoire dans un fourré du bois de Boulogne.

— Avec furet et chien, le rentier Thiercelin, de Milly, partait à la chasse hier matin. Il n'a pas reparu. On bat les bois.

— À Brest, avec dix-huit chaudières allumées et trois machines en mouvement, la *République* marche à 18 nœuds 8. (Dép. part.)

— On commençait à croire surnaturels les voleurs de fils télégraphiques. En voici un de pris pourtant : Eugène Matifos, de Boulogne.

— Décapité et le ventre béant, Arsius, 15 ans, de Champigny, gisait sous un tunnel. Un crime, croyait-on. Non, il était tombé du train.

— Madame Briotat, de Vincennes, 71 ans, a été brûlée vive (chute de sa lampe). À Charenton, le berceau de la petite Magot a pris feu.

— Baron Jean de Christille, ex-diplomate. Sous ce nom, Ferbet (arrêté hier, à Choisy-le-Roi) tapait depuis quinze ans l'aristocratie.

— Le forain François Étienne, 22 ans, qui tua à Étampes Louis Dation, 18 ans, est condamné à huit ans de réclusion.

— Monsieur Lequeux a fait voter par les conseillers municipaux de La Père (Aisne) une protestation contre la cupidité du législateur. (Havas.)

— Happé, territoire de Belfort, par cinq douaniers allemands, Ronfort a poussé de tels cris qu'ils se sont enfuis chez eux, épouvantés. (Havas.)

— Ce n'est pas le maire de Charmoille et sa fille qui ont été arrêtés aux inventaires : c'est celui de R..., lieu voisin, et sa fille. (Lettre part.)

— Mari déjà de Thérèse Hannot, Lhuillier, de Pierry (Marne), épousa, le mois dernier, Maria Lourdeau. Arrestation du bigame. (Havas.)

— Plutôt que de remettre son service, monsieur Rey, de Saint-Calais, se barricada. On fit sauter la porte. Il s'était éclipsé. (Dép. part.)

— Le colonel de Lestapis, du 14e hussards, demande sa mise à la retraite. Il lui déplaît qu'on inventorie les églises. (Havas.)

— Estimant l'amnistie de 1906 applicable aux crimes et délits connexes à la désertion, le conseil de guerre de Châlons acquitte Landucci. (Havas.)

— Le syndicat de l'arsenal de Rochefort a décidé de présenter quatre revendications. Refus ? La grève. (Dép. part.)

— *La Loire* partira de l'île d'Aix pour la Guyane le 21 décembre, avec 490 condamnés, dont 265 forçats. (Dép. part.)

— Suicide à la carbonisation : madame Le Bise, de Landriec (Finistère), imbiba de pétrole ses jupes et alluma. (Dép. part.)

— Lefloch, Bataille et Besnard n'avaient encore recueilli que deux kilomètres de fil téléphonique quand, près d'Athis, on les arrêta.

— X s'était coiffé d'une casquette administrative. Il put à loisir couper 2 900 m. de fil téléphoniques sur la route nationale 19.

— La cambriole a sévi à Montgeron sur les villas de messieurs Loubière, Soulier, Petit et Rayer.

— Sommés de se rendre, des contrebandiers qui amarraient à Boulogne une barque d'alcool se sont retirés à la nage.

— Négociant parisien ruiné, Nicolas Darmont s'est pendu à Châtillon ; jaloux, quitté par sa femme, Gineys, de Deuil, s'est asphyxié.

— La chiffonnière versaillaise Bassinet a trouvé pour 40 000 francs de titres, et, comme dans *le Portefeuille,* de Mirbeau, restitué.

— D'ordinaire battue par lui, Fleur des Bastions a pris sa revanche à coups de canif dans la figure du Pantinois Gabriel Mélin.

— Le maire du Vésinet hait les sirènes. Elles devront se taire, à bord des autos, sur son territoire.

— Mademoiselle Paulin, des Mureaux, 46 ans, a été saccagée, à 9 heures du soir, par un satyre (22 ans, trapu, chapeau mou sur visage ovale).

— Chez Gabrielle Contret, dont les charmes sont bien connus à Lunéville, on a saisi un attirail à fabriquer des écus Léopold. (Havas.)

— Le 61 Nation-Dauphine a tamponné Joseph Guérin qui, ayant laissé tomber sa canne sur la voie du métro, la voulait ramasser.

— Dans le feu d'une discussion, le chapelier François

Tondu a frappé de coups de couteau son père, Jean-Baptiste.

— Susceptible comme un mari, Louis Dubé a poignardé dans la rue de Flandre sa maîtresse Florence Prévost.

— Quai de la Conférence, deux tramways s'abordèrent. Plusieurs voyageurs de Gare de Lyon-Alma en pâtirent légèrement.

— Un enfant seul (trois ans, complet bleu) a été trouvé tout en larmes, hier soir, place de la Bastille.

— À 4 h 40 du soir, le 463 a tamponné sous un tunnel le poseur Pierre Orillé, de Nanterre, mais sans le tuer.

— Au sortir d'un bal-musette d'Aubervilliers, Jules Rivière a plongé son eustache dans le dos d'Henri Brabant.

— À grand'peine mata-t-on Bourlont et Vastelot qui brisaient les devantures et molestaient les citoyens dans Charenton.

— Sans motif que l'on connaisse, le cocher Virard a pris pour cible les époux Dictus, de Gennevilliers. Une balle atteignit l'épouse.

— Les nuits du Bas-Meudon. Une errante entraînait Loret vers un antre nuptial, quand quatre brutaux en espadrilles le dévalisèrent.

— Le dirigeable militaire *Patrie* a fait, hier matin, à Moisson, deux ascensions libres, sous le commandement de messieurs Voyer et Bois.

— Robin et Cugnien ont été ramassés blessés, à Versailles. Victimes d'une agression, disent-ils. Duellistes au couteau, croit-on.

— La Fédération républicaine de M.-et-M. et le conseil municipal de Troyes estiment que les législateurs exagèrent leur prix. (Dép. part. et Havas.)

— Un homme sur l'île Harbourg, un à bord du *Lardieu* en dérive font des signaux de détresse. Part vers eux un canot brestois. (Havas.)

— Escortée d'un vieillard, Jeanne Ostende, 18 ans, a été poignardée dans une caserne de Toulon par le matelot Victor Michel. (Dép. part.)

— Le directeur des tramways brestois, soixante-trois fois contrevenant à la loi sur le repos, payera soixante-trois amendes d'un franc. (Dép. part.)

— Le préfet du Finistère voulait inventorier à Molène et à Ouessant ; mais la tempête l'a contraint à regagner Brest. (Dép. part.)

— À Saint-Ouen, entre chiffonniers. Ayant reçu de Z. Mordiaz un coup de gourdin, Fromental lui abattit une barre de fer sur la nuque.

— Désigné par Napoléon, monsieur de Dion préside demain le banquet anniversaire de l'élection de L. Bonaparte à la présidence de la R. (1848).

— Favorisés par la tempête, des malfaiteurs cambriolèrent l'église de Reynier, près Toulon, qui le fut déjà il y a trois mois. (Havas.)

— Hélène Pook, elle, n'aimait pas être battue. Elle quitta Furth. Mais il la rencontra porte d'Ivry, et c'est au couteau qu'il frappa.

— Bouclés dans l'asile de nuit de Bray, où leur pipe avait enflammé la paillasse, deux colporteurs grillaient déjà quand on ouvrit.

— Marcelle, de Sèvres, avait le rentier Weiss dans son lit et dans son armoire Julot, qui en sortit, armé d'un catalan, et empocha l'or.

— Pour la cinquième fois, Cuviltier, poissonnier à Marines, s'est empoisonné, et, cette fois, c'est définitif.

— « Aïe ! cria le rusé mangeur d'huîtres, une perle ! » Un voisin de table l'acheta 100 francs. Prix : 30 sous au bazar de Maisons-Laffitte.

— Des mariniers de Viry-Châtillon ont repêché, ballonnée, madame Hélène Merlin. Neurasthénie, dit le mari, qu'elle quitta il y a quinze jours.

— Vers sept heures du soir quelques oripeaux ont brûlé place du Théâtre-Français dans un magasin de costumes.

— Le feu, 162, boulevard Voltaire. Un caporal fut blessé. Deux lieutenants reçurent sur la tête l'un une poutre, l'autre un pompier.

— Le fusilier Patureau, du 111e (Toulon), est mort hier soir de la balle accidentelle qu'il s'était logée près du cœur la veille. (Dép. part.)

— Pendant une faction, Gustave Langlois, du 4e colonial, s'est tiré une balle Lebel sous le menton. Sa tête vola en éclats. (Dép. part.)

— Simplement parce qu'ils avaient restauré le vrai Dieu dans les écoles, le proconsul de Maine-et-Loire persécute encore quatre maires. (Havas.)

— Place Cambronne, altercas entre le pâtissier Raynouard et Louise Tumortier. Elle reçut deux balles dans la cuisse.

— Incendie à Orsay, dans les chantiers Morin. Deux blessés : le pompier Maurice et le tambour Lacheny.

— Les filles de Brest vendaient de l'illusion sous les auspices aussi de l'opium. Chez plusieurs la police saisit pâte et pipes. (Havas.)

— Dans M.-et-L., les maires ne se lassent pas de remettre le Très-Haut au mur des écoles ni le préfet de suspendre ces maires. (Havas.)

— À Lyon, Pierre Melani (il tua le commissaire de police Montial) a écouté avec colère le verdict qui le condamnait à mort. (Dép. part.)

— Le commissaire central de Perpignan a été hué, sifflé et lapidé à Villelongue, où il enquêtait sur un incident d'inventaire. (Dép. part.)

— La veuve Jules Morel, 72 ans, rentière à Amas (Rhône), a été étranglée. Elle dormait quand on la traita de la sorte. (Dép. part.)

— « Que n'émigrons-nous vers les Palaiseaux ! » Oui, mais monsieur Lencre, en cabriolet sur leur route, a été assailli et dévalisé.

— Quittée par Gomin, de la Croix-de-Berny, Juliette Droubly, d'Asnières, lui a labouré le masque à coups de ciseaux.

— 1 900 concurrents de « la Gaule mortaise » péchaient hier dans la Sevré, et 15 000 curieux excitaient le poisson à mordre. (Dép. part.)

— Rémy Launay, cet homme d'affaires de Sèvres, qui connut la gloire, car il fut mêlé à l'affaire Gouffé, est mort.

FIN

« Nouvelles en trois lignes »
est une rubrique publiée, à Paris, dans le journal *Le Matin,* entre 1903 et 1937. Elle est restée célèbre pour avoir bénéficié de la collaboration de Félix Fénéon, entre mai et novembre 1906.

Loin de se contenter de rapporter les faits divers de la façon la plus ramassée possible, ce dernier imagina des nouvelles en trois lignes qu'il rédigea en utilisant toutes les ressources de la rhétorique où le contenu référentiel – malgré une prédilection marquée, sinon jubilatoire pour les faits divers sanglants ou cruels – devient secondaire par rapport aux virtuosités stylistiques.

Lire l'article de Wikipédia sur le sujet en cliquant sur cette ligne.

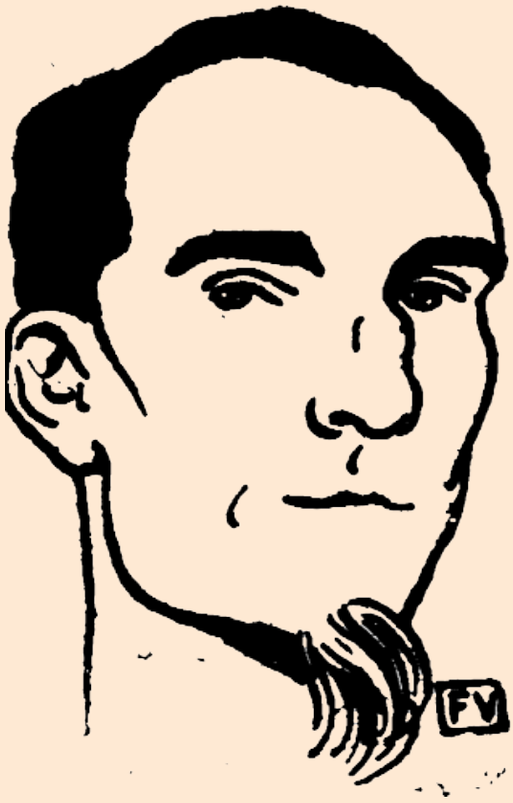

Félix Vallotton (1865-1925),

Portrait de Félix Fénéon (1898).

ISBN : 978-2-89816-850-0
© Vertiges éditeur, 2022

Dépôt légal – BAnQ et BAC : quatrième trimestre 2022

– 1 851e lecturiel –

Lecturiels
www.lecturiels.org